Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le 09-11-26
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_152-DE

Département de la Gironde
Arrondissement de Bordeaux

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de PESSAC

Séance du mardi 03 novembre 2026

L'an deux mille vingt six, le trois novembre à 18 h00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents :
Franck RAYNAL - Pascale PAVONE - Emmanuel MAGÈS - Edith DUMARTIN - Jérémie LANDREAU - Margot DÉCORY - Ludovic BIDEAU - Delphine SABATEY - Fabien LEROY - Isabelle RIGAUD - Valérie BERNEDE - Jean-Philippe LAVILLE - Nolwenn LECAME - Fatiha BOZDAG - Stéphane MARI - Zeineb LOUNICI - Benoît RAUTUREAU - Véronique CARLOTTI - Christian CHAREYRE - Nathalie LOZACH - Romuald LABAT - Hadiza GARBA - Céline NIKITINE - Didier BOULOT - Marina CARLOTTI - Lucas LACARRIERE - Marion ALBANY - Bruno MARCHESSOU - Gladys THIEBAULT - Sabine JACOB-NEUVILLE - Najat AZMY - Alain PARIENTE - Sylvie BRIDIER - Jean-François GRÈZES - Maud MATHIEU-CHAIGNEAU - Laure CURVALE - Florence BOUGAULT - Bérangère COUILLARD - Benoît GRANGE

Absents ayant donné procuration :
Naji YAHMDI procuration à Stéphane MARI
Sylvie VIEU procuration à Delphine SABATEY
Marc GATTI procuration à Edith DUMARTIN
Cem ORUC procuration à Ludovic BIDEAU
Fatima BIZINE procuration à Jean-Philippe LAVILLE
Philippe ROBAK procuration à Jérémie LANDREAU
Dominique MOUSSOURS-EYROLLES procuration à Margot DÉCORY
Sébastien SAINT-PASTEUR procuration à Sylvie BRIDIER
Philippe MONTERAT procuration à Alain PARIENTE

Absents :
Michaël RISTIC

Secrétaire de séance : Marion ALBANY

n°d'ordre : DEL2026_152

Objet : Bordeaux Métropole - Projet de Pacte de Gouvernance pour la mandature 2026-2032 - Avis

Monsieur Franck RAYNAL, Maire, présente le rapport suivant :

Lors de sa séance du 26 juin 2026, le Conseil métropolitain a débattu sur l'intérêt d'élaborer un Pacte de gouvernance pour la mandature 2026-2032.

Le pacte de gouvernance a été introduit par la loi « Engagement et Proximité » du 27 décembre 2019 et vise à définir les relations juridiques, financières et de fonctionnement entre les EPCI à fiscalité propre et leurs communes membres.

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_152-DE

L'objectif de ce document est de penser les relations entre les communes et l'EPCI sur la durée du mandat en permettant aux communes et aux maires d'intervenir dans la définition, la construction et la réalisation de projets politiques.

A la suite de ce débat, un projet de pacte a été transmis à l'ensemble des communes membres de l'EPCI qui doivent rendre leur avis sur ce document.

Ce pacte vise ainsi :

1) à définir les principes et les règles de fonctionnement et d'interactions entre les différentes instances de gouvernance : Conseil, Bureau, Commissions, Comités de pilotage… ;
2) à encadrer, dans le souci de l'intérêt métropolitain, les relations entre les communes et la métropole en veillant à l'équilibre de leurs compétences et pouvoirs respectifs ;
3) à fixer également les principes d'association des citoyens métropolitains à la gouvernance métropolitaine.

Il est donc aujourd'hui proposé au conseil municipal d'émettre un avis sur le pacte de gouvernance annexé au présent rapport.

Le Conseil Municipal décide :

Vu l'article 1 de la loi 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique,
Vu l'article L5211-11-2 du Code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération du Conseil Métropolitain du 26 juin 2026,
Vu le projet de pacte de gouvernance,

Considérant que le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur ce projet de pacte,

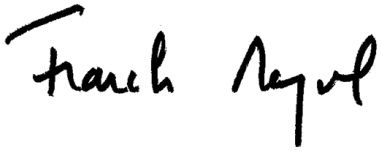
- d'émettre un avis favorable au projet de pacte de gouvernance transmis par Bordeaux Métropole et annexé à la présente délibération ;

- d'autoriser Monsieur le Maire à accomplir toutes démarches et formalités nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Le présent rapport est adopté à la majorité.

Contre : Laure CURVALE, Florence BOUGAULT

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le/La secrétaire de séance,	Le Maire,
Signé Marion ALBANY	 Franck RAYNAL

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le 09-11-26
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_152-DE

BORDEAUX MÉTROPOLE

PACTE DE GOUVERNANCE DE BORDEAUX METROPOLE

La loi relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique (loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019) soumet à l'approbation du Conseil métropolitain l'opportunité d'adopter un pacte de gouvernance. Le principe d'une gouvernance équilibrée entre les communes et l'établissement de coopération y est ainsi affirmé.

Le principe de l'adoption d'un pacte de gouvernance pour Bordeaux Métropole a donné lieu à une délibération du Conseil Métropolitain du 26 juin 2026. Il vise :

1) à définir les principes et les règles de fonctionnement et d'interactions entre les différentes instances de gouvernance : Conseil, Bureau, Commissions, Comités de pilotage… ;
2) à encadrer, dans le souci de l'intérêt métropolitain, les relations entre les communes et la métropole en veillant à l'équilibre de leurs compétences et pouvoirs respectifs ;
3) à fixer également les principes d'association des citoyens métropolitains à la gouvernance métropolitaine.

Le règlement intérieur du Conseil de Bordeaux Métropole intègrera les dispositions permettant la mise en œuvre des principes décrits dans le Pacte de gouvernance.

Partie 1 / Les principes et le fonctionnement des instances

1/ Les principes fondateurs de l'intercommunalité :

La coopération intercommunale de la métropole se fonde sur une vision intercommunale permettant de déterminer une ambition commune et une affectation des moyens concernant l'ensemble des sujets métropolitains (mobilité, développement économique, transition écologique, urbanisme, logement, propreté, démocratie participative…). Elle s'appuie sur les principes et axes fondamentaux suivants :

- La solidarité entre les habitants de la métropole : La Métropole assure le développement équilibré et solidaire du territoire en déployant les politiques métropolitaines sur l'ensemble de son territoire et en garantissant aux habitants l'accès aux services publics métropolitains.
- Le principe de redistribution des moyens financiers est concrétisé dans le Pacte Financier et Fiscal qui accorde aux communes des dotations pour leur propre fonctionnement.

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_152-DE

- La subsidiarité tient compte du transfert de compétences opéré par la loi ou par décisions des communes au profit de la Métropole. Elle implique que les compétences de Bordeaux Métropole sont mises en œuvre en coopération étroite et en concertation avec les communes pour tenir compte de leurs spécificités. A cet effet :

- Une concertation est systématiquement organisée avec les Maires sur les actions et les projets qui sont de compétence métropolitaine et concernent leur territoire. Elle permet la prise en compte de leurs avis.
- Lorsque la mise en œuvre des projets métropolitains nécessite une information territorialisée ou la concertation avec les habitants, les Maires sont associés aux modalités de mises en œuvre.

- L'équité : valeur fondamentale et fédératrice, qui permet à chaque citoyen d'avoir accès aux services sur le territoire de la Métropole et d'assurer le traitement équitable des communes dans la mise en œuvre des politiques métropolitaines.
Il se combine avec la proximité qui se décline de deux manières :
 - La commune est la porte d'entrée de l'usager du service public,
 - L'organisation territoriale de Bordeaux Métropole via les 4 pôles territoriaux.

- La proximité nécessite également une plus grande déconcentration de l'action métropolitaine afin que la Métropole gagne en réactivité et en agilité pour répondre efficacement aux besoins des territoires et aux demandes des communes.

- La transparence des décisions métropolitaines et de leur mise en œuvre. Il se décline dans la fluidité du processus d'élaboration des décisions via l'organisation des différentes instances métropolitaines.

Cela passe notamment par :
- Un renforcement du rôle des commissions métropolitaines thématiques,
- Un meilleur accompagnement des nouveaux élus métropolitains,

Il assure un accès libre à l'information via le site internet de Bordeaux Métropole et d'autres moyens sollicités par les habitants. Il se prolonge par une meilleure association des citoyens à la gouvernance de la Métropole.

Le respect de ses principes garantit l'équilibre des relations et de la coopération entre la relation Métropole et les Communes membres.

2/ Le fonctionnement et l'articulation des instances au niveau métropolitain :

• Le Conseil métropolitain :

Le Conseil métropolitain qui rassemble l'ensemble des conseillers métropolitains est l'instance délibérative de la Métropole.

Il se réunit tous les 2 mois.

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_152-DE

• **Le Bureau métropolitain :**

Il se réunit *deux fois par mois* dont au moins une fois avant le Conseil Métropolitain. Le Bureau métropolitain est un lieu de débats et d'échanges sur les grandes orientations stratégiques du projet métropolitain.
La participation de l'ensemble des Maires à cette instance permet d'exempter l'EPCI de tenir une Conférence des Maires

• **Les Commissions métropolitaines ordinaires :**

Les commissions métropolitaines ordinaires se réunissent avant chaque Conseil métropolitain pour débattre des projets de délibération du champ de leurs compétences et émettre un avis. Leurs travaux sont présidés et animés par le président de la commission.

Pour permettre une appropriation des dossiers par les commissaires, il convient :

- De stabiliser les ordres du jour et la diffusion des dossiers suffisamment tôt afin que les Conseillers métropolitains puissent mieux travailler les dossiers en amont.
- D'ouvrir la possibilité aux commissaires de proposer des sujets/débats à inscrire à l'ordre du jour.
- D'autoriser la participation des élus en visioconférence mais en favorisant autant que possible la participation des élus en présentiel.
- En commission, il appartient au Vice-président ou au Conseiller délégué compétent de présenter les dossiers. Il dispose des moyens de l'administration métropolitaine pour l'assister.
- Lorsqu'un sujet relève de plusieurs commissions et nécessite un avis spécifique au regard de son enjeu, le Président de Bordeaux Métropole convoque une Commission réunie qui se substitue aux commissions concernées.
- De permettre la tenue de commissions intermédiaires visant à expliquer la technicité d'un projet, la présentation d'un bilan ou un déplacement sur site.

• **Les commissions métropolitaines spéciales**

Les commissions spéciales qui se réunissent sur des sujets budgétaires et financiers seront regroupées en une seule commission. Sa création et sa composition seront actées au règlement intérieur du Conseil métropolitain.

• **Les Comités de pilotage et groupes de travail**

Peuvent être mis en place par le Président de Bordeaux Métropole, autant que de besoin :
- **des comités de pilotage**, instances de préparation de la décision politique et/ou stratégique pour traiter de projets transversaux métropolitains. Leur composition respecte le principe de représentativité de l'ensemble des groupes politiques composant le Conseil métropolitain.

- **des groupes de travail** sur des thématiques particulières, ayant vocation à faire émerger des propositions sur des projets ou des dispositifs métropolitains.

Ces instances, composées d'élus métropolitains et animées par le Président ou un Vice-Président de Bordeaux Métropole, peuvent être ouvertes à des personnalités qualifiées.

• **Réunion des Présidents des groupes politiques**

Le Président de Bordeaux Métropole réunit les présidents de groupe en tant que de besoin et au moins une fois par mois. Lors de la réunion, les questions relatives au prochain Conseil de

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_152-DE

Métropole sont examinées.

3/ Le fonctionnement des instances de gouvernance de proximité :

En complémentarité avec l'échelon métropolitain, l'élaboration de la politique publique se coconstruit avec un échelon territorial, Echelon infra métropolitain et supra communal correspondant au périmètre des Pôles territoriaux.

- **Les Conférences territoriales :**

Des conférences territoriales sont instituées sur le périmètre géographique des Pôles territoriaux existants.

Composées des maires du territoire concerné, elles se réunissent au moins 1 fois par an et en tant que de besoin dans une commune du territoire et sont coanimées par le Vice-Président ayant reçu délégation et le Maire de la Commune qui accueille la réunion.

Les Conférences territoriales sont des lieux :

- D'échanges de bonnes pratiques entre les communes du territoire ;
- De débats concernant les enjeux du territoire ;
- D'informations et d'appropriation des politiques métropolitaines sur les territoires ;

Les conférences territoriales peuvent également être saisies pour débattre de certains sujets discutés au sein des réseaux d'élus thématiques.

- **Les réseaux d'élus thématiques** :

A la demande d'une ou plusieurs communes, des réseaux thématiques d'élus municipaux peuvent être créés par désignation des maires des communes intéressés. Les thèmes peuvent traiter :

- Des politiques métropolitaines (GEMAPI, propreté, déchets, transition énergétique, développement durable…) dans leur déclinaison communale
- Des domaines mutualisés (bâtiments, numérique, RH, finances…)
- Des compétences communales (culture, éducation, sport…)

Ces réseaux permettent des échanges et une appropriation de la stratégie d'élaboration et d'évaluation des politiques publiques métropolitaines thématiques.

Ils sont des lieux de débats et d'appropriation des questions liées à la mutualisation ainsi que de partage et d'échanges de bonnes pratiques.

Le cas échéant, les élus des réseaux thématiques peuvent s'ils le jugent nécessaire faire remonter le compte rendu de leur débat au Président de la Commission concernée.

Les réunions des réseaux d'élus municipaux thématiques sont organisées en lien avec les Cabinets des maires.

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_152-DE

Partie 2 / Le cadre des relations entre la Métropole et les communes membres

1/ Des relations financières au sein du bloc communal :

Le Pacte Financier et Fiscal règle les relations financières entre la Métropole et ses communes membres.

2/ La déclinaison des politiques publiques métropolitaines sur le territoire

La déclinaison des politiques publiques métropolitaines sur le territoire mobilise deux outils spécifiques en collaboration avec les communes : les Contrats de Codéveloppement (CODEV) et le Fonds d'Intérêt Communal (FIC). Ces deux outils largement appropriés par les communes font l'objet d'une réflexion d'évolution.

Le cadre du FIC fera l'objet d'une proposition de délibération cadre d'ici à la fin 2026.

Il en ira de même pour les CODEV. Le groupe de travail des élus présentera ses propositions d'ici à la fin 2026.

3/ La mise en commun des moyens et des services : les orientations en matière de mutualisation des services

Les principes de la mutualisation devront être réajustés afin d'adapter notre modèle et rendre la mutualisation des services plus efficiente. Pour ce faire, une révision du schéma de mutualisation sera proposée en 2027 pour une mise en œuvre au 1er janvier 2028, dont les propositions seront issues d'un groupe de travail composés d'élus représentants tous les groupes politiques de Bordeaux Métropole.

La réflexion portera notamment sur :

- L'affirmation d'un principe général de convergence des outils, procédures et pratiques métiers, en définissant un « tronc commun » d'activités par domaine métier mutualisé, à l'appui d'une révision des contrats d'engagement,
- La définition d'un standard de qualité de service attendu qui servira de base à la révision des contrats d'engagement tout en laissant la possibilité aux communes de définir un niveau de service supérieur, soit tel qu'il a été contractualisé initialement, soit dans le cadre de révisions de niveau de service.
- La définition d'une trajectoire de mutualisation sur la durée du mandat, incluant notamment mais pas exclusivement la question de la mutualisation du numérique pour un maximum voire la totalité des communes de la Métropole. Cette question, avec une forte dimension financière, devra débuter d'ici à l'automne 2026 pour permettre de définir les conditions et les délais de sa réalisation.
- La révision des modalités de financement de la mutualisation afin d'assurer une trajectoire soutenable pour la Métropole, condition indispensable à la pérennité du modèle de mutualisation.
- La prorogation du dispositif solidaire avec les plus petites communes (- de 4000 habitants) pour leur permettre de mutualiser leur service si elles le souhaitent.
- La fixation des règles de démutualisation.

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_152-DE

Partie 3 / Les modalités d'association des citoyens à la gouvernance métropolitaine

La participation citoyenne constitue l'un des piliers de notre démocratie. Elle est une condition essentielle pour renforcer la cohésion du territoire, améliorer l'action publique, favoriser l'appropriation des projets et restaurer la confiance entre les habitants et les institutions.

Dans cette perspective, le Conseil de développement durable (C2D), instance consultative de Bordeaux Métropole créée en 1999, agit comme un véritable stimulateur de citoyenneté.

À la fois espace d'écoute citoyenne, lieu de débat collectif et instance de démocratie participative, le C2D constitue un intermédiaire entre les habitants et les élus. Il est également un laboratoire citoyen, un laboratoire d'idées et de prospective, un centre de ressources et une structure d'accompagnement méthodologique au service des élus, des communes et des services métropolitains.

Sa vocation est d'intervenir en amont des politiques publiques, des projets, des actions des services ou des nouveaux outils afin d'en apprécier l'utilité, les impacts et l'acceptabilité. En associant habitants, élus et services dans un même processus de travail, le C2D contribue à éclairer, enrichir et, le cas échéant, réorienter la décision publique.

Véritable outil d'aide à la décision et à la prospective, il produit également des rapports sur les grandes évolutions sociétales et métropolitaines afin d'anticiper les enjeux des années à venir.

Le C2D est une instance indépendante de réflexion et d'accompagnement des politiques publiques en collaboration avec l'exécutif métropolitain, les communes et les services. Une exigence de redevabilité accompagne ses travaux, avec des restitutions régulières auprès des habitants, des communes et des instances de Bordeaux Métropole afin de valoriser l'impact des contributions citoyennes.

En organisant la participation citoyenne sur les grandes orientations de la Métropole, le C2D favorise la contribution de la société civile au projet métropolitain et promeut une démocratie participative vivante, ouverte et impactante.

Composé d'une assemblée de 104 membres représentatifs de la société civile et d'un Bureau de 12 membres, le C2D représenté par sa Présidence, fonctionne en réseau avec les instances citoyennes locales, régionales et nationales afin de diffuser les bonnes pratiques et de renforcer la culture démocratique.

Une délibération-cadre, prévue en septembre 2026, viendra faire évoluer ses modalités de consultation, sa composition, la durée des mandats ainsi qu'un volet de communication renouvelé afin d'accompagner cette nouvelle ambition démocratique et renforcer la proximité avec l'ensemble des métropolitaines et des métropolitains, notamment les publics les plus éloignés de la participation citoyenne.

Parallèlement à la délibération d'installation du C2D, les services de la Métropole engagent un travail concerté sur la nouvelle stratégie 2026-2032 de dialogue citoyen et relation à l'usager, qui fera l'objet d'une présentation en Conseil métropolitain fin 2026.

Cette stratégie sera centrée sur la prise en compte des contributions citoyennes dans l'élaboration des projets et politiques publiques, ainsi que des besoins des usagers pour assurer des services métropolitains accessibles et de qualité pour tous, tout en optimisant les ressources et les coûts de fonctionnement.

Il s'agit de replacer le citoyen et l'usager au cœur de la fabrique et de l'amélioration des politiques publiques métropolitaines.

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_152-DE

Cette stratégie de démocratie participative sera coconstruite avec les élus, les directions porteuses de politiques publiques et les citoyens.

Elle visera à :

- Poser un cadre de référence commun (charte, principes, valeurs)
- Identifier les sujets à concerter prioritairement
- Identifier les publics cibles pour orienter l'action publique
- Définir des modalités de mise en œuvre et d'évaluation d'impact / de satisfaction usagers (ex. : l'expérimentation d'un laboratoire citoyen, en collaboration avec le C2D pourra participer à cette mesure)
- Clarifier les périmètres et modes de fonctionnement entre Métropole et communes
- Renforcer la capacité de pilotage transversale et d'arbitrage
- Mettre à disposition une boite à outils méthodologique auprès des directions métiers

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le 09-11-26
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_153-DE

Département de la Gironde
Arrondissement de Bordeaux

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de PESSAC

Séance du mardi 03 novembre 2026

L'an deux mille vingt six, le trois novembre à 18 h00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents :
Franck RAYNAL - Pascale PAVONE - Emmanuel MAGÈS - Edith DUMARTIN - Jérémie LANDREAU - Margot DÉCORY - Ludovic BIDEAU - Delphine SABATEY - Fabien LEROY - Isabelle RIGAUD - Valérie BERNEDE - Jean-Philippe LAVILLE - Nolwenn LECAME - Fatiha BOZDAG - Stéphane MARI - Zeineb LOUNICI - Benoît RAUTUREAU - Véronique CARLOTTI - Christian CHAREYRE - Nathalie LOZACH - Romuald LABAT - Hadiza GARBA - Céline NIKITINE - Didier BOULOT - Marina CARLOTTI - Lucas LACARRIERE - Marion ALBANY - Bruno MARCHESSOU - Gladys THIEBAULT - Sabine JACOB-NEUVILLE - Najat AZMY - Alain PARIENTE - Sylvie BRIDIER - Jean-François GRÈZES - Maud MATHIEU-CHAIGNEAU - Laure CURVALE - Florence BOUGAULT - Bérangère COUILLARD - Benoît GRANGE

Absents ayant donné procuration :
Naji YAHMDI procuration à Stéphane MARI
Sylvie VIEU procuration à Delphine SABATEY
Marc GATTI procuration à Edith DUMARTIN
Cem ORUC procuration à Ludovic BIDEAU
Fatima BIZINE procuration à Jean-Philippe LAVILLE
Philippe ROBAK procuration à Jérémie LANDREAU
Dominique MOUSSOURS-EYROLLES procuration à Margot DÉCORY
Sébastien SAINT-PASTEUR procuration à Sylvie BRIDIER
Philippe MONTERAT procuration à Alain PARIENTE

Absents :
Michaël RISTIC

Secrétaire de séance : Marion ALBANY

n°d'ordre : DEL2026_153

Objet : Commissions municipales permanentes - Composition - Modification

Monsieur Franck RAYNAL, Maire, présente le rapport suivant :

Conformément à l'article L. 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le Conseil Municipal, par délibération n°2026_044 en date du 7 avril 2026, a créé 2 commissions permanentes, pour la durée du mandat municipal :

- Stratégie et Animation Territoriales ;
- Administration générale et Solidarité.

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_153-DE

Ces commissions sont composées chacune de 24 membres élus, désignés à la représentation proportionnelle, pour la durée de leur mandat municipal.
La composition de ces commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Monsieur Philippe Lagouarde ayant démissionné par courrier reçu le 17 septembre 2026, prenant effet à la même date, et Madame Sabine Jacob-Neuville ayant été appelée à siéger et élue au Conseil Municipal du 29 septembre 2026, il est proposé au Conseil Municipal de modifier la composition de la Commission Administration Générale et Solidarité.

Le Conseil Municipal décide :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2121-21 et L.2121-22,
Vu la délibération n°2026_044 du 7 avril 2026 fixant la composition des Commissions Permanentes,

Considérant la démission de Monsieur Philippe Lagouarde en date du 17 septembre 2026,
Considérant l'élection de Madame Sabine Jacob-Neuville en séance du conseil du 29 septembre 2026,

- de désigner les membres suivants aux commissions :

Commission n°1 - Stratégie et Animation Territoriales :

Naji Yahmdi, Stéphane Mari, Benoît Rautureau, Ludovic Bideau, Delphine Sabatey, Fabien Leroy, Jean-Philippe Laville, Edith Dumartin, Margot Décory, Marc Gatti, Valérie Bernède, Cem Oruc, Christian Chareyre, Nathalie Lozach, Romuald Labat, Céline Nikitine, Didier Boulot, Lucas Lacarrière, Bruno Marchessou, Philippe Monterat, Najat Azmy, Sylvie Bridier, Michaël Ristic, Benoît Grange.

Commission n°2 - Administration générale et Solidarité :

Pascale Pavone, Emmanuel Magès, Jérémie Landreau, Fatima Bizine, Nolwenn Lecame, Philippe Robak, Véronique Carlotti, Sylvie Vieu, Isabelle Rigaud, Fatiha Bozdag, Hadiza Garba, Zeineb Lounici, Sabine Jacob-Neuville, Marina Carlotti, Marion Albany, Dominique Moussours-Eyrolles, Gladys Thiébault, Sébastien Saint-Pasteur, Alain Pariente, Jean-François Grèzes, Maud Mathieu-Chaigneau, Laure Curvale, Florence Bougault, Bérangère Couillard.

Le présent rapport est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention : Sébastien SAINT-PASTEUR, Philippe MONTERAT, Najat AZMY, Alain PARIENTE, Sylvie BRIDIER, Jean-François GRÈZES, Maud MATHIEU-CHAIGNEAU, Laure CURVALE, Florence BOUGAULT, Bérangère COUILLARD, Benoît GRANGE

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_153-DE

Le/La secrétaire de séance,	Le Maire,
Signé Marion ALBANY	 Franck RAYNAL

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le 09-11-26
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_154-DE

Département de la Gironde
Arrondissement de Bordeaux

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de PESSAC

Séance du mardi 03 novembre 2026

L'an deux mille vingt six, le trois novembre à 18 h00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents :
Franck RAYNAL - Pascale PAVONE - Emmanuel MAGÈS - Edith DUMARTIN - Jérémie LANDREAU - Margot DÉCORY - Ludovic BIDEAU - Delphine SABATEY - Fabien LEROY - Isabelle RIGAUD - Valérie BERNEDE - Jean-Philippe LAVILLE - Fatiha BOZDAG - Stéphane MARI - Zeineb LOUNICI - Benoît RAUTUREAU - Véronique CARLOTTI - Christian CHAREYRE - Nathalie LOZACH - Romuald LABAT - Hadiza GARBA - Céline NIKITINE - Didier BOULOT - Marina CARLOTTI - Lucas LACARRIERE - Marion ALBANY - Bruno MARCHESSOU - Gladys THIEBAULT - Sabine JACOB-NEUVILLE - Najat AZMY - Alain PARIENTE - Sylvie BRIDIER - Jean-François GRÈZES - Maud MATHIEU-CHAIGNEAU - Laure CURVALE - Michaël RISTIC - Florence BOUGAULT - Bérangère COUILLARD - Benoît GRANGE

Absents ayant donné procuration :
Naji YAHMDI procuration à Stéphane MARI
Sylvie VIEU procuration à Delphine SABATEY
Marc GATTI procuration à Edith DUMARTIN
Cem ORUC procuration à Ludovic BIDEAU
Fatima BIZINE procuration à Jean-Philippe LAVILLE
Nolwenn LECAME procuration à Emmanuel MAGÈS
Philippe ROBAK procuration à Jérémie LANDREAU
Dominique MOUSSOURS-EYROLLES procuration à Margot DÉCORY
Sébastien SAINT-PASTEUR procuration à Sylvie BRIDIER
Philippe MONTERAT procuration à Alain PARIENTE

Secrétaire de séance : Marion ALBANY

n°d'ordre : DEL2026_154

Objet : Représentant à la Commission Consultative de l'Environnement de l'Aéroport de Bordeaux Mérignac - Désignation - Modification

Monsieur Franck RAYNAL, Maire, présente le rapport suivant :

La Commission Consultative de l'Environnement de l'Aéroport de Bordeaux-Mérignac est composée, conformément aux dispositions de l'article L.571-13 du Code de l'Environnement, d'un tiers de représentants des collectivités territoriales intéressées.

La Ville de Pessac est représentée au sein de cette commission par un délégué suppléant.

Cette commission, présidée par la préfète de Gironde, est consultée pour toute question d'importance relative à l'aménagement ou à l'exploitation de l'aérodrome qui pourrait avoir

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_154-DE

une incidence sur l'environnement. Elle peut également, de sa propre initiative, émettre des recommandations sur ces questions.

Conformément aux dispositions des articles L.2121-21 et L.2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales, et compte tenu de la démission de Monsieur Philippe Lagouarde en date du 17 septembre 2026, il est proposé au Conseil Municipal de procéder à nouveau à la désignation de son représentant au sein de la Commission Consultative de l'Environnement de l'Aéroport de Bordeaux-Mérignac.

Le Conseil Municipal décide :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2121-21 et L.2121-33,
Vu le Code de l'Environnement, notamment son article L.571-13,
Vu l'arrêté préfectoral de composition de la Commission Consultative de l'Environnement de l'Aéroport de Bordeaux Mérignac, en date du 1er février 2013,

Vu la délibération n°2026_060 en date du 7 avril 2026, désignant Monsieur Philippe Lagouarde en qualité de représentant suppléant au sein de la Commission Consultative de l'Environnement de l'Aéroport de Bordeaux Mérignac,

Vu la démission de Monsieur Philippe Lagouarde du Conseil Municipal en date du 17 septembre 2026,

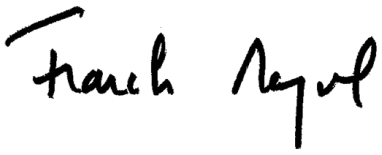
Considérant que la commune de Pessac est représentée au sein de la Commission Consultative de l'Environnement de l'Aéroport de Bordeaux Mérignac par un représentant suppléant,

- de désigner Monsieur Stéphane Mari en qualité de représentant suppléant au sein de la Commission Consultative de l'Environnement de l'Aéroport de Bordeaux Mérignac.

Le présent rapport est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention : Sébastien SAINT-PASTEUR, Philippe MONTERAT, Najat AZMY, Alain PARIENTE, Sylvie BRIDIER, Jean-François GRÈZES, Maud MATHIEU-CHAIGNEAU, Laure CURVALE, Michaël RISTIC, Florence BOUGAULT, Bérangère COUILLARD, Benoît GRANGE

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le/La secrétaire de séance,	Le Maire,
Signé Marion ALBANY	 Franck RAYNAL

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le 09-11-26
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_155-DE

Département de la Gironde
Arrondissement de Bordeaux

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de PESSAC

Séance du mardi 03 novembre 2026

L'an deux mille vingt six, le trois novembre à 18 h00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents :
Franck RAYNAL - Pascale PAVONE - Emmanuel MAGÈS - Edith DUMARTIN - Jérémie LANDREAU - Margot DÉCORY - Ludovic BIDEAU - Delphine SABATEY - Fabien LEROY - Isabelle RIGAUD - Valérie BERNEDE - Jean-Philippe LAVILLE - Fatiha BOZDAG - Stéphane MARI - Zeineb LOUNICI - Benoît RAUTUREAU - Véronique CARLOTTI - Christian CHAREYRE - Nathalie LOZACH - Romuald LABAT - Hadiza GARBA - Céline NIKITINE - Didier BOULOT - Marina CARLOTTI - Lucas LACARRIERE - Marion ALBANY - Bruno MARCHESSOU - Gladys THIEBAULT - Sabine JACOB-NEUVILLE - Najat AZMY - Alain PARIENTE - Sylvie BRIDIER - Jean-François GRÈZES - Maud MATHIEU-CHAIGNEAU - Laure CURVALE - Michaël RISTIC - Florence BOUGAULT - Bérangère COUILLARD - Benoît GRANGE

Absents ayant donné procuration :
Naji YAHMDI procuration à Stéphane MARI
Sylvie VIEU procuration à Delphine SABATEY
Marc GATTI procuration à Edith DUMARTIN
Cem ORUC procuration à Ludovic BIDEAU
Fatima BIZINE procuration à Jean-Philippe LAVILLE
Nolwenn LECAME procuration à Emmanuel MAGÈS
Philippe ROBAK procuration à Jérémie LANDREAU
Dominique MOUSSOURS-EYROLLES procuration à Margot DÉCORY
Sébastien SAINT-PASTEUR procuration à Sylvie BRIDIER
Philippe MONTERAT procuration à Alain PARIENTE

Secrétaire de séance : Marion ALBANY

n°d'ordre : DEL2026_155

Objet : Représentants au sein du conseil d'école du groupe scolaire Toctoucau - Désignation - Modification

Monsieur Franck RAYNAL, Maire, présente le rapport suivant :

Conformément aux dispositions des articles L.2121-21 et L.2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal procède à la désignation des représentants de la commune au sein d'organismes extérieurs, notamment des établissements d'enseignement primaires et secondaires.

Monsieur Philippe Lagouarde, conseiller municipal démissionnaire en date du 17 septembre 2026, ayant été désigné représentant au sein du Groupe scolaire Toctoucau par délibération n°2026-065 du 28 avril 2026, il convient de procéder à son remplacement.

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_155-DE

Le Conseil Municipal décide :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2121-33,
Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D.411-1 et R.421-14 à 16,
Vu la démission de Monsieur Philippe Lagouarde du Conseil Municipal en date du 17 septembre 2026,
Vu la délibération DEL2026-065 en date du 28 avril 2026 désignant Monsieur Philippe Lagouarde représentant titulaire pour le groupe scolaire Toctoucau,

Considérant que le Conseil Municipal doit procéder à nouveau à la désignation d'un de ses membres pour siéger au sein du groupe scolaire Toctoucau,

- de désigner comme représentants au sein du conseil d'école du groupe scolaire Toctoucau :

titulaire : Philippe ROBAK
suppléant : Sylvie VIEU

Le présent rapport est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention : Sébastien SAINT-PASTEUR, Philippe MONTERAT, Najat AZMY, Alain PARIENTE, Sylvie BRIDIER, Jean-François GRÈZES, Maud MATHIEU-CHAIGNEAU, Laure CURVALE, Michaël RISTIC, Florence BOUGAULT, Bérangère COUILLARD, Benoît GRANGE

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le/La secrétaire de séance,	Le Maire,
Signé Marion ALBANY	Franck RAYNAL

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le 09-11-26
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_156-DE

Département de la Gironde
Arrondissement de Bordeaux

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de PESSAC

Séance du mardi 03 novembre 2026

L'an deux mille vingt six, le trois novembre à 18 h00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents :
Franck RAYNAL - Pascale PAVONE - Emmanuel MAGÈS - Edith DUMARTIN - Jérémie LANDREAU - Margot DÉCORY - Ludovic BIDEAU - Delphine SABATEY - Fabien LEROY - Isabelle RIGAUD - Valérie BERNEDE - Jean-Philippe LAVILLE - Cem ORUC - Fatiha BOZDAG - Stéphane MARI - Zeineb LOUNICI - Benoît RAUTUREAU - Véronique CARLOTTI - Christian CHAREYRE - Nathalie LOZACH - Romuald LABAT - Hadiza GARBA - Céline NIKITINE - Didier BOULOT - Marina CARLOTTI - Lucas LACARRIERE - Marion ALBANY - Bruno MARCHESSOU - Gladys THIEBAULT - Sabine JACOB-NEUVILLE - Najat AZMY - Alain PARIENTE - Sylvie BRIDIER - Jean-François GRÈZES - Maud MATHIEU-CHAIGNEAU - Laure CURVALE - Michaël RISTIC - Florence BOUGAULT - Bérangère COUILLARD - Benoît GRANGE

Absents ayant donné procuration :
Naji YAHMDI procuration à Stéphane MARI
Sylvie VIEU procuration à Delphine SABATEY
Marc GATTI procuration à Edith DUMARTIN
Fatima BIZINE procuration à Jean-Philippe LAVILLE
Nolwenn LECAME procuration à Emmanuel MAGÈS
Philippe ROBAK procuration à Jérémie LANDREAU
Dominique MOUSSOURS-EYROLLES procuration à Margot DÉCORY
Sébastien SAINT-PASTEUR procuration à Sylvie BRIDIER
Philippe MONTERAT procuration à Alain PARIENTE

Secrétaire de séance : Marion ALBANY

n°d'ordre : DEL2026_156

Objet : Médiateur de la ville de Pessac - Désignation - Modification

Monsieur Franck RAYNAL, Maire, présente le rapport suivant :

Par délibération n°2026_052 en date du 7 avril 2026, la Ville de Pessac a procédé à la désignation de Madame Sabine Jacob-Neuville, pour une durée de 3 ans renouvelable une fois, par délibération du Conseil Municipal, en tant que médiateur de la ville Pessac.

Or, l'article L.1112-24 du Code général des collectivités territoriales précisant que ne peut être nommée médiateur territorial la personne qui exerce une fonction publique élective, il convient de désigner un nouveau médiateur territorial.

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_156-DE

Il vous est donc proposé de procéder à la désignation de Madame Catherine Dauny pour une durée de 3 ans renouvelable une fois, par délibération du Conseil Municipal, en tant que médiateur de la ville Pessac.

Le Conseil Municipal décide :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.1112-24,
Vu les articles L.213-1 à L.213-4 du Code de Justice Administrative,

Vu la délibération n°2026_052 en date du 7 avril 2026, désignant Madame Sabine Jacob-Neuville en qualité de Médiateur de la Ville de Pessac,

Vu l'élection de Madame Sabine Jacob-Neuville au Conseil Municipal du 29 septembre 2026,

Considérant l'incompatibilité des fonctions d'élue et de Médiateur de la Ville telle que précisée par l'article L. 1112-24 alinéa 3,

Considérant que le Médiateur de la Ville de Pessac contribue au règlement amiable des litiges,

Considérant que le régime d'incompatibilités applicable aux médiateurs territoriaux est fixé par l'article L. 1112-24 alinéas 3 à 5,

Considérant que le Médiateur de la Ville de Pessac est compétent pour connaître des litiges litiges entre l'administration municipale et les usagers des services publics et pour formuler des propositions d'amélioration des règlements et des pratiques afin de prévenir le renouvellement de certains litiges répétitifs ou significatifs et contribuer ainsi à améliorer la qualité des services rendus aux usagers,

Considérant que le Médiateur de la Ville de Pessac n'est pas compétent dans les domaines suivants : décisions de commissions d'attribution (demandes de logement, places en crèche, aides financières), décisions de justice, conflits d'ordre hiérarchique ou disciplinaire entre l'administration municipale et ses agents, litiges d'ordre privé, commercial ou familial,

Considérant que le Médiateur de la Ville de Pessac devra présenter chaque année un rapport d'activité au Conseil Municipal,

Considérant que les moyens suivants seront mis à la disposition du Médiateur de la Ville de Pessac : un ordinateur, un téléphone portable et une adresse mail dédiée, ainsi que la mise à disposition d'un bureau d'audience,

Considérant que le mandat du Médiateur de la Ville de Pessac est d'une durée de 3 ans renouvelable une fois par délibération en Conseil Municipal,

- de désigner Madame Catherine Dauny en qualité de Médiateur de la Ville de Pessac pour une durée de 3 ans renouvelable une fois par délibération en Conseil Municipal ;

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces consécutives à l'exécution de la présente délibération.

Le présent rapport est adopté à la majorité.

Abstention : Bérangère COUILLARD, Benoît GRANGE

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_156-DE

Contre : Sébastien SAINT-PASTEUR, Philippe MONTERAT, Najat AZMY, Alain PARIENTE, Sylvie BRIDIER, Jean-François GRÈZES, Maud MATHIEU-CHAIGNEAU, Laure CURVALE, Michaël RISTIC, Florence BOUGAULT

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le/La secrétaire de séance,	Le Maire,
Signé Marion ALBANY	Franck RAYNAL

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le 09-11-26
ID : 033-213303183-20261109-DEL2026_157-BF

Département de la Gironde
Arrondissement de Bordeaux

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de PESSAC

Séance du mardi 03 novembre 2026

L'an deux mille vingt six, le trois novembre à 18 h00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents :
Franck RAYNAL - Pascale PAVONE - Sylvie VIEU - Emmanuel MAGÈS - Edith DUMARTIN - Jérémie LANDREAU - Margot DÉCORY - Ludovic BIDEAU - Delphine SABATEY - Fabien LEROY - Isabelle RIGAUD - Valérie BERNEDE - Jean-Philippe LAVILLE - Cem ORUC - Fatiha BOZDAG - Stéphane MARI - Zeineb LOUNICI - Benoît RAUTUREAU - Véronique CARLOTTI - Christian CHAREYRE - Nathalie LOZACH - Romuald LABAT - Hadiza GARBA - Céline NIKITINE - Didier BOULOT - Marina CARLOTTI - Lucas LACARRIERE - Marion ALBANY - Bruno MARCHESSOU - Gladys THIEBAULT - Sabine JACOB-NEUVILLE - Najat AZMY - Alain PARIENTE - Sylvie BRIDIER - Jean-François GRÈZES - Maud MATHIEU-CHAIGNEAU - Laure CURVALE - Michaël RISTIC - Florence BOUGAULT - Bérangère COUILLARD - Benoît GRANGE

Absents ayant donné procuration :
Naji YAHMDI procuration à Stéphane MARI
Marc GATTI procuration à Edith DUMARTIN
Fatima BIZINE procuration à Jean-Philippe LAVILLE
Nolwenn LECAME procuration à Emmanuel MAGÈS
Philippe ROBAK procuration à Jérémie LANDREAU
Dominique MOUSSOURS-EYROLLES procuration à Margot DÉCORY
Sébastien SAINT-PASTEUR procuration à Sylvie BRIDIER
Philippe MONTERAT procuration à Alain PARIENTE

Secrétaire de séance : Marion ALBANY

n°d'ordre : DEL2026_157

Objet : Exercice 2026 - Décision modificative n°1 - Approbation

Monsieur Jérémie LANDREAU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Après avoir pris connaissance des prévisions de recettes et de dépenses de la Décision modificative n°1 et de ses annexes jointes, et après lecture du rapport,

Le Conseil Municipal décide :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

- de procéder à l'adoption du projet de Décision Modificative n°1 ;

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 033-213303183-20261109-DEL2026_157-BF

- d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, l'Adjoint aux Finances, à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération.

Le présent rapport est adopté à la majorité.

Contre : Sébastien SAINT-PASTEUR, Philippe MONTERAT, Najat AZMY, Alain PARIENTE, Sylvie BRIDIER, Jean-François GRÈZES, Maud MATHIEU-CHAIGNEAU, Laure CURVALE, Michaël RISTIC, Florence BOUGAULT, Bérangère COUILLARD, Benoît GRANGE

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le/La secrétaire de séance,

MAIRIE de PESSAC (Gironde) 160

Marion ALBANY

Le Maire,

MAIRIE de PESSAC (Gironde) 160

Franck RAYNAL

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le 09-11-26
ID : 033-213303183-20261109-DEL2026_157-BF

Equilibre du budget : DM1 2026

Fonctionnement

	Chap.	Libellé chapitre	PE1 Budget principal	Total
Dépenses d'ordre	023	Virement à la section d'investissement	1 140 868,57	**1 140 868,57**
	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	**0,00**
		Dépenses d'ordre	**1 140 868,57**	**1 140 868,57**
Dépenses réelles	022	Dépenses imprévues	0,00	**0,00**
	65	Autres charges de gestion courante	11 000,00	**11 000,00**
	66	Charges financières	80 000,00	**80 000,00**
	67	Charges spécifiques	0,00	**0,00**
	68	Dotations aux provisions et dépréciations	0,00	**0,00**
	011	Charges à caractère général	106 033,00	**106 033,00**
	012	Charges de personnel et frais assimilés	-42 440,06	**-42 440,06**
	014	Atténuations de produits	-500 000,00	**-500 000,00**
		Dépenses réelles	**-345 407,06**	**-345 407,06**
Total Dépenses de fonctionnement			**795 461,51**	**795 461,51**
Recettes d'ordre	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	**0,00**
		Recettes d'ordre	**0,00**	**0,00**
Recettes réelles	70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	178 300,00	**178 300,00**
	73	Impôts et taxes	17 662,20	**17 662,20**
	731	Fiscalité locale	32 421,00	**32 421,00**
	74	Dotations et participations	157 613,85	**157 613,85**
	75	Autres produits de gestion courante	13 354,07	**13 354,07**
	76	Produits financiers	0,00	**0,00**
	77	Produits spécifiques	34 333,39	**34 333,39**
	78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	361 777,00	**361 777,00**
	002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	**0,00**
	013	Atténuations de charges	0,00	**0,00**
		Recettes réelles	**795 461,51**	**795 461,51**
Total Recettes de fonctionnement			**795 461,51**	**795 461,51**

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 033-213303183-20261109-DEL2026_157-BF

Investissement

	Chap.	Libellé chapitre	PE1 Budget principal	Total
Dépenses d'ordre	041	Opérations patrimoniales	70 516,80	**70 516,80**
	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	**0,00**
		Dépenses d'ordre	**70 516,80**	**70 516,80**
Dépenses réelles	020	Dépenses imprévues	0,00	**0,00**
	13	Subventions d'investissement	0,00	**0,00**
	16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	**0,00**
	20	Immobilisations incorporelles	0,00	**0,00**
	204	Subventions d'équipement versées	-32 680,98	**-32 680,98**
	21	Immobilisations corporelles	-1 651 905,00	**-1 651 905,00**
	23	Immobilisations en cours	2 460 405,00	**2 460 405,00**
	26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	**0,00**
	27	Autres immobilisations financières	0,00	**0,00**
	001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	**0,00**
	4541101	Péril Pessac 2023 Tvx d'office 11 Rue William	0,00	**0,00**
	4541104	Péril Pessac 2023 75 rue Bougnard	0,00	**0,00**
	4541112	Péril Pessac 2023 12 avenue du Vallon	0,00	**0,00**
	4541113	Péril Pessac 2023 20 rue Résédas appt 1021 Mme Taghi	0,00	**0,00**
	4541114	Péril Pessac 2023 5 rue Morisot appt 21 M Petit	0,00	**0,00**
	4541115	Péril Pessac 2023 99 rue Brunet Démol jardins Louis Louis	0,00	**0,00**
	4541117	2024 - Péril Pessac - 175 av. de la Paillère - Bat B	0,00	**0,00**
	4541118	2025_Travaux d'office_DEP	0,00	**0,00**
	4541120	2026 Pessac Travaux office DEP	0,00	**0,00**
		Dépenses réelles	**775 819,02**	**775 819,02**
Total Dépenses d'investissement			**846 335,82**	**846 335,82**
Recettes d'ordre	021	Virement de la section de fonctionnement	1 140 868,57	**1 140 868,57**
	041	Opérations patrimoniales	70 516,80	**70 516,80**
	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	**0,00**
		Recettes d'ordre	**1 211 385,37**	**1 211 385,37**
Recettes réelles	024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	**0,00**
	10	Dotations, fonds divers et réserves	-152 766,81	**-152 766,81**
	13	Subventions d'investissement	658 073,00	**658 073,00**
	16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	**0,00**
	21	Immobilisations corporelles	0,00	**0,00**
	23	Immobilisations en cours	0,00	**0,00**
	27	Autres immobilisations financières	0,00	**0,00**
	001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	**0,00**
	4541201	Péril Pessac 2023 Tvx d'office 11 Rue William	0,00	**0,00**
	4541204	Péril Pessac 2023 75 avenue de Bougnard	0,00	**0,00**
	4541212	Péril Pessac 2023 12 avenue du Vallon	0,00	**0,00**
	4541213	Péril Pessac 2023 20 rue Résédas appt 1021 Mme Taghi	0,00	**0,00**
	4541214	Péril Pessac 2023 5 rue Morisot appt 21 M Petit	0,00	**0,00**
	4541215	Péril Pessac 2023 99 rue Brunet Démol jardins Louis Louis	0,00	**0,00**
	4541217	2024 - Péril Pessac - 175 av. de la Paillère - Bat B	0,00	**0,00**
	4541218	2025_Travaux d'office_REC	0,00	**0,00**
	4541220	2026 - Pessac Travaux d'office_REC	0,00	**0,00**
		Recettes réelles	**505 306,19**	**505 306,19**
Total Recettes d'investissement			**1 716 691,56**	**1 716 691,56**

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Communes : **Pessac Ville (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21330318300015

POSTE COMPTABLE : Trésorier de Mérignac

M. 57

Décision modificative 1 (3)
Voté par nature

BUDGET : PE1 Budget principal (3)

ANNEE 2026

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières 4
B - Modalités de vote du budget 5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats 6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses 7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes 8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports 9
B1 - Présentation des AP votées 10
B2 - Présentation des AE votées 11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement 12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement 15
D1 - Balance générale - Dépenses 17
D2 - Balance générale - Recettes 19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble 21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article 25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement 29
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP 30
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP 31
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article 32
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble 35
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article 38
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article 44

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble 47
A1.01 - Opérations non ventilables 50
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux 51
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens 54
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité 55
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage 56
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs 59
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA) 63
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA 66
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat 67
A1.906 - Fonction 6 - Action économique 70
A1.907 - Fonction 7 - Environnement 72
A1.908 - Fonction 8 - Transports 75
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble 79
A2.01 - Opérations non ventilables 81
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux 82
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens 88
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité 89
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage 90
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs 96
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) 102
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA 105
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI 106
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat 107
A2.936 - Fonction 6 - Action économique 110
A2.937 - Fonction 7 - Environnement 112
A2.938 - Fonction 8 - Transports 115

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	119
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	121
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	122

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	124

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;

les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES — I

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES — A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	68102

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1321,67

	Informations financières – ratios	Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1086.57
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1193.15
3	Dépenses d'équipement brut / population	331.31
4	Encours de dette / population (2) (3)	651.25
5	DGF / population	121,76
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	47.98%
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	94.93%
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	27,77%
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	54.58%
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	8,93%

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1er janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :
- Fonctionnement : 7,5%
- Investissement : 7,5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°… du …

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.

I – INFORMATIONS GENERALES — I

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS — C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	108 685 813,93	121 772 783,31	-2 473 293,45	A1 10 613 675,93
Investissement	35 674 841,62	38 311 611,15	(2) -8 473 293,45	A2 -5 836 523,92
Fonctionnement	73 010 972,31	83 461 172,16	(3) 6 000 000,00	A3 16 450 199,85

	RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses		Recettes		Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II	3 721 421,21	III + IV	261 972,17	B1	-3 459 449,04
Investissement	I	3 721 421,21	III	261 972,17	B2	-3 459 449,04
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (4)
TOTAL	**A1 + B1**	7 154 226,89
Investissement	**A2 + B2**	-9 295 972,96
Fonctionnement	**A3 + B3**	16 450 199,85

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I)	3 721 421,21
018	RSA		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (3)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)		125 825,69
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		283 146,75
21	Immobilisations corporelles (3)		2 258 530,32
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		1 053 918,45
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II)	0,00
011	Charges à caractère général (4)		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)		0,00
014	Atténuations de produits		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)		0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00
66	Charges financières		0,00
67	Charges spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 261 972,17
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	261 972,17
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

VUE D'ENSEMBLE — A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	846 335,82	1 716 691,56
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (3)	846 335,82	1 716 691,56

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	795 461,51	795 461,51
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (4)	795 461,51	795 461,51

TOTAL DU BUDGET (5)	1 641 797,33	2 512 153,07

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

PRESENTATION DES AP VOTEES — B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
PE111E12	21-01 Maintenance Eclairage public	20, 23	237 000,00
PE114E08	21-04 Rénovation des Ecoles (2ème période)	21, 23	200 000,00
AP 23-01	23-01 Schéma d'aménagement nocturne	23	433 000,00
AP 26-03	26-03 Rénovation Ecoles - PAC (2026 - 2029)	23	9 000 000,00
TOTAL			**9 870 000,00**

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00

TOTAL GENERAL	**9 870 000,00**

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			**0,00**

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00

TOTAL GENERAL	**0,00**

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT — C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	163 225,69	0,00	0,00	0,00	163 225,69
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	2 556 808,75	0,00	-32 680,98	-32 680,98	2 524 127,77
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	9 541 936,32	0,00	-1 651 905,00	-1 651 905,00	7 890 031,32
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	12 039 468,41	0,00	2 460 405,00	2 460 405,00	14 499 873,41
Total des dépenses d'équipement		**24 301 439,17**	**0,00**	**775 819,02**	**775 819,02**	**25 077 258,19**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 150 000,00	0,00	0,00	0,00	3 150 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	44 800,00	0,00	0,00	0,00	44 800,00
27	Autres immobilisations financières (4)	7 000,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
Total des dépenses financières		**3 201 800,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**3 201 800,00**
45…	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
Total des dépenses réelles d'investissement		**27 513 239,17**	**0,00**	**775 819,02**	**775 819,02**	**28 289 058,19**
040	*Opérations ordre transf. entre sections (8)*	*1 187 480,00*		*0,00*	*0,00*	*1 187 480,00*
041	*Opérations patrimoniales (8)*	*1 141 073,19*		*70 516,80*	*70 516,80*	*1 211 589,99*
Total des dépenses d'ordre d'investissement		***2 328 553,19***		***70 516,80***	***70 516,80***	***2 399 069,99***

TOTAL	**29 841 792,36**	**0,00**	**846 335,82**	**846 335,82**	**30 688 128,18**
					+
				D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE	**5 836 523,92**
					=
				TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**36 524 652,10**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	6 316 278,43	0,00	658 073,00	658 073,00	6 974 351,43
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	416 667,00	0,00	0,00	0,00	416 667,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		**6 732 945,43**	**0,00**	**658 073,00**	**658 073,00**	**7 391 018,43**
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	5 579 667,00	0,00	-152 766,81	-152 766,81	5 426 900,19
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	10 450 199,85	0,00	0,00	0,00	10 450 199,85
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	274 242,50	0,00	0,00	0,00	274 242,50
Total des recettes financières		**16 304 109,35**	**0,00**	**-152 766,81**	**-152 766,81**	**16 151 342,54**
45…	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
Total des recettes réelles d'investissement		**23 047 054,78**	**0,00**	**505 306,19**	**505 306,19**	**23 552 360,97**
021	*Virement de la section de fonctionnement (10)*	*10 317 039,62*		*1 140 868,57*	*1 140 868,57*	*11 457 908,19*
040	*Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)*	*2 987 993,02*		*0,00*	*0,00*	*2 987 993,02*
041	*Opérations patrimoniales (10)*	*1 141 073,19*		*70 516,80*	*70 516,80*	*1 211 589,99*
Total des recettes d'ordre d'investissement		***14 446 105,83***		***1 211 385,37***	***1 211 385,37***	***15 657 491,20***
TOTAL		**37 493 160,61**	**0,00**	**1 716 691,56**	**1 716 691,56**	**39 209 852,17**
						+
					R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE	**0,00**
						=
					TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**39 209 852,17**

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	**13 258 421,21**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT — C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	14 785 733,94	0,00	106 033,00	106 033,00	14 891 766,94
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	35 545 520,00	0,00	-42 440,06	-42 440,06	35 503 079,94
014	Atténuations de produits	11 507 324,00	0,00	-500 000,00	-500 000,00	11 007 324,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	11 006 008,60	0,00	11 000,00	11 000,00	11 017 008,60
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		**72 844 586,54**	**0,00**	**-425 407,06**	**-425 407,06**	**72 419 179,48**
66	Charges financières	1 313 442,31	0,00	80 000,00	80 000,00	1 393 442,31
67	Charges spécifiques (4)	129 750,00	0,00	0,00	0,00	129 750,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	55 000,00		0,00	0,00	55 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		**74 342 778,85**	**0,00**	**-345 407,06**	**-345 407,06**	**73 997 371,79**
023	*Virement à la section d'investissement (5)*	*10 317 039,62*		*1 140 868,57*	*1 140 868,57*	*11 457 908,19*
042	*Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)*	*2 987 993,02*		*0,00*	*0,00*	*2 987 993,02*
043	*Opérations ordre intérieur de la section (5)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		***13 305 032,64***		***1 140 868,57***	***1 140 868,57***	***14 445 901,21***
TOTAL		**87 647 811,49**	**0,00**	**795 461,51**	**795 461,51**	**88 443 273,00**
					+	
					D 002 RESULTAT REPORTE	**0,00**
					=	
					TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	**88 443 273,00**

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.*

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	120 000,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 949 146,07	0,00	178 300,00	178 300,00	3 127 446,07
73	Impôts et taxes (sauf 731)	3 062 588,92	0,00	17 662,20	17 662,20	3 080 251,12
731	Fiscalité locale	61 255 248,00	0,00	32 421,00	32 421,00	61 287 669,00
74	Dotations et participations (4)	12 089 649,87	0,00	157 613,85	157 613,85	12 247 263,72
75	Autres produits de gestion courante (4)	963 398,63	0,00	13 354,07	13 354,07	976 752,70
Total des recettes de gestion courante		**80 440 031,49**	**0,00**	**399 351,12**	**399 351,12**	**80 839 382,61**
76	Produits financiers	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
77	Produits spécifiques (4)	20 000,00	0,00	34 333,39	34 333,39	54 333,39
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		361 777,00	361 777,00	361 777,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		**80 460 331,49**	**0,00**	**795 461,51**	**795 461,51**	**81 255 793,00**
042	*Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)*	*1 187 480,00*		*0,00*	*0,00*	*1 187 480,00*
043	*Opérations ordre intérieur de la section (5)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		***1 187 480,00***		***0,00***	***0,00***	***1 187 480,00***
TOTAL		**81 647 811,49**	**0,00**	**795 461,51**	**795 461,51**	**82 443 273,00**
						+
					R 002 RESULTAT REPORTE	**6 000 000,00**
						=
					TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	**88 443 273,00**

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	**13 258 421,21**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.*

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

BALANCE GENERALE – DEPENSES — D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	*0,00*	0,00
13	Subventions d'investissement (3)		0,00	*0,00*	0,00
15	*Provisions pour risques et charges (4)*			*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)		0,00	*0,00*	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)		0,00	*0,00*	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)		-32 680,98	*0,00*	*-32 680,98*
21	Immobilisations corporelles (3) (5)		-1 651 905,00	*0,00*	-1 651 905,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8)	0,00	*0,00*	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)		2 460 405,00	*70 516,80*	*2 530 921,80*
018	RSA		0,00	*0,00*	0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00	*0,00*	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00	*0,00*	0,00
28	*Amortissement des immobilisations (reprises)*			*0,00*	0,00
29	*Dépréciations des immobilisations (4)*			*0,00*	0,00
39	*Dépréciation des stocks et en-cours (4)*			*0,00*	0,00
3…	*Stocks et en-cours*			*0,00*	0,00
198	*Neutralisation des amortissements*			*0,00*	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)		0,00	*0,00*	0,00
481	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*			*0,00*	0,00
49	*Dépréciation des comptes de tiers (4)*			*0,00*	0,00
59	*Dépréciation des comptes financiers (4)*			*0,00*	0,00
	Dépenses d'investissement – Total		**775 819,02**	***70 516,80***	**846 335,82**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**846 335,82**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	106 033,00		106 033,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	-42 440,06		-42 440,06
014	Atténuations de produits	-500 000,00		-500 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks*		*0,00*	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	11 000,00	*0,00*	11 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	80 000,00	*0,00*	80 000,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	*0,00*	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	*0,00*	0,00
71	*Production stockée (ou déstockage)*		*0,00*	0,00
023	*Virement à la section d'investissement*		*1 140 868,57*	1 140 868,57
	Dépenses de fonctionnement – Total	**-345 407,06**	***1 140 868,57***	**795 461,51**

+

D 002 RESULTAT REPORTE	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	**795 461,51**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

BALANCE GENERALE – RECETTES — D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)		-152 766,81	*0,00*	-152 766,81
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)		658 073,00	*70 516,80*	728 589,80
15	*Provisions pour risques et charges (4)*			*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)		0,00	*0,00*	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)		0,00	*0,00*	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)		0,00	*0,00*	*0,00*
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00	*0,00*	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7)	0,00	*0,00*	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00	*0,00*	*0,00*
018	RSA		0,00	*0,00*	0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00	*0,00*	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00	*0,00*	0,00
28	*Amortissement des immobilisations*			*0,00*	0,00
29	*Dépréciations des immobilisations (4)*			*0,00*	0,00
39	*Dépréciation des stocks et en-cours (4)*			*0,00*	0,00
3…	*Stocks et en-cours*			*0,00*	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)		0,00	*0,00*	0,00
481	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*			*0,00*	0,00
49	*Dépréciation des comptes de tiers (4)*			*0,00*	0,00
59	*Dépréciation des comptes financiers (4)*			*0,00*	0,00
021	*Virement de la section de fonctionnement*			*1 140 868,57*	1 140 868,57
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total		**505 306,19**	***1 211 385,37***	**1 716 691,56**

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE	**0,00**

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**1 716 691,56**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks*		*0,00*	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	178 300,00		178 300,00
71	*Production stockée (ou déstockage)*		*0,00*	0,00
72	*Production immobilisée*		*0,00*	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	17 662,20		17 662,20
731	Fiscalité locale	32 421,00		32 421,00
74	Dotations et participations (8)	157 613,85		157 613,85
75	Autres produits de gestion courante (8)	13 354,07	0,00	13 354,07
76	Produits financiers	0,00	*0,00*	0,00
77	Produits spécifiques (8)	34 333,39	*0,00*	34 333,39
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	361 777,00	*0,00*	361 777,00
79	*Transferts de charges*		*0,00*	0,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
Recettes de fonctionnement – Total	**795 461,51**	***0,00***	**795 461,51**
			+
		R 002 RESULTAT REPORTE	**0,00**
			=
		TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	**795 461,51**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET — III

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE — A

DEPENSES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		**29 841 792,36**	**0,00**	**9 870 000,00**	**846 335,82**	**846 335,82**	**1 235 000,00**	**-388 664,18**	**846 335,82**
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	163 225,69	0,00	33 415,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	2 556 808,75	0,00	0,00	-32 680,98	-32 680,98	0,00	-32 680,98	-32 680,98
21	Immobilisations corporelles	9 541 936,32	0,00	106,29	-1 651 905,00	-1 651 905,00	-130 000,00	-1 521 905,00	-1 651 905,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	12 039 468,41	0,00	9 836 477,84	2 460 405,00	2 460 405,00	1 365 000,00	1 095 405,00	2 460 405,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		**24 301 439,17**	**0,00**	**9 870 000,00**	**775 819,02**	**775 819,02**	**1 235 000,00**	**-459 180,98**	**775 819,02**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 150 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	44 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		**3 201 800,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		**27 513 239,17**	**0,00**	**9 870 000,00**	**775 819,02**	**775 819,02**	**1 235 000,00**	**-459 180,98**	**775 819,02**
040	*Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)*	*1 187 480,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (8)*	*1 141 073,19*			*70 516,80*	*70 516,80*		*70 516,80*	*70 516,80*
Total des dépenses d'ordre		**2 328 553,19**			**70 516,80**	**70 516,80**		**70 516,80**	**70 516,80**

D001 Solde d'exécution négatif reporté (9)	**0,00**

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								**846 335,82**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		**27 042 960,76**	**0,00**	**1 716 691,56**	**1 716 691,56**	**1 716 691,56**
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	6 316 278,43	0,00	658 073,00	658 073,00	658 073,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	416 667,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		**6 732 945,43**	**0,00**	**658 073,00**	**658 073,00**	**658 073,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	5 579 667,00	0,00	-152 766,81	-152 766,81	-152 766,81
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
024	Produits des cessions d'immobilisations	274 242,50	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		**5 853 909,50**	**0,00**	**-152 766,81**	**-152 766,81**	**-152 766,81**
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		**12 596 854,93**	**0,00**	**505 306,19**	**505 306,19**	**505 306,19**
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*10 317 039,62*		*1 140 868,57*	*1 140 868,57*	*1 140 868,57*
040	*Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)*	*2 987 993,02*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (7)*	*1 141 073,19*		*70 516,80*	*70 516,80*	*70 516,80*
Total des recettes d'ordre		***14 446 105,83***		***1 211 385,37***	***1 211 385,37***	***1 211 385,37***

R001 Solde d'exécution positif reporté (8)	**0,00**

Affectation au compte 1068 (9)	**0,00**

Total des recettes d'investissement cumulées	**1 716 691,56**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.

(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET — III

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE — A1

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		**29 841 792,36**	**0,00**	**9 870 000,00**	**846 335,82**	**846 335,82**	**1 235 000,00**	**-388 664,18**	**846 335,82**
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	163 225,69	0,00	33 415,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	140 825,69	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	22 400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	2 556 808,75	0,00	0,00	-32 680,98	-32 680,98	0,00	-32 680,98	-32 680,98
2041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	49 610,00	0,00		38 031,00	38 031,00	0,00	38 031,00	38 031,00
2041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	808 601,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	67 400,00	0,00		-9 500,00	-9 500,00	0,00	-9 500,00	-9 500,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	464 527,75	0,00		-61 211,98	-61 211,98	0,00	-61 211,98	-61 211,98
2046	Attributions compensation investissement	1 166 670,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	9 541 936,32	0,00	106,29	-1 651 905,00	-1 651 905,00	-130 000,00	-1 521 905,00	-1 651 905,00
2111	Terrains nus	39 350,00	0,00		-38 000,00	-38 000,00	0,00	-38 000,00	-38 000,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	150,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	1 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	7 278,71	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	2 373 841,43	0,00		-502 000,00	-502 000,00	-130 000,00	-372 000,00	-502 000,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	1 205 351,00	0,00		-1 095 405,00	-1 095 405,00	0,00	-1 095 405,00	-1 095 405,00
21316	Equipements du cimetière	121 360,32	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	3 111 412,40	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2148	Construct° sol autrui - Autres construct	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	2 519,04	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	344 483,26	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
21534	Réseaux d'électrification	167 983,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	312 724,47	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
21568	Autre matériel, outillage incendie	1 170,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	5 328,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	310,97	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	354 366,52	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21621	Biens sous-jacents	5 400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	21 856,34	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	247 698,91	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	4 358,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	23 220,93	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	89 357,17	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	660 561,81	0,00		-31 000,00	-31 000,00	0,00	-31 000,00	-31 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	439 354,04	0,00		9 500,00	9 500,00	0,00	9 500,00	9 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	12 039 468,41	0,00	9 836 477,84	2 460 405,00	2 460 405,00	1 365 000,00	1 095 405,00	2 460 405,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	1 118 468,81	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	8 324 334,58	0,00		2 825 405,00	2 825 405,00	1 730 000,00	1 095 405,00	2 825 405,00
2315	Install., matériel et outill. technique	2 472 727,29	0,00		-365 000,00	-365 000,00	-365 000,00	0,00	-365 000,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	2 000,36	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
237	Avances commandes immo incorporelles	39,86	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	121 897,51	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		**24 301 439,17**	**0,00**	**9 870 000,00**	**775 819,02**	**775 819,02**	**1 235 000,00**	**-459 180,98**	**775 819,02**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	3 150 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	3 077 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	10 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16818	Emprunts - Autres prêteurs	63 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	44 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	44 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	7 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		**3 201 800,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
45…	Opérations pour compte de tiers (6)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4541118	2025_Travaux d'office_DEP	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4541120	2026 Pessac Travaux office DEP	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		**27 513 239,17**	**0,00**	**9 870 000,00**	**775 819,02**	**775 819,02**	**1 235 000,00**	**-459 180,98**	**775 819,02**
040	*Opérations ordre transf. entre sections (7)*	*1 187 480,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
	Reprise sur autofinancement antérieur	*1 187 480,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
13918	*Autres subventions d'équipement transf.*	*1 200,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
198	*Neutralisation des amortissements*	*1 186 280,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
	Charges transférées (8)	*0,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
21351	*Bâtiments publics*	*0,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (9)*	*1 141 073,19*			*70 516,80*	*70 516,80*		*70 516,80*	*70 516,80*

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
2031	*Frais d'études*	*0,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
204412	*Sub nat org pub - Bât. et installations*	*18 831,07*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
2113	*Terrains aménagés autres que voirie*	*427 972,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
2128	*Autres agencements et aménagements*	*0,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
21351	*Bâtiments publics*	*376 035,92*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
21538	*Autres réseaux*	*118 234,20*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
21848	*Autres matériels de bureau et mobiliers*	*0,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
2312	*Agencements et aménagements de terrains*	*0,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
2313	*Constructions*	*200 000,00*			*70 516,80*	*70 516,80*		*70 516,80*	*70 516,80*
2315	*Install., matériel et outill. technique*	*0,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
Total des dépenses d'ordre		**2 328 553,19**			**70 516,80**	**70 516,80**		**70 516,80**	**70 516,80**

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET — III

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE — A3

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		**27 042 960,76**	**0,00**	**1 716 691,56**	**1 716 691,56**	**1 716 691,56**
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	6 316 278,43	0,00	658 073,00	658 073,00	658 073,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	951 367,10	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	900 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	3 216 936,33	0,00	0,00	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	158 514,50	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	316 720,00	0,00	-36 700,00	-36 700,00	-36 700,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	103 211,64	0,00	0,00	0,00	0,00
1348	Autres fonds non transférables	669 528,86	0,00	694 773,00	694 773,00	694 773,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	416 667,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16818	Emprunts - Autres prêteurs	416 667,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		**6 732 945,43**	**0,00**	**658 073,00**	**658 073,00**	**658 073,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	5 579 667,00	0,00	-152 766,81	-152 766,81	-152 766,81
10222	FCTVA	4 963 027,00	0,00	-160 827,13	-160 827,13	-160 827,13
10226	Taxe d'aménagement	616 640,00	0,00	8 060,32	8 060,32	8 060,32
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	274 242,50	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des recettes financières		**5 853 909,50**	**0,00**	**-152 766,81**	**-152 766,81**	**-152 766,81**
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		**12 596 854,93**	**0,00**	**505 306,19**	**505 306,19**	**505 306,19**
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*10 317 039,62*		*1 140 868,57*	*1 140 868,57*	*1 140 868,57*
040	*Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)*	*2 987 993,02*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
192	*Plus ou moins-values sur cession immo.*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
2115	*Terrains bâtis*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
2138	*Autres constructions*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
28031	*Frais d'études*	*123 727,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
28041412	*Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations*	*7 014,05*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
28041511	*Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel*	*19 610,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
28041512	*Subv. Grpt : Bâtiments, installations*	*18 153,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
28041582	*Autres grpts - Bâtiments et installat°*	*7 350,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
280421	*Privé - Biens mob., matériel et études*	*36 296,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
280422	*Privé - Bâtiments et installations*	*213 424,22*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
2804412	*Sub nat org pub - Bât. et installations*	*1 988,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
2804422	*Sub nat privé - Bât. et installations*	*691,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
28046	*Attributions compensation investissement*	*1 166 670,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
2805	*Licences, logiciels, droits similaires*	*23 000,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
28121	*Plantations d'arbres et d'arbustes*	*35 471,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
281321	*Immeubles de rapport*	*58 917,38*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
281568	*Autre matériel, outillage incendie*	*1 500,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
2815738	*Autre matériel et outillage de voirie*	*2 626,49*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
28158	*Autres inst.,matériel,outil. techniques*	*171 677,20*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
28181	*Installations générales, aménagt divers*	*201 250,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
281828	*Autres matériels de transport*	*139 806,54*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
281831	*Matériel informatique scolaire*	*13,23*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
281838	*Autre matériel informatique*	*25 648,43*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
281841	*Matériel de bureau et mobilier scolaire*	*96 050,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
281848	*Autres matériels de bureau et mobiliers*	*233 718,20*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
28188	*Autres immo. corporelles*	*403 391,28*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (10)*	*1 141 073,19*		*70 516,80*	*70 516,80*	*70 516,80*
1318	*Autres subventions d'équipement transf.*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
13251	*Subv. non transf. GFP de rattachement*	*118 234,20*		*70 516,80*	*70 516,80*	*70 516,80*
1328	*Autres subventions d'équip. non transf.*	*427 972,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
2031	*Frais d'études*	*376 035,92*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
2111	*Terrains nus*	*12 462,11*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
2113	*Terrains aménagés autres que voirie*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
2115	*Terrains bâtis*	*5 198,96*		*0,00*	*0,00*	*0,00*

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
237	*Avances commandes immo incorporelles*	*1 170,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
238	*Avances commandes immo corporelles*	*200 000,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des recettes d'ordre		***14 446 105,83***		***1 211 385,37***	***1 211 385,37***	***1 211 385,37***

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET — III

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE — B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		**87 647 811,49**	**0,00**	**0,00**	**795 461,51**	**795 461,51**	**0,00**	**795 461,51**	**795 461,51**
011	Charges à caractère général (4)	14 785 733,94	0,00	0,00	106 033,00	106 033,00	0,00	106 033,00	106 033,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	35 545 520,00	0,00		-42 440,06	-42 440,06		-42 440,06	-42 440,06
014	Atténuations de produits	11 507 324,00	0,00		-500 000,00	-500 000,00		-500 000,00	-500 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	11 006 008,60	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		**72 844 586,54**	**0,00**	**0,00**	**-425 407,06**	**-425 407,06**	**0,00**	**-425 407,06**	**-425 407,06**
66	Charges financières	1 313 442,31	0,00		80 000,00	80 000,00		80 000,00	80 000,00
67	Charges spécifiques (4)	129 750,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	55 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		**1 498 192,31**	**0,00**	**0,00**	**80 000,00**	**80 000,00**		**80 000,00**	**80 000,00**
Total des dépenses réelles		**74 342 778,85**	**0,00**	**0,00**	**-345 407,06**	**-345 407,06**	**0,00**	**-345 407,06**	**-345 407,06**
023	*Virement à la section d'investissement*	*10 317 039,62*			*1 140 868,57*	*1 140 868,57*		*1 140 868,57*	*1 140 868,57*
042	*Opérations ordre transf. entre sections (5)*	*2 987 993,02*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
043	*Opérations ordre intérieur de la section*	*0,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
Total des dépenses d'ordre		**13 305 032,64**			**1 140 868,57**	**1 140 868,57**		**1 140 868,57**	**1 140 868,57**

D002 Résultat reporté	**0,00**

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	**795 461,51**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		**81 647 811,49**	**0,00**	**795 461,51**	**795 461,51**	**795 461,51**
013	Atténuations de charges (3)	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 949 146,07	0,00	178 300,00	178 300,00	178 300,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	3 062 588,92	0,00	17 662,20	17 662,20	17 662,20
731	Fiscalité locale	61 255 248,00	0,00	32 421,00	32 421,00	32 421,00
74	Dotations et participations (3)	12 089 649,87	0,00	157 613,85	157 613,85	157 613,85
75	Autres produits de gestion courante (3)	963 398,63	0,00	13 354,07	13 354,07	13 354,07
Total des recettes de gestion des services		**80 440 031,49**	**0,00**	**399 351,12**	**399 351,12**	**399 351,12**
76	Produits financiers	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	20 000,00	0,00	34 333,39	34 333,39	34 333,39
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		361 777,00	361 777,00	361 777,00
Total des recettes financières		**20 300,00**	**0,00**	**396 110,39**	**396 110,39**	**396 110,39**
Total des recettes réelles		**80 460 331,49**	**0,00**	**795 461,51**	**795 461,51**	**795 461,51**
042	*Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)*	*1 187 480,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
043	*Opérations ordre intérieur de la section (7)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des recettes d'ordre		**1 187 480,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**

R002 Résultat reporté	**0,00**

Total des recettes de fonctionnement cumulées	**795 461,51**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET — III

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE — B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		**87 647 811,49**	**0,00**	**0,00**	**795 461,51**	**795 461,51**	**0,00**	**795 461,51**	**795 461,51**
011	Charges à caractère général (5)	14 785 733,94	0,00	0,00	106 033,00	106 033,00	0,00	106 033,00	106 033,00
6042	Achats de prestations de services	138 700,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	334 194,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	2 395 218,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60613	Chauffage urbain	623 159,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	65 570,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	71 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	121 684,36	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60624	Produits de traitement	26 134,33	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	20 719,23	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	224 679,35	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	139 227,21	0,00		-4 000,00	-4 000,00	0,00	-4 000,00	-4 000,00
60633	Fournitures de voirie	304,80	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	98 401,61	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	18 047,80	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	169 687,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60661	Médicaments	250,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	3 544,86	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	178 571,77	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	132 655,02	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	3 228 779,72	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	49 677,42	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
61351	Matériel roulant	12 600,05	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	82 115,80	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	175 660,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	74 742,48	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	367 761,12	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
615232	Entretien, réparations réseaux	41 171,12	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	89 278,94	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	128 032,44	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	1 554 096,84	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	667 433,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	138 046,12	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	19 080,57	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6183	Frais de formation (personnel extérieur	700,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	180 290,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	14 878,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	67 462,54	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	1 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	49 680,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	4 423,40	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	283 583,15	0,00		2 544,00	2 544,00	0,00	2 544,00	2 544,00
6231	Annonces et insertions	19 333,46	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	444 382,73	0,00		-1 570,00	-1 570,00	0,00	-1 570,00	-1 570,00
6233	Foires et expositions	2 090,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	49 710,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	140 221,58	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	157 220,98	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	3 245,26	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6245	Transports de personnes extérieures	432 976,20	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	9 295,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6248	Divers	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	25 667,50	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6255	Frais de déménagement	2 718,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	73 945,80	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	1 328,88	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	30 001,64	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	85 525,52	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6282	Frais de gardiennage	57 763,58	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	500 509,51	0,00		17 400,00	17 400,00	0,00	17 400,00	17 400,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	30 000,00	0,00		67 659,00	67 659,00	0,00	67 659,00	67 659,00
62878	Remb. frais à des tiers	27 563,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	448 274,25	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	220 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	22 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	8 020,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	35 545 520,00	0,00		-42 440,06	-42 440,06		-42 440,06	-42 440,06
6218	Autre personnel extérieur	249 950,07	0,00		-4 544,00	-4 544,00		-4 544,00	-4 544,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	98 803,25	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6333	Particip. employeurs format. prof. cont.	2 045,74	0,00		-1 196,06	-1 196,06		-1 196,06	-1 196,06
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	216 770,20	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	59 166,02	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	14 364 938,43	0,00		-35 000,00	-35 000,00		-35 000,00	-35 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	127 792,46	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64113	NBI	253 763,18	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	4 458 091,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64131	Rémunérations	3 735 624,53	0,00		-1 700,00	-1 700,00		-1 700,00	-1 700,00
64132	SFT, indemnité de résidence	34 096,45	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	1 273 012,10	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6414	Personnel rémunéré à la vacation	458 824,47	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64168	Autres emplois aidés	34 975,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	57 409,77	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	4 128 504,92	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	5 561 991,77	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6454	Cotisations à l'assurance chômage	221 016,73	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	54 009,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	58 225,15	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
64731	Allocations chômage versées directement	43 270,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	46 154,51	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	7 085,25	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	11 507 324,00	0,00		-500 000,00	-500 000,00		-500 000,00	-500 000,00
7391118	Autres restit. dégrèv./contrib. directes	30 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
739211	Attribution de compensation	10 512 183,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
739218	Autres prél./revers. fisc. coll. locales	500 000,00	0,00		-500 000,00	-500 000,00		-500 000,00	-500 000,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	465 141,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	11 006 008,60	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
65132	Prix	16 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6525	Frais d'inhumation	430,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	645 363,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65312	Frais de mission et de déplacement	6 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	52 135,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	156 402,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65315	Formation	30 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	20 083,93	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	9 916,07	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65568	Autres contributions	31 950,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	451 235,70	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	75 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	0,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	6 020 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	15 220,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	3 153 551,00	0,00		-24 000,00	-24 000,00	0,00	-24 000,00	-24 000,00
6577	Remises gracieuses	1 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65811	Droits d''utilisat° - informatique nuage	4 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65818	Autres	39 012,60	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6583	Pénalités sur marchés	48 779,87	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6584	Amendes fiscales et pénales	14 570,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6585	Intérêts moratoires	1 220,13	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65883	Déficits sur opérations de gestion	14,30	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	213 225,00	0,00		-15 000,00	-15 000,00	0,00	-15 000,00	-15 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		**72 844 586,54**	**0,00**	**0,00**	**-425 407,06**	**-425 407,06**	**0,00**	**-425 407,06**	**-425 407,06**
66	Charges financières	1 313 442,31	0,00		80 000,00	80 000,00		80 000,00	80 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 350 000,00	0,00		80 000,00	80 000,00		80 000,00	80 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-36 557,69	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	129 750,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	129 750,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	55 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	30 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	25 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		**1 498 192,31**	**0,00**	**0,00**	**80 000,00**	**80 000,00**		**80 000,00**	**80 000,00**
Total des dépenses réelles		**74 342 778,85**	**0,00**	**0,00**	**-345 407,06**	**-345 407,06**	**0,00**	**-345 407,06**	**-345 407,06**
023	*Virement à la section d'investissement*	*10 317 039,62*			*1 140 868,57*	*1 140 868,57*		*1 140 868,57*	*1 140 868,57*
042	*Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)*	*2 987 993,02*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
675	*Valeurs comptables immobilisations cédée*	*0,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
6761	*Différences sur réalisations (positives)*	*0,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
6811	*Dot. amort. immos incorporelles*	*2 987 993,02*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
043	*Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)*	*0,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
Total des dépenses d'ordre		**13 305 032,64**			**1 140 868,57**	**1 140 868,57**		**1 140 868,57**	**1 140 868,57**

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	481 257,86
Montant des ICNE de l'exercice N-1	517 815,55
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-36 557,69

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).*

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET — III

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE — B2

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		**81 647 811,49**	**0,00**	**795 461,51**	**795 461,51**	**795 461,51**
013	Atténuations de charges (4)	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 949 146,07	0,00	178 300,00	178 300,00	178 300,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70321	Stationnement et location voie publique	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
70323	Red. occupation dom. public	57 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70383	Redevance de stationnement	88 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70384	Forfait de post-stationnement	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	0,00	2 300,00	2 300,00	2 300,00
7062	Redevances services à caractère culturel	96 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70631	Redevances services à caractère sportif	230 400,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	570 778,90	0,00	0,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	1 428 660,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	91 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	63 110,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	237 797,17	0,00	22 000,00	22 000,00	22 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	5 000,00	0,00	-2 000,00	-2 000,00	-2 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	3 062 588,92	0,00	17 662,20	17 662,20	17 662,20
73212	Dotation de solidarité communautaire	3 062 588,92	0,00	0,00	0,00	0,00
732181	Dispositif de lissage conjoncturel	0,00	0,00	17 662,20	17 662,20	17 662,20
731	Fiscalité locale	61 255 248,00	0,00	32 421,00	32 421,00	32 421,00
73111	Impôts directs locaux	56 635 631,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	3 014,00	0,00	39,00	39,00	39,00
73118	Autres contributions directes	40 000,00	0,00	35 435,00	35 435,00	35 435,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	2 700 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	86 103,00	0,00	-3 053,00	-3 053,00	-3 053,00

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
73141	Accise sur l'électricité	1 327 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73154	Droits de place	63 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	12 089 649,87	0,00	157 613,85	157 613,85	157 613,85
74111	Dotation forfaitaire des communes	5 322 466,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741123	DSU des communes	2 470 742,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741127	DNP des communes	498 688,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	18 000,00	0,00	-8 633,59	-8 633,59	-8 633,59
74611	DGD des communes et EPCI	70 000,00	0,00	2 849,00	2 849,00	2 849,00
74718	Autres participations Etat	138 014,00	0,00	-2 500,00	-2 500,00	-2 500,00
7472	Participation régions	30 600,00	0,00	-5 000,00	-5 000,00	-5 000,00
7473	Participation départements	2 500,00	0,00	-2 500,00	-2 500,00	-2 500,00
74751	Participation GFP de rattachement	38 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74771	Participation Fonds social européen	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	1 927 233,87	0,00	166 558,44	166 558,44	166 558,44
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	1 471 706,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	0,00	0,00	6 840,00	6 840,00	6 840,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	963 398,63	0,00	13 354,07	13 354,07	13 354,07
752	Revenus des immeubles	433 098,63	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	1 000,00	0,00	0,29	0,29	0,29
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	221 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	307 600,00	0,00	13 353,78	13 353,78	13 353,78
Total des recettes de gestion des services		**80 440 031,49**	**0,00**	**399 351,12**	**399 351,12**	**399 351,12**
76	Produits financiers	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
761	Produits de participations	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	20 000,00	0,00	34 333,39	34 333,39	34 333,39
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	20 000,00	0,00	34 333,39	34 333,39	34 333,39
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		361 777,00	361 777,00	361 777,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	0,00		361 777,00	361 777,00	361 777,00
Total des recettes réelles		**80 460 331,49**	**0,00**	**795 461,51**	**795 461,51**	**795 461,51**

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
042	*Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)*	*1 187 480,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
75888	*Autres*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
77681	*Neutralisation des amortissements*	*1 186 280,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
777	*Rec... subv inv transférées cpte résult*	*1 200,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
043	*Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des recettes d'ordre		**1 187 480,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).*

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES — IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE — A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		**3 231 800,00**	**2 896 807,40**	**0,00**	**107 572,77**	**6 067 835,54**	**10 867 791,73**	**189 630,35**	**0,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	106 220,56	0,00	21 400,00	0,00	8 160,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	30 000,00	1 224 311,00	0,00	0,00	658 601,00	362 322,47	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 251 984,69	0,00	65 334,32	201 526,73	4 446 284,08	185 943,35	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	314 291,15	0,00	10 838,45	5 207 707,81	6 051 025,18	3 687,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	44 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**16 568 009,54**	**0,00**	**0,00**	**10 000,00**	**2 784 906,86**	**3 925 571,74**	**58 514,50**	**0,00**
024	Produits des cessions d'immobilisations	274 242,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	15 877 100,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	2 784 906,86	3 925 571,74	58 514,50	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	416 667,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		**4 523 601,12**	**21 568,48**	**6 487,14**	**375 963,66**		**28 289 058,19**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		3 150 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	27 445,13	0,00	0,00	0,00		163 225,69
204	Subventions d'équipement versées	248 893,30	0,00	0,00	0,00		2 524 127,77
21	Immobilisations corporelles	1 334 938,87	21 568,48	6 487,14	375 963,66		7 890 031,32
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 912 323,82	0,00	0,00	0,00		14 499 873,41
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		44 800,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		7 000,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		10 000,00
RECETTES		**205 358,33**	**0,00**	**0,00**	**0,00**		**23 552 360,97**
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		274 242,50
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		15 877 100,04
13	Subventions d'investissement	205 358,33	0,00	0,00	0,00		6 974 351,43
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		416 667,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		10 000,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		**3 231 800,00**
164	Emprunts auprès des éts financiers	3 077 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	10 000,00
168	Autres emprunts et dettes assimilées	63 000,00
204	Subventions d'équipement versées	30 000,00
261	Titres de participation	44 800,00
275	Dépôts et cautionnements versés	7 000,00
RECETTES		**16 568 009,54**
024	Produits des cessions d'immobilisations	274 242,50
102	Dotations et fonds d'investissement	5 426 900,19
106	Réserves	10 450 199,85
168	Autres emprunts et dettes assimilées	416 667,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES — IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE — A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		**2 482 740,11**	**0,00**	**411 567,29**	**2 500,00**	**0,00**
203	Frais d'études, recherche, développement	95 220,56	0,00	10 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	1 224 311,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	12 777,90	0,00	0,00
213	Constructions	394 242,21	0,00	195 209,32	1 000,00	0,00
214	Constructions sur sol d'autrui	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	68 743,43	0,00	179 621,92	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	397 889,91	0,00	0,00	1 500,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	300 333,00	0,00	13 958,15	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
214	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**2 896 807,40**
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105 220,56
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 224 311,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 777,90
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	590 451,53
214	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	248 365,35
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	399 389,91
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	314 291,15
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		**10 000,00**	**97 572,77**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**107 572,77**
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	21 400,00	0,00	0,00	0,00	21 400,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	20 822,66	0,00	0,00	0,00	20 822,66
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	44 511,66	0,00	0,00	0,00	44 511,66
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	10 838,45	0,00	0,00	0,00	10 838,45
454	Travaux effectués d'office	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**10 000,00**	**0,00**	**10 000,00**
454	Travaux effectués d'office	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES — IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE — A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés		
DEPENSES		**0,00**	**591 811,08**	**3 876 172,08**	**1 515 014,14**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	658 601,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	2 160,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	5 400,00	5 200,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	48 086,01	44 642,48	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	536 165,07	3 132 728,60	1 503 814,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**19 919,00**	**2 764 987,86**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	2 115 378,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	19 919,00	649 609,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et règlementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**80 745,62**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**4 092,62**	**0,00**	**6 067 835,54**
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	658 601,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 160,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	12 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	80 745,62	0,00	0,00	0,00	3 892,62	0,00	187 366,73
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 172 707,81
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**2 784 906,86**
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 115 378,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	669 528,86

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES — IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE — A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		**125 186,25**	**4 411 538,40**	**100 772,00**	**996 823,58**	**107 800,00**	**0,00**	**0,00**	**710 636,47**	**0,00**
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	57 900,00	87 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	4 426,44	0,00	320,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	3 378,76	705 171,15	12 972,00	509 382,91	107 800,00	0,00	0,00	441 298,84	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	6 500,00	5 633,44	0,00	320,66	0,00	0,00	0,00	66,00	0,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	5 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	115 307,49	32 351,52	0,00	476 399,35	0,00	0,00	0,00	12 686,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	3 581 587,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250 104,67	0,00
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	39,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	19 028,58	0,00	10 400,00	0,00	0,00	0,00	6 480,96	0,00
RECETTES		**0,00**	**797 984,64**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**80 000,00**	**0,00**
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	797 984,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
DEPENSES		**1 720 891,85**	**729 065,01**	**1 211 524,70**	**0,00**	**249 470,24**	**12 932,99**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	8 160,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	216 622,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	5 078,40	342 945,12	0,00	0,00	229 470,24	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	335 393,08	105 103,90	169 017,57	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	45 494,53	228 091,81	2 316,40	0,00	0,00	5 638,97	0,00	0,00	0,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	51 881,67	25 467,15	29 946,78	0,00	0,00	7 294,02	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	1 232 693,00	19 297,03	793 621,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	50 351,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**20 000,00**	**2 927 587,10**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	20 000,00	2 927 587,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		**210 103,93**	**105 940,71**	**175 105,60**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**10 867 791,73**
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 160,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	362 322,47
212	Agencements et aménagements de terrains	58 897,08	0,00	121 678,26	0,00	0,00	0,00	762 816,20
213	Constructions	57 907,49	87 456,62	5 996,40	0,00	0,00	0,00	2 560 878,72
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	1 870,36	4 769,40	2 000,00	0,00	0,00	0,00	302 701,57
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 400,00
218	Autres immobilisations corporelles	34 007,98	13 714,69	15 430,94	0,00	0,00	0,00	814 487,59
231	Immobilisations corporelles en cours	57 421,02	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	5 964 724,61
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39,86
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	86 260,71
RECETTES		**100 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**3 925 571,74**
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 127 587,10
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	797 984,64

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES — IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE — A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**18 910,66**	**0,00**
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	18 910,66	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		**29 991,56**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**140 728,13**	**0,00**	**0,00**
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 305,05	0,00	0,00
213	Constructions	22 018,96	0,00	0,00	0,00	0,00	132 346,08	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	390,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	7 972,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 687,00	0,00	0,00
RECETTES		**58 514,50**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	58 514,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**189 630,35**
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 305,05
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	173 275,70
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	390,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 972,60
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 687,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**58 514,50**
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 514,50

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES — IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE — A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**1 777 242,09**	**2 168 781,45**	**0,00**	**0,00**	**521 684,28**	**5 000,00**
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	16 821,85	5 623,28	0,00	0,00	0,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	198 000,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	1 065 134,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	5 160,00	0,00	0,00	0,00	403,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	810,00	260 430,88	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	688 178,45	1 902 727,29	0,00	0,00	320 781,28	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	636,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**3 650,09**	**201 708,24**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	3 650,09	201 708,24	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**50 893,30**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	50 893,30	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**4 523 601,12**
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 445,13
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	248 893,30
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 065 134,99
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 563,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	261 240,88
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 911 687,02
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	636,80
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**205 358,33**
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	205 358,33

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
DEPENSES		**0,00**	**21 568,48**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
213	Constructions	0,00	10 389,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	11 178,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**21 568,48**
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 389,77
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 178,71
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiement
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**6 487,14**
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 487,14
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**6 487,14**
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 487,14
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé		84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**370 963,66**	**0,00**	**5 000,00**	**0,00**	**0,00**
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	34 086,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	336 877,66	0,00	5 000,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**375 963,66**
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 086,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	341 877,66
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES — IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE — A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		**2 140 024,59**	**25 434 172,26**	**0,00**	**2 180 074,34**	**21 161 036,07**	**13 795 126,73**	**7 869 301,35**	**0,00**
011	Charges à caractère général	30 000,00	6 403 929,69	0,00	242 277,12	2 707 704,36	4 707 591,47	325 262,62	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	7 231 482,84	0,00	1 905 093,22	17 925 722,35	7 292 924,36	471 108,73	0,00
014	Atténuations de produits	495 141,00	10 512 183,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	138 349,87	1 283 307,73	0,00	32 500,00	526 246,40	1 789 410,90	7 072 930,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	1 393 442,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	28 091,41	3 269,00	0,00	204,00	1 362,96	5 200,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**74 673 009,45**	**789 712,54**	**0,00**	**10 000,00**	**3 284 832,61**	**1 704 924,65**	**167 023,12**	**0,00**
013	Atténuations de charges	0,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	77 000,00	223 610,00	0,00	10 000,00	1 469 668,17	1 145 457,90	46 850,00	0,00
73	Impôts et taxes	3 080 251,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	61 224 569,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 100,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	9 909 157,41	46 853,00	0,00	0,00	1 608 558,44	506 266,75	101 667,12	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	364 871,07	0,00	0,00	206 606,00	50 100,00	18 506,00	0,00
76	Produits financiers	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	19 954,92	34 378,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	361 777,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		**0,00**	**217 282,90**	**1 017 053,83**	**76 225,70**	**107 074,02**		**73 997 371,79**
011	Charges à caractère général	0,00	173 132,90	189 304,76	72 490,00	40 074,02		14 891 766,94
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	37 900,00	638 848,44	0,00	0,00		35 503 079,94
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		11 007 324,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	6 250,00	97 278,00	3 735,70	67 000,00		11 017 008,60
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 393 442,31
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	91 622,63	0,00	0,00		129 750,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		55 000,00
RECETTES		**0,00**	**163 816,00**	**461 474,63**	**1 000,00**	**0,00**		**81 255 793,00**
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		120 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	110 300,00	43 560,00	1 000,00	0,00		3 127 446,07
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 080 251,12
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00		61 287 669,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	74 761,00	0,00	0,00		12 247 263,72
75	Autres produits de gestion courante	0,00	53 516,00	283 153,63	0,00	0,00		976 752,70
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		300,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		54 333,39
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		361 777,00

IV – ANNEXES — IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE — A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		**2 140 024,59**
627	Services bancaires et assimilés	30 000,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	30 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	108 349,87
661	Charges d'intérêts	1 393 442,31
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	28 091,41
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	55 000,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	495 141,00
RECETTES		**74 673 009,45**
703	Redevances utilisation du domaine	77 000,00
731	Fiscalité locale	61 224 569,00
732	Fiscalité reversée	3 080 251,12
741	D.G.F.	8 291 896,00
744	FCTVA	9 366,41
746	Dotation générale de décentralisation	72 849,00
748	Autres attributions et participations	1 535 046,00
761	Produits de participations	300,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	19 954,92
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	361 777,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES — IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE — A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		**22 846 266,55**	**0,00**	**205 733,48**	**1 439 400,73**	**0,00**
606	Achats non stockés de matières et fourni	3 126 679,34	0,00	0,00	20 693,46	0,00
611	Contrats de prestations de services	64 555,74	0,00	5 400,00	0,00	0,00
613	Locations	59 262,60	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	5 186,92	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	805 820,54	0,00	410,00	250,00	0,00
616	Primes d'assurances	662 183,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	106 241,92	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	244 945,55	0,00	0,00	1 506,54	0,00
621	Personnel extérieur au service	36 658,07	0,00	5 000,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	158 345,40	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	542 111,42	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	12 739,20	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	27 681,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	73 895,80	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	234 149,76	0,00	58 500,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	56 254,00	0,00	1 449,00	14 999,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	3 934 339,28	0,00	92 561,00	997 206,73	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	1 573 667,28	0,00	39 176,48	402 722,00	0,00
647	Autres charges sociales	70 620,00	0,00	2 807,00	2 023,00	0,00
652	Frais de séjour, héberg., inhumation	0,00	0,00	430,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	328 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	56 627,73	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	3 269,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	10 512 183,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**661 779,46**	**0,00**	**60 003,00**	**67 930,08**	**0,00**

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
641	Rémunérations du personnel	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00
708	Autres produits	154 610,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	11 850,00	0,00	3,00	35 000,00	0,00
752	Revenus des immeubles	47 632,00	0,00	0,00	23 885,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,29	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	293 353,78	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	34 333,39	0,00	0,00	45,08	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé		03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.			035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports	0345		
DEPENSES		**929 641,50**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
606	Achats non stockés de matières et fourni	1 040,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	5 755,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	1 242,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	704,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
652	Frais de séjour, héberg., inhumation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	889 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé		03 Conseils							
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.			035 Conseil de territoire	038 Autres instances	
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports	0345			
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**25 434 172,26**
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 148 412,80
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69 955,74
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 592,60
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 186,92
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	806 480,54
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	662 183,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	106 241,92
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	257 452,09
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 658,07
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	159 345,40
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	549 416,42
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 331,20
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 385,50
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	73 895,80
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	313 049,76
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 702,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 024 107,01
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 015 565,76
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 450,00
652	Frais de séjour, héberg., inhumation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	430,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	889 900,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	336 350,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 627,73
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 269,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 512 183,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**789 712,54**

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	154 610,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 853,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 517,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,29
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	293 353,78
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 378,47

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES — IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE — A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		**0,00**	**2 111 574,34**	**0,00**	**46 500,00**	**22 000,00**	**2 180 074,34**
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	59 478,76	0,00	500,00	0,00	59 978,76
613	Locations	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	76 507,84	0,00	0,00	0,00	76 507,84
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00	22 000,00
628	Divers	0,00	76 290,52	0,00	13 500,00	0,00	89 790,52
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	18 281,00	0,00	0,00	0,00	18 281,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	1 355 276,60	0,00	0,00	0,00	1 355 276,60
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	509 535,62	0,00	0,00	0,00	509 535,62
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	31 700,00	0,00	31 700,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	800,00	0,00	800,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	204,00	0,00	0,00	0,00	204,00
RECETTES		**0,00**	**10 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**10 000,00**
708	Autres produits	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES — IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE — A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés		
DEPENSES		**1 712 102,44**	**3 901 068,14**	**5 706 758,71**	**6 894 658,95**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**6 710,00**	**0,00**
606	Achats non stockés de matières et fourni	100,00	116 862,71	188 907,69	47 960,30	0,00	0,00	0,00	750,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	42 601,54	60 511,77	103 865,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	15 000,00	2 084,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	3 593,80	16 416,25	500,00	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	430,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	80 000,00	150 000,00	64 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	17 550,00	14 473,00	21 300,00	0,00	0,00	0,00	830,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	17 112,00	43 306,00	54 251,00	72 466,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	1 206 918,67	2 417 010,89	3 699 962,00	4 353 206,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	472 671,77	1 178 059,00	1 488 976,00	1 745 541,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	15 820,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	33 000,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	4 300,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	261,00	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**26 406,00**	**0,00**	**157 868,17**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	157 868,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	6 406,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés		
758	Produits divers de gestion courante	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et règlementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et règlementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**2 843 252,41**	**0,00**	**200,00**	**7 770,00**	**88 515,42**	**0,00**	**21 161 036,07**
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	25 952,00	0,00	200,00	10,00	41 777,14	0,00	422 519,84
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	1 595 365,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 595 365,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	700,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	53 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	260 478,52
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 084,20
618	Divers	0,00	0,00	80,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 300,00	0,00	28 210,05
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	930,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00	16 000,00	0,00	311 200,00
628	Divers	0,00	0,00	7 933,82	0,00	0,00	0,00	9 049,93	0,00	71 136,75
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	12 414,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	199 549,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	814 709,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 491 807,15
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	333 298,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 218 546,20
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 820,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450 000,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 560,00	12 256,40	0,00	66 116,40
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130,00	0,00	10 130,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 101,95	0,00	1 362,96
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**180 200,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**2 920 358,44**	**0,00**	**3 284 832,61**
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 311 800,00	0,00	1 311 800,00

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	157 868,17
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 608 558,44	0,00	1 608 558,44
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 406,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	179 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	199 200,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		**2 513 142,98**	**1 574 684,51**	**2 156,00**	**1 751 231,24**	**20 285,00**	**0,00**	**3 700,00**	**92 950,14**	**0,00**
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	138 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	26 100,63	16 981,17	0,00	187 687,00	0,00	0,00	0,00	4 809,58	0,00
611	Contrats de prestations de services	9 605,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	2 848,00	14 075,00	0,00	2 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	12 706,24	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	6 583,22	47 753,00	2 156,00	30 910,00	0,00	0,00	0,00	54 470,56	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 250,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	987,02	1 200,00	0,00	180,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	5 292,00	98 100,00	0,00	456,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	19 213,00	7 376,00	0,00	23 334,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	2 590,00	203 980,86	0,00	15 100,00	16 585,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	960,00	3 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	1,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	139 614,53	78 256,49	0,00	21 230,00	3 700,00	0,00	0,00	28 420,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	15 342,64	1 779,71	0,00	14 942,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	1 053 215,00	99 863,68	0,00	1 029 348,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	441 012,94	40 465,28	0,00	413 194,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	127,36	4 555,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	16 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	773 600,00	780 531,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 700,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	24 260,57	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**148 300,00**	**0,00**	**35 066,75**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
706	Prestations de services	0,00	103 200,00	0,00	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	3 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	35 000,00	0,00	31 766,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	7 000,00	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
DEPENSES		**236 150,53**	**1 605 330,81**	**3 332 781,40**	**0,00**	**71 739,08**	**41 117,37**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	18 684,43	88 792,83	457 869,13	0,00	266,28	1 566,37	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	1 296 678,00	0,00	68 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	800,00	0,00	903,38	0,00	0,00	29 795,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	105 092,78	58 261,29	609 249,76	0,00	2 872,80	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 800,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	300,00	0,00	8 790,00	0,00	0,00	4 876,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	594,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	325,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	45 271,82	4 162,75	204 877,11	0,00	0,00	80,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	482,00	14 672,00	9 087,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	35 199,00	1 014 473,68	513 135,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	24 320,50	407 643,00	209 432,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	14,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**400,00**	**0,00**	**377 500,00**	**0,00**	**15 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
706	Prestations de services	400,00	0,00	350 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	27 500,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		**1 225 388,84**	**561 149,47**	**763 319,36**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**13 795 126,73**
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	138 700,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	32 822,39	133 739,61	8 232,34	0,00	0,00	0,00	977 551,76
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 375 083,00
613	Locations	576,00	7 981,92	21 221,37	0,00	0,00	0,00	81 050,67
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	300,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	54 006,24
615	Entretien et réparations	13 341,02	16 500,82	3 898,00	0,00	0,00	0,00	951 089,25
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 250,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 800,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 517,02
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	109 848,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	3 771,00	1 000,00	10 702,47	0,00	0,00	0,00	79 362,47
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	688,47	0,00	0,00	0,00	239 538,33
624	Transports biens, transports collectifs	40 000,00	75 000,00	300,00	0,00	0,00	0,00	120 485,26
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,64
628	Divers	19 017,02	67 905,65	26 870,46	0,00	0,00	0,00	639 405,83
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	7 860,00	3 226,00	6 338,33	0,00	0,00	0,00	73 730,08
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	12 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 200,00
641	Rémunérations du personnel	814 791,81	173 137,47	392 360,06	0,00	0,00	0,00	5 125 524,56
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	221 321,00	69 148,00	152 044,54	0,00	0,00	0,00	1 978 581,96
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	556,89	0,00	0,00	0,00	5 239,76
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	68 888,60	0,00	117 855,00	0,00	0,00	0,00	1 744 574,60
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	310,00	2 251,43	0,00	0,00	0,00	28 836,30
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	3 000,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 200,00

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
RECETTES		**782 800,00**	**187 057,90**	**158 800,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1 704 924,65**
706	Prestations de services	490 800,00	181 838,90	15 000,00	0,00	0,00	0,00	1 141 938,90
708	Autres produits	0,00	1 519,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 519,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 100,00
747	Participations	292 000,00	3 700,00	143 800,00	0,00	0,00	0,00	506 266,75
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 100,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**880,00**	**0,00**
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	880,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**10 556,00**	**0,00**
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	10 556,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		**7 259 743,08**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**439 608,73**	**23 739,04**	**0,00**	**0,00**
606	Achats non stockés de matières et fourni	2 757,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	77 223,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	1 440,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 479,04	0,00	0,00
618	Divers	12 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	31 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	47 293,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	13 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	260,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	4 442,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	314 598,73	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	120 568,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	7 072 930,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**146 317,12**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**230,00**	**0,00**	**0,00**
708	Autres produits	44 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	101 667,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	230,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**135 174,90**	**0,00**	**0,00**	**10 155,60**	**7 869 301,35**
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 408,00	6 165,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	132 000,00	0,00	0,00	0,00	132 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	450,00	0,00	0,00	2 000,00	79 673,08
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	652,90	0,00	0,00	4 747,60	31 199,54
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 050,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 500,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 293,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
628	Divers	0,00	0,00	2 072,00	0,00	0,00	0,00	15 382,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 442,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	314 598,73
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 568,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 072 930,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**9 920,00**	**167 023,12**
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 200,00	46 850,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	101 667,12
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 720,00	18 506,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES — IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE — A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		**0,00**	**750,00**	**97 419,92**	**20 000,00**	**0,00**	**0,00**	**22 930,00**	**76 182,98**
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	1 489,16	0,00	0,00	0,00	0,00	1 757,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 275,98
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	78 259,13	18 671,12	0,00	0,00	5 150,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	5 640,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	9 312,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 900,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	2 719,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	1 328,88	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 780,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**20 000,00**	**42 696,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**2 300,00**	**98 820,00**
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 300,00	88 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	42 696,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 820,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**217 282,90**
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 246,16
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 275,98
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	102 080,25
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 640,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 312,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 900,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 719,63
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 328,88
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 530,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**163 816,00**
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 300,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 516,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES — IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE — A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
DEPENSES		**0,00**	**669 504,10**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**238 300,63**	**105 049,10**
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 100,00	0,00
613	Locations	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	32 793,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	4 447,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 280,00	0,00
618	Divers	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	24 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	4 604,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00
628	Divers	0,00	5 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 580,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	5 890,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	995,07
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	378 051,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 462,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	149 358,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 592,03
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	91 078,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	60,00	0,00	0,00	0,00	0,00	91 562,63	0,00
RECETTES		**0,00**	**134 321,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**7 860,00**	**319 293,63**	**0,00**
708	Autres produits	0,00	35 360,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 200,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00
747	Participations	0,00	74 761,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	24 200,00	0,00	0,00	0,00	7 860,00	251 093,63	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		**4 200,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1 017 053,83**
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 100,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 793,76
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 747,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 280,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 500,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 004,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 380,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 885,07
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450 513,34
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 950,03
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	4 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	95 278,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	91 622,63
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**461 474,63**
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 560,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	74 761,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	283 153,63

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES — IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE — A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiement
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**72 240,00**	**0,00**	**0,00**	**250,00**
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	70 420,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	1 820,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1 000,00**
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**3 735,70**	**0,00**	**0,00**	**76 225,70**
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 420,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 820,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 235,70	0,00	0,00	1 235,70
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1 000,00**
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		**0,00**	**67 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**600,00**
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	67 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé		84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**550,00**	**0,00**	**38 924,02**	**0,00**	**0,00**
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 424,02	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	550,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 500,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**107 074,02**
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 424,02
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	550,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 500,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67 000,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (1)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	**-5 836 523,92**	**0,00**	**0,00**	**-5 836 523,92**
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	**-3 459 449,04**	**0,00**	**0,00**	**-3 459 449,04**
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	**-9 295 972,96**	**0,00**	**0,00**	**-9 295 972,96**

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (1)
Affectation au 1068 (C)	**10 450 199,85**	**0,00**	**0,00**	**10 450 199,85**
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	**-9 295 972,96**	**0,00**	**0,00**	**-9 295 972,96**
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	**1 154 226,89**	**0,00**	**0,00**	**1 154 226,89**

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (1)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(2)	**3 141 200,00**	**0,00**	**0,00**	**3 141 200,00**
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(2)	**19 158 942,14**	**988 101,76**	**988 101,76**	**20 147 043,90**
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	**16 017 742,14**	**988 101,76**	**988 101,76**	**17 005 843,90**

(1) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(2) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		**I 3 141 200,00**	**0,00**	**II 0,00**
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		**3 140 000,00**	**0,00**	**0,00**
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	3 077 000,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	63 000,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		**1 200,00**	**0,00**	**0,00**
10…	*Reprise de dotations, fonds divers et réserves*			
10…	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	*Subv. invest. transférées cpte résultat*	*1 200,00*	*0,00*	*0,00*

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		**V 19 158 942,14**	**988 101,76**	**VI 988 101,76**
Ressources propres externes de l'année (a)		**5 579 667,00**	**-152 766,81**	**-152 766,81**
10222	FCTVA	4 963 027,00	-160 827,13	-160 827,13
10226	Taxe d'aménagement (3)	616 640,00	8 060,32	8 060,32
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26…	Participations et créances rattachées			
27…	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		**13 579 275,14**	**1 140 868,57**	**1 140 868,57**
15…	*Provisions pour risques et charges*			
169	*Primes de remboursement des obligations*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
26…	*Participations et créances rattachées*			
27…	*Autres immobilisations financières*			
28…	*Amortissement des immobilisations*			
28031	*Frais d'études*	*123 727,00*	*0,00*	*0,00*
28041412	*Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations*	*7 014,05*	*0,00*	*0,00*
28041511	*Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel*	*19 610,00*	*0,00*	*0,00*
28041512	*Subv. Grpt : Bâtiments, installations*	*18 153,00*	*0,00*	*0,00*
28041582	*Autres grpts - Bâtiments et installat°*	*7 350,00*	*0,00*	*0,00*
280421	*Privé - Biens mob., matériel et études*	*36 296,00*	*0,00*	*0,00*
280422	*Privé - Bâtiments et installations*	*213 424,22*	*0,00*	*0,00*
2804412	*Sub nat org pub - Bât. et installations*	*1 988,00*	*0,00*	*0,00*
2804422	*Sub nat privé - Bât. et installations*	*691,00*	*0,00*	*0,00*
28046	*Attributions compensation investissement*	*1 166 670,00*	*0,00*	*0,00*
2805	*Licences, logiciels, droits similaires*	*23 000,00*	*0,00*	*0,00*
28121	*Plantations d'arbres et d'arbustes*	*35 471,00*	*0,00*	*0,00*
281321	*Immeubles de rapport*	*58 917,38*	*0,00*	*0,00*
281568	*Autre matériel, outillage incendie*	*1 500,00*	*0,00*	*0,00*
2815738	*Autre matériel et outillage de voirie*	*2 626,49*	*0,00*	*0,00*
28158	*Autres inst.,matériel,outil. techniques*	*171 677,20*	*0,00*	*0,00*
28181	*Installations générales, aménagt divers*	*201 250,00*	*0,00*	*0,00*
281828	*Autres matériels de transport*	*139 806,54*	*0,00*	*0,00*
281831	*Matériel informatique scolaire*	*13,23*	*0,00*	*0,00*

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
281838	*Autre matériel informatique*	*25 648,43*	*0,00*	*0,00*
281841	*Matériel de bureau et mobilier scolaire*	*96 050,00*	*0,00*	*0,00*
281848	*Autres matériels de bureau et mobiliers*	*233 718,20*	*0,00*	*0,00*
28188	*Autres immo. corporelles*	*403 391,28*	*0,00*	*0,00*
29…	*Dépréciations des immobilisations*			
31…	*Matières premières (et fournitures) (5)*			
33…	*En-cours de production de biens (5)*			
35…	*Stocks de produits (5)*			
39…	*Dépréciation des stocks et en-cours*			
481…	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*			
49…	*Dépréciation des comptes de tiers*			
59…	*Dépréciation des comptes financiers*			
024	Produits des cessions d'immobilisations	274 242,50	0,00	0,00
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*10 317 039,62*	*1 140 868,57*	*1 140 868,57*

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 49
Nombre de membres présents : 41
Nombre de suffrages exprimés : 49
VOTES :
Pour : 37
Contre : 12
Abstentions : 0

Date de convocation : 27/10/2026

Présenté par le Maire (1),
A Pessac, le 03/11/2026

Délibéré par l'assemblée le conseil municipal (2), réunie en session
A Pessac, le 03/11/2026
Les membres de l'assemblée délibérante le conseil municipal (2),(3).

.

ALBANY MARION	
AZMY NAJAT	
BERNEDE VALERIE	
BIDEAU LUDOVIC	
BIZINE FATIMA	
BOUGAULT FLORENCE	
BOULOT DIDIER	
BOZDAG FATIHA	
BRIDIER SYLVIE	
CARLOTTI MARINA	
CARLOTTI VERONIQUE	
CHAREYRE CHRISTIAN	
COUILLARD BERANGERE	
CURVALE LAURE	
DECORY MARGOT	
DUMARTIN EDITH	
GARBA HADIZA	
GATTI MARC	
GRANGE BENOIT	

GREZES JEAN-FRANCOIS	
JACOB-NEUVILLE SABINE	
LABAT ROMUALD	
LACARRIERE LUCAS	
LANDREAU JEREMIE	
LAVILLE JEAN-PHILIPPE	
LECAME NOLWENN	
LEROY FABIEN	
LOUNICI ZEINEB	
LOZACH NATHALIE	
MAGES EMMANUEL	
MARCHESSOU BRUNO	
MARI STEPHANE	
MATHIEU-CHAIGNEAU MAUD	
MONTERAT PHILIPPE	
MOUSSOURS-EYROLLES DOMINIQUE	
NIKITINE CELINE	
ORUC CEM	
PARIENTE ALAIN	
PAVONE PASCALE	
RAUTUREAU BENOIT	
RAYNAL FRANCK	
RIGAUD ISABELLE	
RISTIC MICHAEL	
ROBAK PHILIPPE	
SABATEY DELPHINE	
SAINT-PASTEUR SEBASTIEN	
THIEBAULT GLADYS	
VIEU SYLVIE	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	**A**

YAHMDI NAJI	

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de …, de la Collectivité territoriale unique de …, de la métropole de …, du Conseil syndical de …

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le 09-11-26
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_158-DE

Département de la Gironde
Arrondissement de Bordeaux

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de PESSAC

Séance du mardi 03 novembre 2026

L'an deux mille vingt six, le trois novembre à 18 h00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents :
Franck RAYNAL - Pascale PAVONE - Sylvie VIEU - Emmanuel MAGÈS - Edith DUMARTIN - Jérémie LANDREAU - Margot DÉCORY - Ludovic BIDEAU - Delphine SABATEY - Fabien LEROY - Isabelle RIGAUD - Valérie BERNEDE - Jean-Philippe LAVILLE - Cem ORUC - Fatiha BOZDAG - Stéphane MARI - Zeineb LOUNICI - Benoît RAUTUREAU - Véronique CARLOTTI - Christian CHAREYRE - Nathalie LOZACH - Romuald LABAT - Hadiza GARBA - Céline NIKITINE - Didier BOULOT - Marina CARLOTTI - Lucas LACARRIERE - Marion ALBANY - Bruno MARCHESSOU - Gladys THIEBAULT - Sabine JACOB-NEUVILLE - Najat AZMY - Alain PARIENTE - Sylvie BRIDIER - Jean-François GRÈZES - Maud MATHIEU-CHAIGNEAU - Laure CURVALE - Michaël RISTIC - Florence BOUGAULT - Bérangère COUILLARD - Benoît GRANGE

Absents ayant donné procuration :
Naji YAHMDI procuration à Stéphane MARI
Marc GATTI procuration à Edith DUMARTIN
Fatima BIZINE procuration à Jean-Philippe LAVILLE
Nolwenn LECAME procuration à Emmanuel MAGÈS
Philippe ROBAK procuration à Jérémie LANDREAU
Dominique MOUSSOURS-EYROLLES procuration à Margot DÉCORY
Sébastien SAINT-PASTEUR procuration à Sylvie BRIDIER
Philippe MONTERAT procuration à Alain PARIENTE

Secrétaire de séance : Marion ALBANY

n°d'ordre : DEL2026_158

Objet : Exercice 2026 - Autorisations de Programme et Crédits de paiement - Actualisation n°3

Monsieur Jérémie LANDREAU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

L'examen comptable et financier des autorisations de programme (AP) et des crédits de paiement fait apparaître la nécessité d'une actualisation dans le cadre du budget 2026 pour tenir compte :
- de l'avancement effectif des dépenses d'investissement sur l'AP Espaces publics du programme de rénovation urbaine de Saige (- 495 k€ en 2026 sans modifier le montant global de l'AP) ;
- de la nécessité d'augmenter l'AP rénovation des écoles, au motif des prestations supplémentaires réalisées sur l'école Cap de Bos (+ 200 k€ en 2026) ;

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_158-DE

- de l'accélération de la réalisation du schéma d'aménagement nocturne (+ 433 k€) ; initialement étalée jusqu'en 2030, le programme sera achevé en 2028 pour bénéficier au plus tôt des économies énergétiques ;
- de la nécessité de poursuivre l'AP Maintenance éclairage public pour porter les travaux connexes à la réalisation du SDAN jusqu'en 2028 (+ 237 k€) ;
- de disposer des crédits nécessaires pour la réalisation de l'assistance à maîtrise d'ouvrage du gymnase de Saige (+30 k€ en 2026 sans modifier le montant total de l'AP) ;
- de la création de l'autorisation de programme « Rénovation des écoles – Plan d'adaptation climatique (26 – 29) » pour 9 M€. Dans le cadre de son plan d'adaptation climatique (PAC), la ville de Pessac engage une démarche pluriannuelle pour adapter ses équipements publics au changement climatique. L'objectif sera, dans le cadre de cette AP, de rafraîchir les écoles.

Le Conseil Municipal décide :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le règlement budgétaire et financier de Bordeaux métropole et de ses communes, adopté par la Ville de Pessac, par délibération en date du 28 avril 2026,

- d'approuver la création d'une nouvelle autorisation de programme dénommée « 26-03 Rénovation Ecoles – PAC (26 - 29) » ;

- d'approuver, conformément à l'annexe jointe à la délibération, l'actualisation des autorisations de programme et des crédits de paiement.

Le présent rapport est adopté à la majorité.

Contre : Sébastien SAINT-PASTEUR, Philippe MONTERAT, Najat AZMY, Alain PARIENTE, Sylvie BRIDIER, Jean-François GRÈZES, Maud MATHIEU-CHAIGNEAU, Laure CURVALE, Michaël RISTIC, Florence BOUGAULT, Bérangère COUILLARD, Benoît GRANGE

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le/La secrétaire de séance,	Le Maire,
Signé Marion ALBANY	 Franck RAYNAL

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le 09-11-26
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_158-DE

ANNEXE A LA DELIBERATION RELATIVE AUX AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT - EXERCICE 2026

BILAN DE GESTION PLURIANNUELLE DES CREDITS

DECISION MODIFICATIVE N°1 - 2026

Autorisation de Programme - libellé	Pour mémoire AP votée au BP 2026	Révision du montant initial	AP votée en 2026 y compris ajustement DM1	Chapitre	Mandaté antérieur à 2026	CP votés BP 2026	CP votés BS 2026	Ajustement DM1 2026	CP votés 2026 après ajustement DM1	Reste à financer 2026 et suivantes	CP votés par année			Financement prévisionnel	
											2027	2028	2029	nature	montant
19-01 Renov. et ext. de maisons municipales et divers bât. Administratifs	**887 400,00**		**887 400,00**		**857 792,42**	**29 607,58**		**-**	**29 607,58**	**29 607,58**	**-**	**-**	**-**	FCTVA	145 569
				20		-			-		-	-	-	subventions	200 000
				23	*857 792,42*	*29 607,58*			*29 607,58*		-	-	-	autofinancement / emprunt	541 831
20-01 Aménagement extérieurs à caractère de loisirs	**2 974 000,00**	**0,00**	**2 974 000,00**		**2 842 483,34**	**131 516,66**		**-**	**131 516,66**	**131 516,66**	**-**	**-**	**-**	FCTVA	487 855
				20		-			-		-	-	-	subventions	855 373
				23	*2 842 483,34*	*131 516,66*			*131 516,66*		-	-	-	autofinancement / emprunt	1 630 772
21-01 Maintenance Eclairage Public	**1 883 000,00**	**237 000,00**	**2 120 000,00**		**1 377 601,76**	**195 000,00**		**-**	**195 000,00**	**742 398,24**	**275 000,00**	**272 398,24**	**-**	FCTVA	347 765
	288 909,90	10 000,00	*298 909,90*	*20*	*273 909,90*	*5 000,00*			*5 000,00*	*25 000,00*	*10 000,00*	*10 000,00*	-	subventions	-
	1 594 090,10	227 000,00	*1 821 090,10*	*23*	*1 103 691,86*	*190 000,00*			*190 000,00*	*717 398,24*	*265 000,00*	*262 398,24*	-	autofinancement / emprunt	1 772 235
21-02 Piscine Cazalet	**31 200 000,00**	0,00	**31 200 000,00**		**30 835 941,47**	**364 058,53**		**-**	**364 058,53**	**364 058,53**	**-**	**-**	**-**	FCTVA	5 118 048
				20	-	-			-		-			subventions	6 496 673
				23	*30 835 941,47*	*364 058,53*			*364 058,53*		-	-	-	autofinancement / emprunt	19 585 279
21-03 Ecole Georges Leygues	**18 200 000,00**	**0,00**	**18 200 000,00**		**17 093 515,39**	**1 106 484,61**		**-**	**1 106 484,61**	**1 106 484,61**	**-**	**-**	**-**	FCTVA	2 985 528
				20	-	-			-		-			subventions	4 124 122
				23	*17 093 515,39*	*1 106 484,61*			*1 106 484,61*		-	-	-	autofinancement / emprunt	11 090 350
21-04 Rénovation Ecoles (2ème période)	**8 000 000,00**	**200 000,00**	**8 200 000,00**		**4 966 900,21**	**2 280 000,00**		**200 000,00**	**2 480 000,00**	**3 233 099,79**	**753 099,79**	**-**	**-**	FCTVA	1 345 128
				20	-	-			-		-			subventions	46 194
				23	*4 966 900,21*	*2 280 000,00*		*200 000,00*	*2 480 000,00*		*753 099,79*	-	-	autofinancement / emprunt	6 808 678
22-01 Pavillon de la Musique et des Arts	**6 970 000,00**	**0,00**	**6 970 000,00**		**3 388 340,37**	**3 581 659,63**		**-**	**3 581 659,63**	**3 581 659,63**	**-**	**-**	**-**	FCTVA	1 143 359
				20		-			-		-			subventions	694 773
				23	*3 388 340,37*	*3 581 659,63*		-	*3 581 659,63*		-	-	-	autofinancement / emprunt	5 131 868
23-01 Schéma d'aménagement nocturne	**5 417 000,00**	**433 000,00**	**5 850 000,00**		**821 863,78**	**1 327 000,00**		**-**	**1 327 000,00**	**5 028 136,22**	**2 400 000,00**	**1 301 136,22**	**-**	FCTVA	959 634
				20	-				-					subventions	182 767
				23	*821 863,78*	*1 327 000,00*			*1 327 000,00*		*2 400 000,00*	*1 301 136,22*	-	autofinancement / emprunt	4 707 599
26-01 PRU Saige Espaces publics 26-29	**4 814 000,00**	**0,00**	**4 814 000,00**		**-**	**895 000,00**		**- 495 000,00**	**400 000,00**	**4 814 000,00**	**1 423 228,00**	**1 317 500,00**	**1 673 272,00**	FCTVA	789 689
	1 440 000,00	-926 728,00	*513 272,00*	*21*	-	*130 000,00*		*- 130 000,00*	-	*513 272,00*	-	-	*513 272,00*	subventions	
	300 000,00	16 728,00	*316 728,00*	*204*	-	*150 000,00*		-	*150 000,00*	*316 728,00*	*57 728,00*	*59 000,00*	*50 000,00*		
	3 074 000,00	910 000,00	*3 984 000,00*	*23*	-	*615 000,00*		*- 365 000,00*	*250 000,00*	*3 984 000,00*	*1 365 500,00*	*1 258 500,00*	*1 110 000,00*	autofinancement / emprunt	4 024 311
26-02 PRU Saige Gymnase		**7 500 000,00**	**7 500 000,00**		**-**	**-**	**60 000,00**	**30 000,00**	**90 000,00**	**7 500 000,00**	**410 000,00**	**3 500 000,00**	**3 500 000,00**	FCTVA	1 230 300
				20	-	-			-					subventions	
				23	-	-	*60 000,00*	*30 000,00*	*90 000,00*		*410 000,00*	*3 500 000,00*	*3 500 000,00*	autofinancement / emprunt	6 269 700
26-03 Rénovation écoles - PAC (26-29)		**9 000 000,00**	**9 000 000,00**		**-**	**-**	**-**	**1 500 000,00**	**1 500 000,00**	**9 000 000,00**	**3 000 000,00**	**3 000 000,00**	**1 500 000,00**	FCTVA	1 476 360
				20	-	-			-					subventions	
				23	-	-	-	*1 500 000,00*	*1 500 000,00*		*3 000 000,00*	*3 000 000,00*	*1 500 000,00*	autofinancement / emprunt	7 523 640
TOTAL	**80 345 400,00**	**17 370 000,00**	**97 715 400,00**		**62 184 438,74**	**9 910 327,01**	**60 000,00**	**1 235 000,00**	**11 205 327,01**	**35 530 961,26**	**8 261 327,79**	**9 391 034,46**	**6 673 272,00**		**97 715 400,00**

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le 09-11-26
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_159-DE

Département de la Gironde
Arrondissement de Bordeaux

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de PESSAC

Séance du mardi 03 novembre 2026

L'an deux mille vingt six, le trois novembre à 18 h00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents :
Franck RAYNAL - Pascale PAVONE - Emmanuel MAGÈS - Edith DUMARTIN - Jérémie LANDREAU - Margot DÉCORY - Ludovic BIDEAU - Delphine SABATEY - Fabien LEROY - Isabelle RIGAUD - Valérie BERNEDE - Jean-Philippe LAVILLE - Nolwenn LECAME - Fatiha BOZDAG - Stéphane MARI - Zeineb LOUNICI - Benoît RAUTUREAU - Véronique CARLOTTI - Christian CHAREYRE - Nathalie LOZACH - Romuald LABAT - Hadiza GARBA - Céline NIKITINE - Didier BOULOT - Marina CARLOTTI - Lucas LACARRIERE - Marion ALBANY - Bruno MARCHESSOU - Gladys THIEBAULT - Sabine JACOB-NEUVILLE - Najat AZMY - Alain PARIENTE - Sylvie BRIDIER - Jean-François GRÈZES - Maud MATHIEU-CHAIGNEAU - Laure CURVALE - Florence BOUGAULT - Bérangère COUILLARD - Benoît GRANGE

Absents ayant donné procuration :
Naji YAHMDI procuration à Stéphane MARI
Sylvie VIEU procuration à Delphine SABATEY
Marc GATTI procuration à Edith DUMARTIN
Cem ORUC procuration à Ludovic BIDEAU
Fatima BIZINE procuration à Jean-Philippe LAVILLE
Philippe ROBAK procuration à Jérémie LANDREAU
Dominique MOUSSOURS-EYROLLES procuration à Margot DÉCORY
Sébastien SAINT-PASTEUR procuration à Sylvie BRIDIER
Philippe MONTERAT procuration à Alain PARIENTE

Absents :
Michaël RISTIC

Secrétaire de séance : Marion ALBANY

n°d'ordre : DEL2026_159

Objet : Apurement - Non restitution de retenues de garantie - Soldes de marchés - Année 2011 à 2023

Monsieur Jérémie LANDREAU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Dans le cadre de marchés de travaux arrivés à leur terme, quatre retenues de garantie n'ont pas pu être restituées aux entreprises titulaires en raison de leur situation juridique. Les sociétés PRO SPORT, SPORT ENVIRONNEMENT, TPSL et SITEX 33 ont chacune fait l''objet d'une procédure de liquidation judiciaire et sont désormais clôturées pour insuffisance d'actif.

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_159-DE

Après vérification des dossiers concernés, il convient de procéder à la régularisation et à l'apurement des sommes correspondantes.

Le montant total concerné s'élève à 13 609,78 € .

Considérant que les marchés mentionnés dans le tableau ci-après sont arrivés à leur terme et que les retenues de garantie correspondantes n'ont pu être restituées aux entreprises titulaires ;

Considérant que les sociétés, ci-dessous, ont fait l'objet d'une procédure de liquidation judiciaire et ont été clôturées pour insuffisance d'actif :

- PRO SPORT
- SPORT ENVIRONNEMENT
- TPSL
- SITEX 33

Il convient de procéder à la régularisation des retenues de garantie demeurées non restituées.

Le Conseil Municipal décide :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

- de constater la non-restitution des retenues de garantie relatives aux marchés mentionnés dans le tableau ci-dessous :

N° de marché	Titulaire/Siret/procédure collective	Objet / Libellé du marché	Retenue de garantie non restituée
201111042F	**PRO SPORT** SIRET : 501 049 324 00020 Liquidation judiciaire : 27/03/2013 Clôture pour insuffisance d'actif : 4/10/2018	Stade André Nègre – Protection de poteaux bois intérieurs – Lot n° 6	220,47 €
201111083A	**SPORT ENVIRONNEMENT** SIRET : 328 823 869 00024 Liquidation judiciaire : 5/12/2012 Clôture pour insuffisance d'actif : 7/06/2018	Square Peupliers – Terrassement et sols – Lot n° 1	2 881,18 €
2019-19006H-00	**TPSL** SIRET : 811 483 502 00019 Liquidation judiciaire : 28/09/2021 Clôture pour insuffisance d'actif : 15/09/2025	Restructuration et extension hall des sports Roger Vincent – Lot n° 8 plâtrerie faux plafonds	1 871,17 €
2018-18010A-00	**SITEX 33** SIRET : 792 206 724 00027 Liquidation judiciaire : 27/11/2019 Clôture pour insuffisance d'actif : 19/01/2026	Restructuration et extension des écoles Jean Cordier	8 636,96 €
TOTAL			**13 609,78 €**

- de régulariser ces opérations par l'émission de titres de recettes à l'article budgétaire 75888 (Autres produits divers de gestion courante) pour un montant total de 13 609,78 €.

- d'autoriser Monsieur le Maire à déléguer à ses services le processus de ces opérations.

Le présent rapport est adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le/La secrétaire de séance,	Le Maire,
Signé Marion ALBANY	Franck RAYNAL

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le 09-11-26
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_160-DE

Département de la Gironde
Arrondissement de Bordeaux

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de PESSAC

Séance du mardi 03 novembre 2026

L'an deux mille vingt six, le trois novembre à 18 h00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents :
Franck RAYNAL - Pascale PAVONE - Sylvie VIEU - Emmanuel MAGÈS - Edith DUMARTIN - Jérémie LANDREAU - Margot DÉCORY - Ludovic BIDEAU - Delphine SABATEY - Fabien LEROY - Isabelle RIGAUD - Valérie BERNEDE - Jean-Philippe LAVILLE - Cem ORUC - Fatiha BOZDAG - Stéphane MARI - Zeineb LOUNICI - Véronique CARLOTTI - Christian CHAREYRE - Nathalie LOZACH - Romuald LABAT - Hadiza GARBA - Céline NIKITINE - Didier BOULOT - Marina CARLOTTI - Lucas LACARRIERE - Marion ALBANY - Bruno MARCHESSOU - Gladys THIEBAULT - Sabine JACOB-NEUVILLE - Najat AZMY - Alain PARIENTE - Sylvie BRIDIER - Jean-François GRÈZES - Maud MATHIEU-CHAIGNEAU - Laure CURVALE - Michaël RISTIC - Florence BOUGAULT - Bérangère COUILLARD - Benoît GRANGE

Absents ayant donné procuration :
Naji YAHMDI procuration à Stéphane MARI
Marc GATTI procuration à Edith DUMARTIN
Fatima BIZINE procuration à Jean-Philippe LAVILLE
Nolwenn LECAME procuration à Emmanuel MAGÈS
Philippe ROBAK procuration à Jérémie LANDREAU
Dominique MOUSSOURS-EYROLLES procuration à Margot DÉCORY
Sébastien SAINT-PASTEUR procuration à Sylvie BRIDIER
Philippe MONTERAT procuration à Alain PARIENTE

Absents :
Benoît RAUTUREAU

Secrétaire de séance : Marion ALBANY

n°d'ordre : DEL2026_160

Objet : Police municipale - Régime indemnitaire - Modifications - Adoption

Madame Isabelle RIGAUD, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Le régime indemnitaire des policiers municipaux a fait l'objet d'une délibération en date du 17 décembre 2024 et du 24 juin 2025 suite à la parution du décret 2024-614 en date du 26 juin 2024 relatif au régime indemnitaire des fonctionnaires relevant des cadres d'emplois de la police municipale.

Afin de pouvoir proposer un régime indemnitaire équilibré et équitable aux futurs agents de la police municipale, il est nécessaire de venir ajuster et compléter cette délibération.

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_160-DE

La partie fixe de l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement reste inchangée selon le tableau ci-dessous.

Pour rappel, elle est déterminée en appliquant au montant du traitement soumis à retenue pour pension un taux individuel arrêté comme suit. Elle est versée mensuellement.

Cadre d'emplois	Taux individuel maximum prévu par le décret 2024-614
Chefs de service de police municipale	32 % du traitement mensuel brut soumis à retenue pour pension
Agent de police municipale	30 % du traitement mensuel brut soumis à retenue pour pension

La part variable de l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement tient compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir de l'agent, telle qu'elle est appréciée à l'issue de l'entretien professionnel et notamment de sa contribution au collectif de travail, du discernement et du respect du code de déontologie.

Le plafond de la part variable de l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement est déterminée comme suit :

Cadres d'emplois	Grades	Fonctions occupées	Montant annuel maximum prévu par le décret 2024-614
Chefs de service de police municipale	Chef de service de police municipale	Chef de service police municipale	7 000€
Agent de police municipale	Brigadier Chef Principal	Chef de brigade jour	5 000€
Agent de police municipale	Brigadier Chef Principal	Chef de brigade nuit	5 000€
Agent de police municipale	Brigadier Chef Principal et Brigadier	Policier municipal de jour	5 000€
Agent de police municipale	Brigadier Chef Principal et Brigadier	Policier municipal de nuit	5 000€

- Une partie de la part variable sera versée mensuellement dans la limite de 50 % du plafond défini par l'organe délibérant selon les fonctions exercées.

- Une seconde partie sera versée annuellement sur le bulletin de salaire du mois de novembre pour un montant maximum de 300 euros pour un agent à temps complet en fonction de l'engagement et de la manière de servir des agents.

Les agents titulaires et stagiaires ainsi que les agents contractuels occupant un emploi permanent perçoivent cette part variable. Les agents contractuels sur emploi non permanent, les apprentis et agents de droit privé ainsi que les agents en congés de longue maladie, grave maladie, longue durée ou en disponibilité ne perçoivent pas cette part variable de l'ISFE.

Clause de sauvegarde :

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_160-DE

Dans l'hypothèse où, le montant indemnitaire mensuel perçu par le fonctionnaire est inférieur à celui perçu au titre du régime indemnitaire antérieur, à l'exclusion de tout versement à caractère exceptionnel, ce montant précédemment perçu peut être conservé, à titre individuel et au titre de la part variable, au-delà du pourcentage mentionné précédent (de 50 % du plafond défini par l'organe délibérant) et dans la limite du montant annuel maximum mentionné ci-avant.

Les dispositions communes aux deux indemnités :

L'indemnité spéciale de fonction et d'engagement est exclusive de toutes autres primes et indemnités liées aux fonctions et à la manière de servir à l'exception :

- Des indemnités horaires pour travaux supplémentaires attribuées dans les conditions fixées par le décret du 14 janvier 2002 susvisé ;
- Des primes et indemnités compensant le travail de nuit, le dimanche ou les jours fériés ainsi que les astreintes et le dépassement régulier du cycle de travail tel que défini par le décret du 12 juillet 2001 susvisé.

L'indemnité d'administration et de technicité est donc supprimée.

L'indemnité spéciale de fonction et d'engagement est versée aux agents titulaires ou stagiaires, ainsi qu'aux agents contractuels qu'ils exercent à temps complet, à temps non complet ou à temps partiel.

Les montants indiqués pour ces deux parties sont établis pour des agents travaillant à temps complet. Ils sont réduits au prorata de la durée effective de travail des agents à temps non complet ou à temps partiel.

Revalorisation :

Les primes et indemnités feront l'objet d'un ajustement automatique lorsque les montants ou taux ou les corps de référence seront revalorisés ou modifiés par un texte réglementaire.

Le Conseil Municipal décide :

Vu le Code Général des collectivités territoriales,
Vu le Code Général de la Fonction Publique,
Vu le Décret n°2024-614 du 26 juin 2024 relatif au régime indemnitaire des fonctionnaires relevant des cadres d'emplois de la police municipale et des fonctionnaires relevant du cadre d'emplois des gardes champêtres,
Vu la délibération n° 85-47 du 9 mars 1985 relative à la budgétisation de la prime annuelle,
Vu la délibération n° 106392 du 30 septembre 2010 actualisant le régime indemnitaire des agents de la Ville de Pessac,
Vu la délibération n° 2024-171 du 17 décembre 2024 portant instauration du régime indemnitaire de la police municipale,
Vu la délibération n° 2025-087 du 24 juin 2025 portant une mise à jour du régime indemnitaire de la police municipale,
Vu les crédits inscrits au budget,
Vu l'avis du Comité Social Territorial du 3 novembre 2026,

Considérant que, conformément à l'article 1 du décret 2024-614 du 26 juin 2024, il appartient à l'assemblée délibérante de fixer une indemnité spéciale de fonction et d'engagement composée d'une part fixe et d'une part variable pour les agents de la filière de la police municipale relevant des cadres d'emplois des directeurs de police municipale,

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_160-DE

des chefs de service de police municipale, des agents de police municipale et des gardes champêtres,

Considérant qu'il convient de préciser les modalités d'attribution du régime indemnitaire des agents appartenant à la filière de la police municipale,

- d'arrêter les montants indiqués dans les tableaux ci-dessus ;

- de verser une partie de l'ISFE variable mensuellement (dans la limite de 50 % du plafond défini par l'organe délibérant) et une autre partie annuellement sur la paie du mois de novembre pour un montant maximum de 300€, en fonction de l'engagement et de la manière de servir des agents ;

- de dire que, sauf disposition légale ou réglementaire contraire, l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement sera revalorisée selon les formules prévues dans les textes les instituant ou dès parution des arrêtés ministériels modificatifs ;

- de dire que les sommes nécessaires au versement de ce régime indemnitaire seront prélevées sur les crédits prévus inscrits à cet effet au budget de la commune, chapitre 012.

Le présent rapport est adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le/La secrétaire de séance,	Le Maire,
Signé Marion ALBANY	Franck RAYNAL

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le 09-11-26
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_161-DE

Département de la Gironde
Arrondissement de Bordeaux

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de PESSAC

Séance du mardi 03 novembre 2026

L'an deux mille vingt six, le trois novembre à 18 h00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents :
Franck RAYNAL - Pascale PAVONE - Sylvie VIEU - Emmanuel MAGÈS - Edith DUMARTIN - Jérémie LANDREAU - Margot DÉCORY - Ludovic BIDEAU - Delphine SABATEY - Fabien LEROY - Isabelle RIGAUD - Valérie BERNEDE - Jean-Philippe LAVILLE - Cem ORUC - Fatiha BOZDAG - Stéphane MARI - Zeineb LOUNICI - Benoît RAUTUREAU - Véronique CARLOTTI - Christian CHAREYRE - Nathalie LOZACH - Romuald LABAT - Hadiza GARBA - Céline NIKITINE - Didier BOULOT - Marina CARLOTTI - Lucas LACARRIERE - Marion ALBANY - Bruno MARCHESSOU - Gladys THIEBAULT - Sabine JACOB-NEUVILLE - Najat AZMY - Alain PARIENTE - Sylvie BRIDIER - Jean-François GRÈZES - Maud MATHIEU-CHAIGNEAU - Laure CURVALE - Michaël RISTIC - Florence BOUGAULT - Bérangère COUILLARD - Benoît GRANGE

Absents ayant donné procuration :
Naji YAHMDI procuration à Stéphane MARI
Marc GATTI procuration à Edith DUMARTIN
Fatima BIZINE procuration à Jean-Philippe LAVILLE
Nolwenn LECAME procuration à Emmanuel MAGÈS
Philippe ROBAK procuration à Jérémie LANDREAU
Dominique MOUSSOURS-EYROLLES procuration à Margot DÉCORY
Sébastien SAINT-PASTEUR procuration à Sylvie BRIDIER
Philippe MONTERAT procuration à Alain PARIENTE

Secrétaire de séance : Marion ALBANY

n°d'ordre : DEL2026_161

Objet : Tableau des emplois permanents Ville de Pessac - Modification - Approbation

Madame Isabelle RIGAUD, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant. Il lui appartient donc d'adapter le nombre de postes nécessaires au fonctionnement des services, le cas échéant de faire évoluer les postes existants et de mettre à jour le tableau des emplois.

La variation d'effectif, découlant de l'évolution des besoins des services, rend nécessaire la mise à jour du tableau des emplois sur le poste suivant :

<u>la création de poste suivante :</u>

- au sein de la direction Culture, un poste de Chargé de mission Éducation artistique et culturelle (16527), ouvert aux cadres d'emplois des assistants territoriaux de conservation

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_161-DE

du patrimoine et des bibliothèques, et des rédacteurs territoriaux compte-tenu des missions attendues sur le poste qui relèvent à la fois de la filière culturelle et de la filière administrative.
Ce poste vise à renforcer et structurer la politique municipale en matière d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) afin de permettre à chaque enfant et à chaque jeune du territoire de bénéficier d'un parcours artistique et culturel cohérent, dans la perspective de la démarche nationale « 100 % EAC ». Il aura pour mission de concevoir, structurer, coordonner, mettre en œuvre et évaluer une politique municipale d'Éducation Artistique et Culturelle à l'échelle du territoire.
Compte tenu des missions du poste et du profil attendu, il est proposé d'ouvrir ce poste permanent aux agents contractuels de la fonction publique. Le recrutement pourra ainsi intervenir en référence à l'article L.332-8 (2°) du code général de la fonction publique autorisant le recours aux agents contractuels lorsque les besoins du service ou la nature des fonctions le justifient.

Le Conseil Municipal décide :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code Général de la Fonction Publique,
Vu l'avis du comité social territorial en date du 3 novembre 2026,
Vu le tableau des emplois de la Ville de Pessac,
Vu le projet de la Ville visant à développer et structurer une politique municipale d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC), dans la perspective de la démarche nationale « 100 % EAC »,

Considérant la nécessité de mettre à jour le tableau des emplois compte tenu de l'évolution des besoins des services,

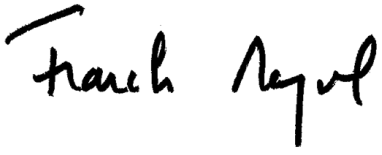
- d'approuver les modifications présentées ci-dessus ;

- de dire que ces modifications viennent mettre à jour le tableau des emplois de la Ville de Pessac ;

- de dire que les crédits nécessaires à ces ajustements sont inscrits au chapitre 012 du budget 2026.

Le présent rapport est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.
Abstention : Bérangère COUILLARD, Benoît GRANGE

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le/La secrétaire de séance,	Le Maire,
Signé Marion ALBANY	 Franck RAYNAL

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le 09-11-26
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_161-DE

Poste (C)	Fiche de poste (L) - fiche de poste	Temps de travail - fiche de poste	Catégorie du cadre statutaire (L) - fiche de poste	Filière du cadre statutaire (L) - fiche de poste	Cadre d'emploi (L) - fiche de poste	Conditions d'accès (L) - fiche de poste	Direction
0000000002	Chargée de communication Politique de la Ville	100	Catégorie B	Administrative	Rédacteurs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires & contractuels	Direction de la Communication
0000000004	Assistant de gestion administrative Direction des	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000000006	Agent de police municipale (brigade 1)	100	Catégorie C	Police municipale	Agents de police municipale	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Sécurité et Sûreté municipales
0000000014	Assistant de gestion administrative en Etat Civil	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des Relations Usagers
0000000016	Référent Formalités	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des Relations Usagers
0000000027	Assistant de gestion administrative en Etat Civil	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des Relations Usagers
0000000028	Opérateur presse numérique	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de la Communication
0000000029	Agent de police municipale (brigade 1)	100	Catégorie C	Police municipale	Agents de police municipale	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Sécurité et Sûreté municipales
0000000031	Infographiste	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de la Communication
0000000033	Agent logistique ETM	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000000035	Chargée du numérique	100	Catégorie C	Culturelle	Adjoints territoriaux du patrimoine	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de la Culture
0000000039	Animateur sportif, santé et plein air	100	Catégorie B	Animation Sportive	Animateurs territoriaux Educateurs territoriaux A.P.S	Poste ouvert aux fonctionnaires & contractuels	Direction de l'Enfance
0000000044	Agent de police municipale (brigade 1)	100	Catégorie C	Police municipale	Agents de police municipale	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Sécurité et Sûreté municipales
0000000049	Agent de police municipale (brigade 2)	100	Catégorie C	Police municipale	Agents de police municipale	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Sécurité et Sûreté municipales
0000000050	Chargée de documents	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de la Culture
0000000051	Agent d'exploitation des equipements sportifs	100	Catégorie C	Technique	Agents de maîtrise territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000000052	Agent technique des salles de spectacle	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de la Vie associative et des évènements
0000000060	Assistant de gestion administrative en Etat Civil	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des Relations Usagers
0000000068	Agent de police municipale (brigade 2)	100	Catégorie C	Police municipale	Agents de police municipale	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Sécurité et Sûreté municipales
0000000071	Assistant de gestion administrative Direction des	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000000072	Responsable de la salle de spectacle Bellegrave	100	Catégorie C	Technique	Agents de maîtrise territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de la Vie associative et des évènements
0000000077	Agent d'exploitation des equipements sportifs	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000000081	Référente Acquisitions jeunesse	100	Catégorie B	Culturelle	Assistants territoriaux de conservation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de la Culture
0000000084	Référente Acquisitions adulte	100	Catégorie B	Culturelle	Assistants territoriaux de conservation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de la Culture
0000000089	Assistant de gestion administrative en Formalité	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des Relations Usagers
0000000093	Assistante de gestion administrative Imprimerie	90	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de la Communication
0000000094	Directeur Sécurité et Sûreté municipales	100	Catégorie A	Administrative	Attachés territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Sécurité et Sûreté municipales
0000000099	Chargée de collections adulte et référente pour l	100	Catégorie C	Culturelle	Adjoints territoriaux du patrimoine	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de la Culture
0000000110	Agent de police municipale (brigade 2)	100	Catégorie C	Police municipale	Agents de police municipale	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Sécurité et Sûreté municipales
0000000127	Animateur développement durable	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000000128	Mécanicien	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Ville au quotidien
0000000134	Chargée de relation à l'usager	100	Catégorie C	Culturelle	Adjoints territoriaux du patrimoine	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de la Culture
0000000141	Assistante coordinatrice projets et communicatio	100	Catégorie B	Administrative	Rédacteurs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de la Culture
0000000143	Responsable Ancrage territorial & du service Bib	100	Catégorie A	Culturelle	Bibliothecaires territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de la Culture
0000000145	Référente Prospective et innovation	100	Catégorie B	Culturelle	Assistants territoriaux de conservation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de la Culture
0000000147	Chargée de médiation	100	Catégorie C	Culturelle	Adjoints territoriaux du patrimoine	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de la Culture
0000000152	Assistant de gestion administrative Communicat	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de la Communication
0000000153	Chargé de collections jeunesse	100	Catégorie C	Culturelle	Adjoints territoriaux du patrimoine	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de la Culture
0000000159	Assistant de gestion administrative en Etat Civil	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des Relations Usagers
0000000186	Animateur développement durable	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000000187	Agent logistique ETM	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000000191	Référent PLIE des sources	100	Catégorie A	Administrative	Attachés territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires & contractuels	Direction Emploi, commerces et artisanat
0000000197	Graphiste	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de la Communication
0000000198	Agent d'exploitation des equipements sportifs	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000000205	Référente Développement durable et médiation	100	Catégorie B	Culturelle	Assistants territoriaux de conservation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de la Culture
0000000218	Assistant de gestion administrative en Formalité	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des Relations Usagers
0000000219	Agent du protocole	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	DG Direction Générale
0000000220	Assistant de gestion administrative Direction Vie	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de la Vie associative et des évènements
0000000221	Responsable du site sportif Saige	100	Catégorie C	Technique	Agents de maîtrise territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000000222	Directeur de la Culture	100	Catégorie A	Culturelle	Conservateurs territoriaux bibliothèque	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de la Culture
0000000223	Directrice de la Communication	100	Catégorie A	Administrative	Attachés territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de la Communication
0000000228	Assistant de gestion administrative Courrier	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Administration générale et Organisation
0000000229	Gestionnaire Finances	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de la Culture
0000000243	Responsable du service des installations sportiv	100	Catégorie A	Administrative Sportive	Attachés territoriaux Conseillers territoriaux A.P.S.	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000000252	Agent de police municipale (brigade 1)	100	Catégorie C	Police municipale	Agents de police municipale	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Sécurité et Sûreté municipales
0000000253	Assistant de gestion administrative en Formalité	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des Relations Usagers
0000000258	Agent logistique	100	Catégorie C	Technique	Agents de maîtrise territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de la Vie associative et des évènements
0000000259	Assistante du Directeur Sûreté Sécurité et Préve	100	Catégorie B	Administrative	Rédacteurs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Sécurité et Sûreté municipales
0000000262	Chargée de médiation	100	Catégorie C	Culturelle	Adjoints territoriaux du patrimoine	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de la Culture
0000000264	Agent d'exploitation des equipements sportifs	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000000265	Chargée de développement durable	100	Catégorie C	Culturelle	Adjoints territoriaux du patrimoine	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de la Culture
0000000268	Responsable du site sportif Roger Vincent	100	Catégorie C	Technique	Agents de maîtrise territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000000273	Responsable d'équipe Garage - Matériel roulant	100	Catégorie C	Technique	Agents de maîtrise territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Ville au quotidien
0000000275	Responsable du site sportif Romainville, Les arr	100	Catégorie C	Technique	Agents de maîtrise territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000000280	Agent d'exploitation du Centre de loisirs Romain	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000000365	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Médico-Sociale	Agents territoriaux spécialisés des éco	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000000376	Agent d'entretien du Centre de Loisirs de Romai	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000000378	Assistant ménager Sites distants et CCAS	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Ville au quotidien
0000000417	Agent d'entretien du Centre de Loisirs de Romai	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000000430	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000000459	Assistant ménager Hôtel de Ville	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Ville au quotidien
0000000466	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000000474	Agent d'entretien du Centre de Loisirs de Romai	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000000478	Agent d'entretien du Centre de Loisirs de Romai	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000000485	Assistant ménager Hôtel de Ville	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Ville au quotidien
0000000486	Assistant ménager Hôtel de Ville	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Ville au quotidien
0000000537	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000000657	Chargé de mission Commerce et centralités	100	Catégorie A	Administrative	Attachés territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Emploi, commerces et artisanat
0000000660	Régisseur des salles de spectacle	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de la Vie associative et des évènements
0000000661	Assistant de gestion administrative Direction Vie	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de la Vie associative et des évènements
0000000662	Assistant de gestion administrative Direction Vie	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de la Vie associative et des évènements
0000000665	Assistant de gestion administrative Direction Enf	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000000669	Directeur de l'Enfance	100	Catégorie A	Administrative	Attachés territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000000706	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000000716	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000000775	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000000788	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000000791	Agent d'exploitation des equipements sportifs	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000000792	Agent logistique ETM	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000000795	Agent d'exploitation des equipements sportifs	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000000796	Agent d'exploitation des equipements sportifs	100	Catégorie C	Technique	Agents de maîtrise territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000000798	Agent d'exploitation des equipements sportifs	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000000799	Agent d'exploitation des equipements sportifs SA	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000000800	Agent d'exploitation des equipements sportifs	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000000802	Responsable du site sportif Bellegrave	100	Catégorie C	Technique	Agents de maîtrise territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000000803	Agent d'exploitation des equipements sportifs	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000000805	Agent d'exploitation des equipements sportifs	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000000806	Assistant à la gestion logistique des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000000807	Responsable du site sportif André Nègre	100	Catégorie C	Technique	Agents de maîtrise territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000000808	Responsable du site sportif Haut Livrac	100	Catégorie C	Technique	Agents de maîtrise territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000000809	Agent d'exploitation des equipements sportifs	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000000812	Agent d'exploitation des equipements sportifs	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000000813	Agent d'exploitation des equipements sportifs ST	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000000814	Agent d'exploitation Piscine	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000000816	Agent d'exploitation Piscine	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000000822	Cuisinier	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000000824	Responsable du Centre de Loisirs Saint-Lary	100	Catégorie B	Animation	Animateurs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires & contractuels	Direction de l'Enfance
0000000825	Agent technique du Centre de Loisirs Saint-Lary	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000000833	Agent d'accueil Direction emploi économie	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Emploi, commerces et artisanat
0000000889	Agent de surveillance du cimetière	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des Relations Usagers
0000000890	Agent de surveillance du cimetière	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des Relations Usagers
0000000892	Agent de surveillance du cimetière	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des Relations Usagers
0000000893	Hôte d'accueil	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des Relations Usagers
0000000897	Assistant de gestion administrative en Etat Civil	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des Relations Usagers
0000000906	Chargé de mission Développement social des qu	100	Catégorie A	Administrative	Attachés territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction du Développement social urbain
0000000907	Chargé de mission Développement urbain et ges	100	Catégorie A	Technique	Ingénieurs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction du Développement social urbain
0000000908	Assistante du Directeur du développement socia	100	Catégorie B	Administrative	Rédacteurs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction du Développement social urbain
0000000909	Responsable de la plateforme des services au p	100	Catégorie A	Administrative	Attachés territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction du Développement social urbain
0000000910	Directeur du développement social urbain	100	Catégorie A	Administrative Technique	Attachés territoriaux Ingénieurs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires & contractuels	Direction du Développement social urbain
0000000911	Assistante des Elus et du Cabinet	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	DG Direction Générale
0000000914	Directeur de cabinet	100	Emplois hors catég	EMPLOIS COMMUNAUX	EMPLOIS NON CLASSES	Poste ouvert aux contractuels	Cabinet du Maire
0000000916	Chargée du protocole et du budget	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	DG Direction Générale
0000000920	Assistante du Maire	100	Catégorie B	Administrative	Rédacteurs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	DG Direction Générale
0000000921	Assistante du DGS	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	DG Direction Générale
0000000922	DGA Familles et Proximité	100	Catégorie A	Emplois fonctionnels	Directeurs généraux des services des	Poste ouvert aux fonctionnaires & contractuels	DGA Familles et Proximité
0000000927	Assistant de gestion administrative Secrétariat D	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Administration générale et Organisation
0000000931	Chargé de mission Prévention de la délinquance	100	Catégorie A	Administrative	Attachés territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction du Développement social urbain

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_161-DE

Poste (C)	Fiche de poste (L) - fiche de poste	Temps de travail - fiche de poste	Catégorie du cadre statutaire (L) - fiche de poste	Filière du cadre statutaire (L) - fiche de poste	Cadre d'emploi (L) - fiche de poste	Conditions d'accès (L) - fiche de poste	Direction
0000000945	Technicien équipements sportifs et culturels	100	Catégorie B	Technique	Techniciens territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires & contractuels	Direction Transition écologique et Bâtiments
0000000946	Assistant de gestion administrative Direction des	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Ville au quotidien
0000000949	Chargé d'opération de construction	100	Catégorie A	Technique	Ingénieurs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires & contractuels	Direction Transition écologique et Bâtiments
0000000954	Chargé du suivi administratif et de la gestion for	100	Catégorie B	Administrative	Rédacteurs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Administration générale et Organisation
0000000969	Technicien équipements scolaires	100	Catégorie B	Technique	Techniciens territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires & contractuels	Direction Transition écologique et Bâtiments
0000000984	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000000987	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000000988	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000000989	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000000999	Animateur Pessac Animation	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000001000	Animateur Pessac Animation	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000001002	Animateur Pessac Animation	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000001005	Animateur Pessac Animation	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000001006	Responsable du 12-25 ans	100	Catégorie B	Administrative Animation	Rédacteurs territoriaux Animateurs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires & contractuels	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000001007	Responsable du secteur Pessac Animation	100	Catégorie B	Animation	Animateurs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires & contractuels	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000001009	Responsable du Service animation jeunesse	100	Catégorie A	Administrative	Attachés territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires & contractuels	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000001194	Technicien équipements administratifs, associat	100	Catégorie B	Technique	Techniciens territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires & contractuels	Direction Transition écologique et Bâtiments
0000001202	Directeur Général des Services	100	Catégorie A	Emplois fonctionnels	Directeurs généraux des services des	Poste ouvert aux fonctionnaires & contractuels	DG Direction Générale
0000001214	Directeur de la Vie associative et des évènemen	100	Catégorie A	Administrative	Attachés territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de la Vie associative et des évènements
0000001216	Juriste	100	Catégorie B	Administrative	Rédacteurs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires & contractuels	Direction du Développement social urbain
0000001217	Assistant de gestion administrative Plateforme d	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction du Développement social urbain
0000001232	Assistant de gestion administrative Direction Bât	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Transition écologique et Bâtiments
0000001238	Chargé de médiation spectacle vivant	100	Catégorie B	Administrative	Rédacteurs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de la Culture
0000001239	Gestionnaire technique, régie et logistique spect	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de la Culture
0000001245	Chargé de mission évènementiel Ville	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de la Vie associative et des évènements
0000001251	Mécanicien	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000001253	Chargé d'accueil à l'@ccueil Famille	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des Relations Usagers
0000001255	Chargé d'accueil à l'@ccueil Famille	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des Relations Usagers
0000001256	Chargé d'accueil à l'@ccueil Famille	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des Relations Usagers
0000001258	Hôte d'accueil	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des Relations Usagers
0000001283	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000001286	Assistant de gestion administrative en Etat Civil	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des Relations Usagers
0000001304	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000001407	Agent d'exploitation des equipements sportifs	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000001489	Directeur Général des Services	100	Catégorie A	Administrative Administrative Technique Technique	Attachés territoriaux Administrateurs territoriaux Ingénieurs territoriaux Ingénieurs en chef territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	DG Direction Générale
0000001948	Responsable de Site Scolaire	100	Catégorie C	Technique	Agents de maîtrise territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000001994	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000002383	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000002681	Maitre Nageur Sauveteur	100	Catégorie B	Sportive	Educateurs territoriaux A.P.S	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000002814	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000003191	DGA Familles et Proximité	100	Catégorie A	Administrative Administrative Technique Technique	Attachés territoriaux Administrateurs territoriaux Ingénieurs territoriaux Ingénieurs en chef territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	DGA Familles et Proximité
0000003264	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000003386	Agent d'exploitation des equipements sportifs	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000003872	Référent Services documentaires	100	Catégorie B	Culturelle	Assistants territoriaux de conservation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de la Culture
0000003900	Référente Médiations documentaires et Médiatic	100	Catégorie B	Culturelle	Assistants territoriaux de conservation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de la Culture
0000004041	Assistant de gestion administrative en Formalité	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des Relations Usagers
0000004146	Hôte d'accueil	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des Relations Usagers
0000004159	Responsable du secteur Régie du service @ccu	100	Catégorie B	Administrative	Rédacteurs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des Relations Usagers
0000004190	Hôte d'accueil	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des Relations Usagers
0000004268	Assistant de gestion administrative en Etat Civil	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des Relations Usagers
0000004269	Assistant de gestion administrative en Formalité	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des Relations Usagers
0000004292	Référent numérique	100	Catégorie B	Culturelle	Assistants territoriaux de conservation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de la Culture
0000004293	Chargée de numérique	100	Catégorie C	Culturelle	Adjoints territoriaux du patrimoine	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de la Culture
0000004308	Agent d'entretien des salles municipales	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Ville au quotidien
0000004309	Agent d'entretien du Centre de Loisirs de Romai	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000004345	Assistant de gestion administrative Direction Enf	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000004639	Agent de restauration collective à Roger Coh	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000004640	Agent de restauration collective à Roger Coh	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000004641	Agent de restauration collective à Roger Coh	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000004995	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005361	Assistant de gestion administrative Direction Enf	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005788	Responsable de Site Scolaire	100	Catégorie C	Technique	Agents de maîtrise territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005789	Responsable Restaurant administratif Roger Co	100	Catégorie C	Technique	Agents de maîtrise territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005792	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005793	Responsable de service de la Police Municipale	100	Catégorie B	Police municipale	Chefs de service de police municipale	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Sécurité et Sûreté municipales
0000005806	Responsable de Site Scolaire	100	Catégorie C	Technique	Agents de maîtrise territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005807	Responsable de Site Scolaire	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005809	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005810	Responsable de Site Scolaire	100	Catégorie C	Technique	Agents de maîtrise territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005811	Responsable de Site Scolaire	100	Catégorie C	Technique	Agents de maîtrise territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005812	Responsable de Site Scolaire	100	Catégorie C	Technique	Agents de maîtrise territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005813	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005814	ATSEM	100	Catégorie C	Médico-Sociale	Agents territoriaux spécialisés des éco	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005815	Responsable de Site Scolaire	100	Catégorie C	Technique	Agents de maîtrise territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005817	Responsable de Site Scolaire	100	Catégorie C	Technique	Agents de maîtrise territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005819	Responsable de Site Scolaire	100	Catégorie C	Technique	Agents de maîtrise territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005820	Responsable de Site Scolaire	100	Catégorie C	Technique	Agents de maîtrise territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005821	Responsable de Site Scolaire	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005822	Responsable de Site Scolaire	100	Catégorie C	Technique	Agents de maîtrise territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005823	Responsable de Site Scolaire	100	Catégorie C	Technique	Agents de maîtrise territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005824	Responsable de Site Scolaire	100	Catégorie C	Technique	Agents de maîtrise territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005825	Responsable de Site Scolaire	100	Catégorie C	Technique	Agents de maîtrise territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005826	Responsable Multisite Scolaire	100	Catégorie C	Technique	Agents de maîtrise territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005827	Responsable Multisite Scolaire	100	Catégorie C	Technique	Agents de maîtrise territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005828	Responsable Multisite Scolaire	100	Catégorie C	Technique	Agents de maîtrise territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005829	Responsable Multisite Scolaire	100	Catégorie C	Technique	Agents de maîtrise territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005830	Responsable Multisite Scolaire	100	Catégorie C	Technique	Agents de maîtrise territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005831	Responsable de Site Scolaire	100	Catégorie C	Technique	Agents de maîtrise territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005832	Responsable de Site Scolaire	100	Catégorie C	Technique	Agents de maîtrise territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005833	Responsable de Site Scolaire	100	Catégorie C	Technique	Agents de maîtrise territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005834	Responsable de Site Scolaire	100	Catégorie C	Technique	Agents de maîtrise territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005835	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005836	Responsable des agents d'entretien du Centre d	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005877	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005878	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005879	ATSEM	100	Catégorie C	Médico-Sociale	Agents territoriaux spécialisés des éco	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005880	ATSEM	100	Catégorie C	Médico-Sociale	Agents territoriaux spécialisés des éco	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005881	ATSEM	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005882	ATSEM	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005883	ATSEM	100	Catégorie C	Médico-Sociale	Agents territoriaux spécialisés des éco	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005885	ATSEM	100	Catégorie C	Médico-Sociale	Agents territoriaux spécialisés des éco	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005886	ATSEM	100	Catégorie C	Médico-Sociale	Agents territoriaux spécialisés des éco	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005887	ATSEM	100	Catégorie C	Médico-Sociale	Agents territoriaux spécialisés des éco	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005888	ATSEM	100	Catégorie C	Médico-Sociale	Agents territoriaux spécialisés des éco	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005890	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005891	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005892	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005894	ATSEM	100	Catégorie C	Médico-Sociale	Agents territoriaux spécialisés des éco	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005895	ATSEM	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005897	ATSEM	100	Catégorie C	Médico-Sociale	Agents territoriaux spécialisés des éco	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005898	ATSEM	100	Catégorie C	Médico-Sociale	Agents territoriaux spécialisés des éco	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005899	ATSEM	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005900	ATSEM	100	Catégorie C	Médico-Sociale	Agents territoriaux spécialisés des éco	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005901	ATSEM	100	Catégorie C	Médico-Sociale	Agents territoriaux spécialisés des éco	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005903	ATSEM	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005910	ATSEM	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005911	ATSEM	100	Catégorie C	Médico-Sociale	Agents territoriaux spécialisés des éco	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005912	ATSEM	100	Catégorie C	Médico-Sociale	Agents territoriaux spécialisés des éco	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005915	ATSEM	100	Catégorie C	Médico-Sociale	Agents territoriaux spécialisés des éco	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005917	ATSEM	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005918	ATSEM	100	Catégorie C	Médico-Sociale	Agents territoriaux spécialisés des éco	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005920	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005924	ATSEM	100	Catégorie C	Médico-Sociale	Agents territoriaux spécialisés des éco	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_161-DE

Poste (C)	Fiche de poste (L) - fiche de poste	Temps de travail - fiche de poste	Catégorie du cadre statutaire (L) - fiche de poste	Filière du cadre statutaire (L) - fiche de poste	Cadre d'emploi (L) - fiche de poste	Conditions d'accès (L) - fiche de poste	Direction
0000005925	ATSEM	100	Catégorie C	Médico-Sociale	Agents territoriaux spécialisés des éco	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005926	ATSEM	100	Catégorie C	Médico-Sociale	Agents territoriaux spécialisés des éco	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005927	ATSEM	100	Catégorie C	Médico-Sociale	Agents territoriaux spécialisés des éco	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005928	ATSEM	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005929	ATSEM	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005931	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005932	ATSEM	100	Catégorie C	Médico-Sociale	Agents territoriaux spécialisés des éco	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005933	ATSEM	100	Catégorie C	Médico-Sociale	Agents territoriaux spécialisés des éco	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005935	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005936	ATSEM	100	Catégorie C	Médico-Sociale	Agents territoriaux spécialisés des éco	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005937	ATSEM	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005938	ATSEM	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005939	ATSEM	100	Catégorie C	Médico-Sociale	Agents territoriaux spécialisés des éco	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005941	ATSEM	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005943	ATSEM	100	Catégorie C	Médico-Sociale	Agents territoriaux spécialisés des éco	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005944	ATSEM	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005945	ATSEM	100	Catégorie C	Médico-Sociale	Agents territoriaux spécialisés des éco	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005946	ATSEM	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005947	ATSEM	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005949	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005950	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005951	ATSEM	100	Catégorie C	Médico-Sociale	Agents territoriaux spécialisés des éco	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005952	ATSEM	100	Catégorie C	Médico-Sociale	Agents territoriaux spécialisés des éco	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005954	ATSEM	100	Catégorie C	Médico-Sociale	Agents territoriaux spécialisés des éco	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005955	ATSEM	100	Catégorie C	Médico-Sociale	Agents territoriaux spécialisés des éco	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005958	ATSEM	100	Catégorie C	Médico-Sociale	Agents territoriaux spécialisés des éco	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005959	ATSEM	100	Catégorie C	Médico-Sociale	Agents territoriaux spécialisés des éco	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005961	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005975	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005976	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005977	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005979	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005980	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005981	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005982	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005983	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005984	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005987	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005989	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005990	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005991	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005992	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005993	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005994	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005996	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005997	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005998	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000005999	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006000	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006002	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006003	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006004	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006005	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006007	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006008	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006009	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006012	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006013	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006014	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006015	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006016	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006018	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006020	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006021	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006022	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006024	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006025	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006026	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006027	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006029	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006030	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006031	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006033	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006034	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006035	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006036	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006037	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006039	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006041	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006042	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006044	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006045	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006046	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006047	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006048	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006050	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006051	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006052	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006053	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006057	ATSEM	100	Catégorie C	Médico-Sociale	Agents territoriaux spécialisés des éco	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006058	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006059	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006060	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006061	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006063	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006064	ATSEM	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006065	Responsable des équipes de Remplacement Ec	100	Catégorie B	Administrative Animation	Rédacteurs territoriaux Animateurs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006067	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006069	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006070	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006071	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006072	ATSEM	100	Catégorie C	Médico-Sociale	Agents territoriaux spécialisés des éco	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006073	ATSEM	100	Catégorie C	Médico-Sociale	Agents territoriaux spécialisés des éco	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006098	ATSEM	100	Catégorie C	Médico-Sociale	Agents territoriaux spécialisés des éco	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006119	Responsable de Site Périscolaire	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006120	Responsable de Site Périscolaire	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006122	Responsable de Site Périscolaire	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006126	Responsable de Site Périscolaire	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006127	Responsable de Site Périscolaire	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006129	Responsable de Site Périscolaire	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006130	Responsable de Site Périscolaire	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006131	Responsable de Site Périscolaire	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006132	Responsable de Site Périscolaire	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006133	Responsable de Site Périscolaire	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006134	Responsable de Site Périscolaire	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006135	Responsable de Site Périscolaire	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006137	Responsable de Site Périscolaire	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006138	Responsable de Site Périscolaire	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006139	Responsable de Site Périscolaire	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006141	Responsable de Site Périscolaire	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006142	Responsable de Site Périscolaire	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006161	Animateur de loisirs éducatifs	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006170	Animateur de loisirs éducatifs	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006182	Responsable de Site Périscolaire Adjoint	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006183	Animateur de loisirs éducatifs	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006188	Animateur de loisirs éducatifs	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006204	Animateur de loisirs éducatifs	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006212	Animateur de loisirs éducatifs	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006219	Animateur de loisirs éducatifs	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_161-DE

Poste (C)	Fiche de poste (L) - fiche de poste	Temps de travail - fiche de poste	Catégorie du cadre statutaire (L) - fiche de poste	Filière du cadre statutaire (L) - fiche de poste	Cadre d'emploi (L) - fiche de poste	Conditions d'accès (L) - fiche de poste	Direction
0000006227	Animateur de loisirs éducatifs	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006232	Animateur de loisirs éducatifs	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006259	Responsable de l'équipe Pessac Animation Mus	100	Catégorie B	Animation	Animateurs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires & contractuels	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000006318	Chargé d'accueil à l'@cueil Famille	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des Relations Usagers
0000006380	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006381	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006604	Assistant de gestion administrative Service Tem	100	Catégorie C	Administrative Animation	Adjoints administratifs territoriaux Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000006886	Responsable du Service Animation sportive du t	100	Catégorie A	Administrative	Attachés territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000007021	Référent Relation à l'usager et Participation des	100	Catégorie B	Culturelle	Assistants territoriaux de conservation	Poste ouvert aux fonctionnaires & contractuels	Direction de la Culture
0000007240	Chargée de documents	100	Catégorie C	Culturelle	Adjoints territoriaux du patrimoine	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de la Culture
0000007260	Responsable de secteur Equipe technique mobil	100	Catégorie C	Technique	Agents de maîtrise territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000007380	Responsable de Site Scolaire	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000007421	Responsable de Site Périscolaire	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000007422	Animateur de loisirs éducatifs	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000007444	Animateur de loisirs éducatifs	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000007445	Responsable de Site Périscolaire	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000007454	Responsable de Site Périscolaire Adjoint	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000007456	Responsable de Site Périscolaire Adjoint	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000007466	Responsable de Site Périscolaire Adjoint	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000007525	Responsable de Site Périscolaire Adjoint	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000007615	Animateur de loisirs éducatifs	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000007616	Animateur de loisirs éducatifs	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000007617	Animateur de loisirs éducatifs	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000007618	Animateur de loisirs éducatifs	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000007619	Animateur de loisirs éducatifs	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000007620	Animateur de loisirs éducatifs	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000007621	Animateur de loisirs éducatifs	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000007622	Animateur de loisirs éducatifs	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000007623	Responsable de Site Périscolaire	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000007624	Animateur de loisirs éducatifs	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000007635	ATSEM	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000007636	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000007637	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000007638	ATSEM	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000007640	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000007642	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000007675	Responsable de Site Périscolaire Adjoint	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000007695	Assistant de gestion administrative en Etat Civil	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des Relations Usagers
0000007796	Assistant ménager Sites distants et CCAS	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Ville au quotidien
0000007835	Responsable de Site Périscolaire Adjoint	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000007836	Responsable de Site Périscolaire Adjoint	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000007837	Responsable de Site Périscolaire Adjoint	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000007838	Responsable de Site Périscolaire Adjoint	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000007839	Responsable de Site Périscolaire Adjoint	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000007841	Responsable de Site Périscolaire Adjoint	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000007976	Agent de surveillance de la voie publique	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Sécurité et Sûreté municipales
0000007996	Agent d'exploitation des equipements sportifs BC	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000008182	Agent de surveillance de la voie publique	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Sécurité et Sûreté municipales
0000008403	Chargée de médiation	100	Catégorie C	Culturelle	Adjoints territoriaux du patrimoine	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de la Culture
0000008484	Responsable du service Maintenance Entretien	100	Catégorie B	Technique	Techniciens territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Ville au quotidien
0000008485	Responsable d'équipe Entretien Locaux commui	100	Catégorie C	Technique	Agents de maîtrise territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Ville au quotidien
0000008486	Factotum	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Ville au quotidien
0000008647	Assistant de la Mairie de proximité de Cazalet (N	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des Relations Usagers
0000008648	Assistant de la Mairie de proximité de Magonty (	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des Relations Usagers
0000008689	Responsable Educatif et Technique des Temps	100	Catégorie B	Administrative Animation Technique	Rédacteurs territoriaux Animateurs territoriaux Techniciens territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000008690	Responsable Educatif et Technique des Temps	100	Catégorie B	Administrative Animation Technique	Rédacteurs territoriaux Animateurs territoriaux Techniciens territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000008691	Responsable Educatif et Technique des Temps	100	Catégorie B	Administrative Animation Technique	Rédacteurs territoriaux Animateurs territoriaux Techniciens territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000008692	Responsable Educatif et Technique des Temps	100	Catégorie B	Administrative Animation Technique	Rédacteurs territoriaux Animateurs territoriaux Techniciens territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000008693	Responsable Educatif et Technique des Temps	100	Catégorie B	Administrative Animation Technique	Rédacteurs territoriaux Animateurs territoriaux Techniciens territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000008729	Référent Culture Pessac	100	Catégorie B	Administrative	Rédacteurs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de la Culture
0000008831	Agent d'entretien des salles municipales	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Ville au quotidien
0000008989	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000008990	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000009059	Responsable de Site Périscolaire Adjoint	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000009114	Chargée de documents	100	Catégorie C	Culturelle	Adjoints territoriaux du patrimoine	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de la Culture
0000009115	ATSEM	100	Catégorie C	Médico-Sociale	Agents territoriaux spécialisés des éco	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000009116	ATSEM	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000009170	Assistant de la Mairie de proximité de Verthamo	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des Relations Usagers
0000009190	Assistant de la Mairie de proximité de Saige (N°	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des Relations Usagers
0000009250	Responsable du Pôle Ressources documentaire	100	Catégorie A	Administrative Culturelle	Attachés territoriaux Bibliothecaires territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de la Culture
0000009251	Responsable de la médiathèque et du Pôle servi	100	Catégorie A	Administrative Culturelle	Attachés territoriaux Bibliothecaires territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de la Culture
0000009290	Gestionnaire contrats et Renfort Culture Pessac	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de la Culture
0000009291	Coordinateur Logistique et Accueil Compagnies	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de la Culture
0000009391	Directeur des Relations Usagers	100	Catégorie A	Administrative	Attachés territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des Relations Usagers
0000009411	DGA Territoire en transition	100	Catégorie A	Administrative Administrative Technique Technique	Attachés territoriaux Administrateurs territoriaux Ingénieurs territoriaux Ingénieurs en chef territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	DGA Territoire en transition
0000009412	DGA Territoire en transition	100	Catégorie A	Emplois fonctionnels	Directeurs généraux des services des	Poste ouvert aux fonctionnaires & contractuels	DGA Territoire en transition
0000009471	Directrice Emploi, commerces et artisanat	100	Catégorie A	Administrative	Attachés territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Emploi, commerces et artisanat
0000009511	Chargé de documents	100	Catégorie C	Culturelle	Adjoints territoriaux du patrimoine	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de la Culture
0000009512	Référente Communication	100	Catégorie C	Culturelle	Adjoints territoriaux du patrimoine	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de la Culture
0000009513	Chargée de médiation	100	Catégorie C	Culturelle	Adjoints territoriaux du patrimoine	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de la Culture
0000009514	Graphiste	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de la Communication
0000009555	Assistant de gestion administrative Direction Bât	50	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Transition écologique et Bâtiments
0000009556	Chargée d'accueil déchets verts	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Transition écologique et Bâtiments
0000009594	Agent de police municipale (brigade 2)	100	Catégorie C	Police municipale	Agents de police municipale	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Sécurité et Sûreté municipales
0000009596	Responsable d'équipe Entretien Locaux commui	100	Catégorie C	Technique	Agents de maîtrise territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Ville au quotidien
0000009639	Référent Action culturelle	100	Catégorie B	Culturelle	Assistants territoriaux de conservation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de la Culture
0000009719	Responsable du service Vie Citoyenne	100	Catégorie A	Administrative	Attachés territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des Relations Usagers
0000009759	Agent de police municipale (brigade 1)	100	Catégorie C	Police municipale	Agents de police municipale	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Sécurité et Sûreté municipales
0000009839	ATSEM	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000009840	ATSEM	100	Catégorie C	Médico-Sociale	Agents territoriaux spécialisés des éco	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000009841	ATSEM	100	Catégorie C	Médico-Sociale	Agents territoriaux spécialisés des éco	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000009899	Assistant ménager Hôtel de Ville	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Ville au quotidien
0000010039	Responsable de Site Périscolaire Adjoint	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000010080	ATSEM	100	Catégorie C	Médico-Sociale	Agents territoriaux spécialisés des éco	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000010139	Hôte d'accueil	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des Relations Usagers
0000010140	Agent de police municipale (brigade 2)	100	Catégorie C	Police municipale	Agents de police municipale	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Sécurité et Sûreté municipales
0000010240	Assistant de gestion administrative Police Munic	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Sécurité et Sûreté municipales
0000010260	Responsable de secteur des installations sportiv	100	Catégorie B	Administrative Technique	Rédacteurs territoriaux Techniciens territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires & contractuels	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000010261	Agent d'exploitation des equipements sportifs (n	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000010339	Responsable du service Vie associative	100	Catégorie B	Administrative	Rédacteurs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de la Vie associative et des évènements
0000010419	Responsable de l'équipe Hygiène / Administratic	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Ville au quotidien
0000010500	Gestionnaire administratif, financier et marché d	100	Catégorie B	Administrative	Rédacteurs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires & contractuels	Direction Emploi, commerces et artisanat
0000010680	Chargé de mission évènementiel Associations	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de la Vie associative et des évènements
0000010699	Assistant de gestion administrative Régie-secrét	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des Relations Usagers
0000010899	Responsable du secteur Restauration collective	100	Catégorie B	Administrative Technique	Rédacteurs territoriaux Techniciens territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires & contractuels	Direction de l'Enfance
0000010939	Chef de brigade 1	100	Catégorie C	Police municipale	Agents de police municipale	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Sécurité et Sûreté municipales
0000010940	Chef de brigade 2	100	Catégorie C	Police municipale	Agents de police municipale	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Sécurité et Sûreté municipales
0000010979	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000010980	ATSEM	100	Catégorie C	Médico-Sociale	Agents territoriaux spécialisés des éco	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000010981	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000010982	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000010983	ATSEM	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_161-DE

Poste (C)	Fiche de poste (L) - fiche de poste	Temps de travail - fiche de poste	Catégorie du cadre statutaire (L) - fiche de poste	Filière du cadre statutaire (L) - fiche de poste	Cadre d'emploi (L) - fiche de poste	Conditions d'accès (L) - fiche de poste	Direction
0000011039	Chargé de mission développement local	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction du Développement social urbain
0000011120	Chargée de communication Interne et Jeunesse	100	Catégorie A	Administrative	Attachés territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires & contractuels	Direction de la Communication
0000011121	Chargé de mission Cabinet	100	Emplois hors catég	EMPLOIS COMMUNAUX	EMPLOIS NON CLASSES	Poste ouvert aux contractuels	Cabinet du Maire
0000011260	Animateur de loisirs éducatifs - Poste aménagé	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000011281	Assistant de gestion administrative Culture	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de la Culture
0000011624	Assistant de gestion administrative en Etat Civil	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des Relations Usagers
0000011663	Chef de brigade soirée	100	Catégorie C	Police municipale	Agents de police municipale	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Sécurité et Sûreté municipales
0000011664	Agent de police municipale (brigade soirée)	100	Catégorie C	Police municipale	Agents de police municipale	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Sécurité et Sûreté municipales
0000011665	Agent de police municipale (brigade soirée)	100	Catégorie C	Police municipale	Agents de police municipale	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Sécurité et Sûreté municipales
0000011666	Agent de police municipale (brigade soirée)	100	Catégorie C	Police municipale	Agents de police municipale	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Sécurité et Sûreté municipales
0000011667	Agent de police municipale (brigade soirée)	100	Catégorie C	Police municipale	Agents de police municipale	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Sécurité et Sûreté municipales
0000011668	Agent de police municipale (brigade soirée)	100	Catégorie C	Police municipale	Agents de police municipale	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Sécurité et Sûreté municipales
0000011683	Responsable d'équipe Entretien Salles municipa	100	Catégorie C	Technique	Agents de maîtrise territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Ville au quotidien
0000011684	Agent logistique	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de la Vie associative et des évènements
0000011685	Agent logistique	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de la Vie associative et des évènements
0000011686	Référent Accueil Standard	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des Relations Usagers
0000011743	Agent d'exploitation des equipements sportifs S/	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000011744	Agent d'exploitation des equipements sportifs S/	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000011823	ATSEM	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000011824	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000011863	Responsable de Site Périscolaire Adjoint	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000011865	Animateur de loisirs éducatifs	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000011903	ASLA	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000011904	ASLA	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000011905	ASLA	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000011906	ASLA	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000011907	ASLA	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000011908	ASLA	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000011909	ASLA	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000011910	ASLA	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000011912	ASLA	100	Catégorie C	Médico-Sociale	Agents territoriaux spécialisés des éco	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000011913	ASLA	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000011914	ASLA	100	Catégorie C	Médico-Sociale	Agents territoriaux spécialisés des éco	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000011915	ASLA	100	Catégorie C	Médico-Sociale	Agents territoriaux spécialisés des éco	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000011916	ASLA	100	Catégorie C	Médico-Sociale	Agents territoriaux spécialisés des éco	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000011917	ASLA	100	Catégorie C	Médico-Sociale	Agents territoriaux spécialisés des éco	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000011919	ASLA	100	Catégorie C	Médico-Sociale	Agents territoriaux spécialisés des éco	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000011920	ASLA	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000011921	ASLA	100	Catégorie C	Médico-Sociale	Agents territoriaux spécialisés des éco	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000011933	Responsable de Site Périscolaire Adjoint	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000011935	Responsable de Site Périscolaire	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000011936	Animateur de loisirs éducatifs	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000011943	Responsable de Site Périscolaire et Extra-scolai	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000011944	Responsable de Site Périscolaire et Extra-scolai	100	Catégorie B	Animation	Animateurs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000011945	Responsable de Site Périscolaire et Extra-scolai	100	Catégorie B	Animation	Animateurs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires & contractuels	Direction de l'Enfance
0000011946	Responsable de Site Périscolaire et Extra-scolai	100	Catégorie B	Animation	Animateurs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires & contractuels	Direction de l'Enfance
0000011947	Responsable de Site Périscolaire et Extra-scolai	100	Catégorie B	Animation	Animateurs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires & contractuels	Direction de l'Enfance
0000012043	Agent d'exploitation des equipements sportifs	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000012104	Responsable de Site Périscolaire et Extra-scolai	100	Catégorie B	Animation	Animateurs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires & contractuels	Direction de l'Enfance
0000012124	Animateur de loisirs éducatifs	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000012125	Responsable de Site Périscolaire Adjoint	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000012305	Hôte d'accueil (Culture Pessac)	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de la Culture
0000012365	Chef de service @ccueil et proximité	100	Catégorie B	Administrative	Rédacteurs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des Relations Usagers
0000012366	Responsable du Secteur Affaires Funéraires	100	Catégorie B	Administrative	Rédacteurs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des Relations Usagers
0000012367	Responsable du Secteur Etat Civil et Formalités	100	Catégorie B	Administrative	Rédacteurs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des Relations Usagers
0000012386	Community manager et créateur de contenus	100	Catégorie B	Technique Administrative	Techniciens territoriaux Rédacteurs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires & contractuels	Direction de la Communication
0000012387	Référent catalogage	100	Catégorie B	Culturelle	Assistants territoriaux de conservation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de la Culture
0000012428	Chargé de mission Attractivité économique	100	Catégorie A	Administrative	Attachés territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	DG Direction Générale
0000012468	Chargée de médiation	100	Catégorie C	Culturelle	Adjoints territoriaux du patrimoine	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de la Culture
0000012551	Assistant de gestion administrative en Formalité	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des Relations Usagers
0000012590	Coordonnateur administratif	100	Catégorie B	Administrative	Rédacteurs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Transition écologique et Bâtiments
0000012591	Chargé de mission Agenda des solutions durabl	100	Catégorie A	Technique	Ingénieurs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Transition écologique et Bâtiments
0000012592	Chargé de mission Energie	100	Catégorie A	Technique	Ingénieurs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires & contractuels	Direction Transition écologique et Bâtiments
0000012610	Responsable de Site Périscolaire et Extra-scolai	100	Catégorie B	Animation	Animateurs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires & contractuels	Direction de l'Enfance
0000012630	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000012631	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000012632	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Agents de maîtrise territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000012633	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000012634	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000012635	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000012636	Animateur de loisirs éducatifs	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000012637	ASLA	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000012703	Régisseur général de spectacles	100	Catégorie B	Technique	Techniciens territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires & contractuels	Direction de la Culture
0000012732	Responsable du service matériel roulant	100	Catégorie B	Technique	Techniciens territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Ville au quotidien
0000012754	Responsable d'équipe Logistique	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de la Vie associative et des évènements
0000012755	Responsable d'équipe Logistique	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de la Vie associative et des évènements
0000012756	Assistant de gestion administrative Direction des	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000012774	Responsable du Secteur administratif Jeunesse	100	Catégorie B	Administrative	Rédacteurs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000012775	Directeur des sports, de la jeunesse et de la vie	100	Catégorie A	Administrative	Attachés territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000012776	Informateur jeunesse BIJ	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000012778	Régisseur CCAS	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des Relations Usagers
0000012779	Chargé de travaux, conception et performance d	100	Catégorie B	Technique Administrative Sportive	Techniciens territoriaux Rédacteurs territoriaux Educateurs territoriaux A.P.S	Poste ouvert aux fonctionnaires & contractuels	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000012797	Chef de bassin	100	Catégorie B	Sportive	Educateurs territoriaux A.P.S	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000012798	Directrice déléguée Pilote des Ressources de l'E	100	Catégorie A	Administrative Technique	Attachés territoriaux Ingénieurs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires & contractuels	Direction de l'Enfance
0000012799	Responsable du Secteur Equipements et matéri	100	Catégorie B	Technique Administrative	Techniciens territoriaux Rédacteurs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000012800	Responsable technique des démarches éducativ	100	Catégorie B	Technique Administrative	Techniciens territoriaux Rédacteurs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires & contractuels	Direction de l'Enfance
0000012801	Responsable du service Gestion du Personnel d	100	Catégorie A	Administrative	Attachés territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000012802	Responsable éducatif et technique extrascolaire	100	Catégorie B	Administrative Animation Technique	Rédacteurs territoriaux Animateurs territoriaux Techniciens territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires & contractuels	Direction de l'Enfance
0000012803	Responsable d'équipe ETM	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000012804	Assistant de gestion administrative Service Tem	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000012805	Responsable de la coordination de la continuité	100	Catégorie A	Administrative	Attachés territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires & contractuels	Direction de l'Enfance
0000012807	Responsable du Secteur Accueil & administratio	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000012808	Coordinatrice transports scolaires & périscolaire	100	Catégorie C	Administrative Animation	Adjoints administratifs territoriaux Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000012809	Coordinatrice inscriptions scolaires, péri et extra	100	Catégorie C	Administrative Animation	Adjoints administratifs territoriaux Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000012810	Assistant de gestion administrative Direction Enf	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000012812	Responsable du service Patrimoine et Tourisme	100	Catégorie A	Administrative	Attachés territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de la Culture
0000012813	Médiateur Expert Cité Frugès - Le Corbusier	100	Catégorie B	Culturelle	Assistants territoriaux de conservation	Poste ouvert aux fonctionnaires	DGA Animation de la ville et participation
0000012814	Référente presse, coordinatrice Piste aux nuage	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de la Culture
0000012815	Responsable Service Ressources Culture	100	Catégorie A	Administrative	Attachés territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de la Culture
0000012816	Responsable du service Action culturelle	100	Catégorie A	Administrative	Attachés territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires & contractuels	Direction de la Culture
0000012833	Assistant de gestion administrative Direction Enf	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000012853	Chargé de mission Sport	100	Catégorie A	Administrative Sportive	Attachés territoriaux Conseillers territoriaux A.P.S.	Poste ouvert aux fonctionnaires & contractuels	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000012935	Animateur Pessac Animation	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000012976	Assistant ménager Maison des associations	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Ville au quotidien
0000012999	Juriste	100	Catégorie A	Administrative	Attachés territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires & contractuels	Direction Administration générale et Organisation
0000013036	Animateur de loisirs éducatifs	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000013096	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000013097	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000013116	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000013136	Chargé de mission Transition écologique	100	Catégorie A	Administrative	Attachés territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Transition écologique et Bâtiments
0000013176	Chargée de communication OP, Emploi et Sport	100	Catégorie A	Administrative	Attachés territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires & contractuels	Direction de la Communication
0000013196	Chargée de communication Proximité, Educatio	100	Catégorie A	Administrative	Attachés territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires & contractuels	Direction de la Communication
0000013298	Administrateur fonctionnel SI famille et portail fa	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des Relations Usagers
0000013318	Chef Opérateur vidéo CSU	100	Catégorie C	Police municipale Technique	Agents de police municipale Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Sécurité et Sûreté municipales
0000013319	Opérateur vidéo CSU	100	Catégorie C	Police municipale Technique	Agents de police municipale Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Sécurité et Sûreté municipales
0000013320	Opérateur vidéo CSU	100	Catégorie C	Police municipale Technique	Agents de police municipale Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Sécurité et Sûreté municipales

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_161-DE

Poste (C)	Fiche de poste (L) - fiche de poste	Temps de travail - fiche de poste	Catégorie du cadre statutaire (L) - fiche de poste	Filière du cadre statutaire (L) - fiche de poste	Cadre d'emploi (L) - fiche de poste	Conditions d'accès (L) - fiche de poste	Direction
0000013338	Chargé de projets Relations Internationales et E	100	Catégorie A	Administrative	Attachés territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	DGA Animation de la ville et participation
0000013339	Responsable du Secteur Vie étudiante et Inform	100	Catégorie B	Animation	Animateurs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires & contractuels	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000013340	Responsable de l'imprimerie	100	Catégorie B	Technique	Techniciens territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de la Communication
0000013341	Chargée de communication Culture, Patrimoine	100	Catégorie A	Administrative	Attachés territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires & contractuels	Direction de la Communication
0000013342	Responsable du Pôle digital	100	Catégorie A	Technique	Ingénieurs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires & contractuels	Direction de la Communication
0000013378	Agent d'exploitation des equipements sportifs	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000013418	Assistant de gestion administrative Direction Bât	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Transition écologique et Bâtiments
0000013440	DGA Animation de la ville et participation	100	Catégorie A	Emplois fonctionnels	Directeurs généraux des services des	Poste ouvert aux fonctionnaires & contractuels	DGA Animation de la ville et participation
0000013441	Chargé de mission innovation citoyenne	100	Catégorie A	Administrative	Attachés territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	DGA Animation de la ville et participation
0000013442	Agent de police municipale (brigade 2)	100	Catégorie C	Police municipale	Agents de police municipale	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Sécurité et Sûreté municipales
0000013443	Agent de police municipale (brigade 2)	100	Catégorie C	Police municipale	Agents de police municipale	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Sécurité et Sûreté municipales
0000013444	Agent de police municipale (brigade 1)	100	Catégorie C	Police municipale	Agents de police municipale	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Sécurité et Sûreté municipales
0000013445	Agent de police municipale (brigade 1)	100	Catégorie C	Police municipale	Agents de police municipale	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Sécurité et Sûreté municipales
0000013446	Agent de police municipale (brigade 2)	100	Catégorie C	Police municipale	Agents de police municipale	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Sécurité et Sûreté municipales
0000013447	Chef de brigade Chataigneraie	100	Catégorie C	Police municipale	Agents de police municipale	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Sécurité et Sûreté municipales
0000013448	Directeur de la transition écologique et des bâtin	100	Catégorie A	Technique	Ingénieurs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Transition écologique et Bâtiments
0000013449	Directeur adjoint de la transition écologique et d	100	Catégorie A	Technique	Ingénieurs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires & contractuels	Direction Transition écologique et Bâtiments
0000013450	Directeur Ville au quotidien	100	Catégorie A	Administrative Technique	Attachés territoriaux Ingénieurs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Ville au quotidien
0000013798	Directeur Administration générale et Organisatio	100	Catégorie A	Administrative	Attachés territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Administration générale et Organisation
0000013999	Agent de surveillance de la voie publique	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Sécurité et Sûreté municipales
0000014040	Directeur adjoint de la communication	100	Catégorie A	Administrative	Attachés territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires & contractuels	Direction de la Communication
0000014060	DGA Animation de la ville et participation	100	Catégorie A	Administrative Administrative Technique Technique	Attachés territoriaux Administrateurs territoriaux Ingénieurs territoriaux Ingénieurs en chef territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	DGA Animation de la ville et participation
0000014144	Responsable du Pôle Finances et gestion & Res	100	Catégorie B	Administrative	Rédacteurs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de la Culture
0000014180	Responsable de Site Périscolaire et Extra-scolai	100	Catégorie B	Animation	Animateurs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires & contractuels	Direction de l'Enfance
0000014181	Responsable de Site Périscolaire et Extra-scolai	100	Catégorie B	Animation	Animateurs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires & contractuels	Direction de l'Enfance
0000014200	Agent France Services	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction du Développement social urbain
0000014220	Technicien CVC fluides	100	Catégorie B	Technique	Techniciens territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires & contractuels	Direction Transition écologique et Bâtiments
0000014480	Assistant de gestion administrative Police Munic	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Sécurité et Sûreté municipales
0000014521	Agent de police municipale (brigade motorisée)	100	Catégorie C	Police municipale	Agents de police municipale	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Sécurité et Sûreté municipales
0000014523	Assistant de gestion administrative Courrier	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Administration générale et Organisation
0000014581	Chargé de mission Cabinet	100	Emplois hors catég	EMPLOIS COMMUNAUX	EMPLOIS NON CLASSES	Poste ouvert aux contractuels	Cabinet du Maire
0000014641	Animateur Pessac Animation Musiques Actuelle	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000014642	Animateur Pessac Animation Musiques Actuelle	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000014681	Responsable du service Evènementiel	100	Catégorie A	Administrative	Attachés territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires & contractuels	Direction de la Vie associative et des évènements
0000014682	Gestionnaire des salles municipales	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de la Vie associative et des évènements
0000014683	Responsable réseau lecture publique et dévelop	100	Catégorie A	Culturelle	Conservateurs territoriaux bibliothèque	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de la Culture
0000014741	Responsable de la gestion des assemblées	100	Catégorie A	Administrative	Attachés territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Administration générale et Organisation
0000014821	Assistant de prévention / Magasinier	100	Catégorie C	Technique	Agents de maîtrise territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000014841	Chef(fe) de projet CitésLab	100	Catégorie A	Administrative	Attachés territoriaux	Poste ouvert aux contractuels	Direction Emploi, commerces et artisanat
0000014882	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000014883	ATSEM	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000014884	Agent polyvalent des écoles	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000014961	Responsable Educatif et Technique des Temps (	100	Catégorie B	Administrative Animation Technique	Rédacteurs territoriaux Animateurs territoriaux Techniciens territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000015041	Chargée des relations presse	100	Catégorie B	Administrative	Rédacteurs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires & contractuels	Direction de la Communication
0000015101	ATSEM	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000015262	Responsable du service entretien du patrimoine	100	Catégorie A	Technique	Ingénieurs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires & contractuels	Direction Transition écologique et Bâtiments
0000015263	Référente population et vie interne	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des Relations Usagers
0000015264	Responsable du service Bellegrave/Logistique	100	Catégorie B	Technique	Techniciens territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires & contractuels	Direction de la Vie associative et des évènements
0000015521	Responsable Equipement aquatique Piscine Caz	100	Catégorie A	Administrative Sportive	Attachés territoriaux Conseillers territoriaux A.P.S.	Poste ouvert aux fonctionnaires & contractuels	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000015522	Animateur de loisirs éducatifs	100	Catégorie C	Animation	Adjoints territoriaux d'animation	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction de l'Enfance
0000015541	Agent de police municipale (brigade soirée)	100	Catégorie C	Police municipale	Agents de police municipale	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Sécurité et Sûreté municipales
0000015542	Agent de police municipale (brigade soirée)	100	Catégorie C	Police municipale	Agents de police municipale	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Sécurité et Sûreté municipales
0000015543	Agent de police municipale (brigade 1)	100	Catégorie C	Police municipale	Agents de police municipale	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Sécurité et Sûreté municipales
0000015544	Agent de police municipale (brigade soirée)	100	Catégorie C	Police municipale	Agents de police municipale	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Sécurité et Sûreté municipales
0000015545	Agent de police municipale (brigade soirée)	100	Catégorie C	Police municipale	Agents de police municipale	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Sécurité et Sûreté municipales
0000015546	Agent de police municipale (brigade soirée)	100	Catégorie C	Police municipale	Agents de police municipale	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Sécurité et Sûreté municipales
0000015746	Maitre Nageur Sauveteur	100	Catégorie B	Sportive	Educateurs territoriaux A.P.S	Poste ouvert aux fonctionnaires & contractuels	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000015747	Maitre Nageur Sauveteur	100	Catégorie B	Sportive	Educateurs territoriaux A.P.S	Poste ouvert aux fonctionnaires & contractuels	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000015748	Maitre Nageur Sauveteur	100	Catégorie B	Sportive	Educateurs territoriaux A.P.S	Poste ouvert aux fonctionnaires & contractuels	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000015749	Maitre Nageur Sauveteur	100	Catégorie B	Sportive	Educateurs territoriaux A.P.S	Poste ouvert aux fonctionnaires & contractuels	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000015750	Maitre Nageur Sauveteur	100	Catégorie B	Sportive	Educateurs territoriaux A.P.S	Poste ouvert aux fonctionnaires & contractuels	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000015751	Surveillant de baignade TNC 30h	85,71	Catégorie B	Sportive	Educateurs territoriaux A.P.S	Poste ouvert aux fonctionnaires & contractuels	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000015752	Surveillant de baignade TNC 30h	85,71	Catégorie B	Sportive	Educateurs territoriaux A.P.S	Poste ouvert aux fonctionnaires & contractuels	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000015753	Surveillant de baignade TNC 30h	85,71	Catégorie B	Sportive	Educateurs territoriaux A.P.S	Poste ouvert aux fonctionnaires & contractuels	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000015754	Chef de bassin	100	Catégorie B	Sportive	Educateurs territoriaux A.P.S	Poste ouvert aux fonctionnaires & contractuels	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000015755	Maitre Nageur Sauveteur	100	Catégorie B	Sportive	Educateurs territoriaux A.P.S	Poste ouvert aux fonctionnaires & contractuels	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000015756	Responsable administratif Pôle ressources Pisci	100	Catégorie B	Administrative	Rédacteurs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires & contractuels	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000015757	Agent d'accueil Piscine	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000015758	Agent d'accueil Piscine	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000015846	Gardien municipal de l'hôtel de ville	100	Catégorie C	Technique	Adjoints techniques territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Sécurité et Sûreté municipales
0000016346	Chef de brigade motorisée	100	Catégorie C	Police municipale	Agents de police municipale	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Sécurité et Sûreté municipales
0000016347	Agent de police municipale (brigade motorisée)	100	Catégorie C	Police municipale	Agents de police municipale	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Sécurité et Sûreté municipales
0000016348	Agent de police municipale (brigade motorisée)	100	Catégorie C	Police municipale	Agents de police municipale	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction Sécurité et Sûreté municipales
0000016350	Assistant de gestion administrative Direction des	100	Catégorie C	Administrative	Adjoints administratifs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000016351	Chargé de mission prospective et partenariats	100	Catégorie A	Administrative Technique	Attachés territoriaux Ingénieurs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires & contractuels	Direction de l'Enfance
0000016352	Animateur chargé de prévention et éducation à l	100	Catégorie B	Animation	Animateurs territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires & contractuels	Direction de l'Enfance
0000016446	Coordinateur des animations sportives territorial	100	Catégorie B	Sportive	Educateurs territoriaux A.P.S	Poste ouvert aux fonctionnaires & contractuels	Direction des sports, jeunesse et vie étudiante
0000016526	Directeur du Pôle Santé	100	Catégorie A	Administrative	Attachés territoriaux	Poste ouvert aux fonctionnaires & contractuels	DG Direction Générale
0000016527	Chargé de mission Education artistique et cultur	100	Catégorie B	Administrative Culturelle	Rédacteurs territoriaux Assistants territoriaux de conservation	Poste ouvert aux fonctionnaires & contractuels	Direction de la Culture
686	postes permanents	684,9713	ETP				

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le 09-11-26
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_162-DE

Département de la Gironde
Arrondissement de Bordeaux

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de PESSAC

Séance du mardi 03 novembre 2026

L'an deux mille vingt six, le trois novembre à 18 h00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents :
Franck RAYNAL - Pascale PAVONE - Sylvie VIEU - Emmanuel MAGÈS - Edith DUMARTIN - Jérémie LANDREAU - Margot DÉCORY - Ludovic BIDEAU - Delphine SABATEY - Isabelle RIGAUD - Valérie BERNEDE - Jean-Philippe LAVILLE - Cem ORUC - Fatiha BOZDAG - Stéphane MARI - Zeineb LOUNICI - Benoît RAUTUREAU - Véronique CARLOTTI - Christian CHAREYRE - Nathalie LOZACH - Romuald LABAT - Hadiza GARBA - Céline NIKITINE - Didier BOULOT - Marina CARLOTTI - Lucas LACARRIERE - Marion ALBANY - Bruno MARCHESSOU - Gladys THIEBAULT - Sabine JACOB-NEUVILLE - Najat AZMY - Alain PARIENTE - Sylvie BRIDIER - Jean-François GRÈZES - Maud MATHIEU-CHAIGNEAU - Laure CURVALE - Michaël RISTIC - Florence BOUGAULT - Bérangère COUILLARD - Benoît GRANGE

Absents ayant donné procuration :
Naji YAHMDI procuration à Stéphane MARI
Fabien LEROY procuration à Pascale PAVONE
Marc GATTI procuration à Edith DUMARTIN
Fatima BIZINE procuration à Jean-Philippe LAVILLE
Nolwenn LECAME procuration à Emmanuel MAGÈS
Philippe ROBAK procuration à Jérémie LANDREAU
Dominique MOUSSOURS-EYROLLES procuration à Margot DÉCORY
Sébastien SAINT-PASTEUR procuration à Sylvie BRIDIER
Philippe MONTERAT procuration à Alain PARIENTE

Secrétaire de séance : Marion ALBANY

n°d'ordre : DEL2026_162

Objet : Création d'un emploi non permanent dans le cadre d'un contrat de projet - Chargé(e) de mission contrat énergétique et bâtimentaire - Décision

Madame Isabelle RIGAUD, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Le contrat de projet permet à la collectivité, pour mener à bien un projet ou une opération identifiée, de recruter sous contrat dont l'échéance est la réalisation du projet ou de l'opération. Le contrat est conclu pour une durée minimale de 1 an, et d'une durée maximale de 6 ans. Le contrat peut être renouvelé pour mener à bien le projet dans la limite de ces 6 années.

Dans le cadre de sa politique de transition écologique et d'adaptation au changement climatique, la Ville souhaite renforcer son action en faveur de la performance énergétique et de l'adaptation climatique des bâtiments communaux.

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_162-DE

Le projet s'inscrit dans le cadre du Plan d'Adaptation au changement Climatique (PAC) des bâtiments et vise à améliorer la résilience du patrimoine bâti face aux évolutions climatiques. Il consiste ainsi à définir, suivre et mettre en œuvre les travaux dans le cadre du PAC.

La réalisation de ce projet nécessite le recrutement d'un chargé(e) de mission afin d'en assurer la coordination et le suivi.

Une création d'emploi non permanent est donc proposée afin de répondre à ce besoin.

Compte tenu des missions du poste et du profil attendu, ainsi que de la durée du projet, cet emploi sera pourvu en référence à l'article L332-24 du code général de la fonction publique autorisant les collectivités à recruter un agent par contrat à durée déterminée pour mener à bien un projet ou une opération identifiée.

Caractéristiques de l'emploi à créer :
- Date de création : 1er décembre 2026
- Contrat de projet
- Durée du contrat : 3 ans
- Temps complet
- Catégorie B de la Fonction Publique (technicien territorial)

Missions principales :
- Mise en œuvre et suivi du plan d'adaptation climatique des bâtiments
- Suivi énergétique et technique des installations
- Recherche et mise en œuvre de solutions adaptées
- Gestion patrimoniale et suivi du fonctionnement des bâtiments
- Suivi des marchés et contrats de maintenance et d'entretien
- Accompagnement des directions utilisatrices
- Assistance à la conduite des programmes de travaux

Le Conseil Municipal décide :

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment ses articles L332-24 à L332-26,

Vu le décret N°88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,

Vu le décret N°2020-172 du 27 février 2020 relatif au contrat de projet dans la fonction publique,

Vu l'avis du Comité Social Territorial en date du 3 novembre 2026,

Vu le projet de la Ville visant à renforcer son action en faveur de la performance énergétique et de l'adaptation climatique des bâtiments communaux,

Considérant qu'il est nécessaire de procéder au recrutement d'un agent contractuel pour mener à bien ce projet,

Considérant que cet emploi relève des emplois non permanents et qu'il peut être pourvu dans le cadre d'un contrat de projet conformément aux articles L332-24 L332-26 du Code Général de la Fonction Publique,

Considérant que les missions confiées au chargé de mission répondent à un besoin lié à la réalisation de ce projet et qu'elles ont vocation à prendre fin avec celui-ci,

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_162-DE

- d'autoriser la création d'un emploi non permanent relevant de la catégorie B à compter du 1er décembre 2026 ;

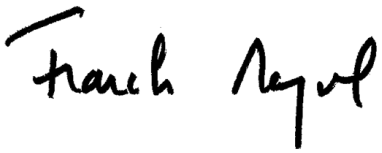
- d'autoriser le recrutement d'un agent contractuel pour assurer les fonctions de chargé(e) de mission Contrat énergétique et bâtimentaire pour une durée de 3 ans dans le cadre d'un contrat de projet ;

- de dire que la rémunération et les contributions seront prélevées sur les crédits inscrits à cet effet au budget de la commune, chapitre 012.

Le présent rapport est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention : Bérangère COUILLARD, Benoît GRANGE

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le/La secrétaire de séance,	Le Maire,
Signé Marion ALBANY	 Franck RAYNAL

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le 09-11-26
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_163-DE

Département de la Gironde
Arrondissement de Bordeaux

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de PESSAC

Séance du mardi 03 novembre 2026

L'an deux mille vingt six, le trois novembre à 18 h00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents :
Franck RAYNAL - Pascale PAVONE - Sylvie VIEU - Emmanuel MAGÈS - Edith DUMARTIN - Jérémie LANDREAU - Margot DÉCORY - Ludovic BIDEAU - Delphine SABATEY - Isabelle RIGAUD - Valérie BERNEDE - Jean-Philippe LAVILLE - Cem ORUC - Fatiha BOZDAG - Stéphane MARI - Zeineb LOUNICI - Benoît RAUTUREAU - Véronique CARLOTTI - Christian CHAREYRE - Nathalie LOZACH - Romuald LABAT - Hadiza GARBA - Céline NIKITINE - Didier BOULOT - Marina CARLOTTI - Lucas LACARRIERE - Marion ALBANY - Bruno MARCHESSOU - Gladys THIEBAULT - Sabine JACOB-NEUVILLE - Najat AZMY - Alain PARIENTE - Sylvie BRIDIER - Jean-François GRÈZES - Maud MATHIEU-CHAIGNEAU - Laure CURVALE - Michaël RISTIC - Florence BOUGAULT - Bérangère COUILLARD - Benoît GRANGE

Absents ayant donné procuration :
Naji YAHMDI procuration à Stéphane MARI
Fabien LEROY procuration à Pascale PAVONE
Marc GATTI procuration à Edith DUMARTIN
Fatima BIZINE procuration à Jean-Philippe LAVILLE
Nolwenn LECAME procuration à Emmanuel MAGÈS
Philippe ROBAK procuration à Jérémie LANDREAU
Dominique MOUSSOURS-EYROLLES procuration à Margot DÉCORY
Sébastien SAINT-PASTEUR procuration à Sylvie BRIDIER
Philippe MONTERAT procuration à Alain PARIENTE

Secrétaire de séance : Marion ALBANY

n°d'ordre : DEL2026_163

Objet : Convention Territoriale Globale avec la CAF - Avenant n°1 - Approbation

Madame Sylvie VIEU, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

La CAF de la Gironde et la Ville de Pessac mènent depuis de nombreuses années une action conjointe afin d'apporter aux familles pessacaises tous les services et prestations nécessaires, afin d'assurer pour celles-ci un soutien et un accompagnement dans leur vie familiale.

La Convention Territoriale Globale (CTG) de services aux familles permet à partir d'un diagnostic partagé du territoire de dresser un panorama exhaustif des services apportés dans leurs domaines de compétences respectifs, de déterminer les enjeux communs et de proposer de conforter des actions répondant à ces enjeux, ou d'en proposer de nouvelles, avec un financement commun des signataires.

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_163-DE

La CAF et la Ville de Pessac ont signé une CTG pour la période 2022/2026, approuvée par délibération du Conseil municipal de Pessac lors de sa séance du 14 décembre 2021. La prolongation de la Convention Territoriale Globale sur un an permet de finaliser le travail de diagnostic partagé, qui va se tenir du mois d'octobre 2026 au mois de mai 2027, de préfigurer la future CTG avec l'ensemble des partenaires concernés, et enfin de rédiger et signer la nouvelle Convention Territoriale Globale 2028/2032.

Toutes les clauses de la convention initiale restent inchangées et demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux stipulations contenues dans le présent avenant.

Le Conseil Municipal décide :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il convient de prolonger d'un an la Convention Territoriale Globale pour mener à bien, dans les meilleures conditions, l'évaluation de fin de convention,

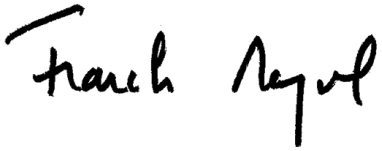
Considérant que le diagnostic approfondi du territoire et l'élaboration d'un plan d'actions qualitatif et ambitieux permettront la signature d'une nouvelle convention avant le 31 décembre 2027,

- d'approuver l'avenant à la Convention Territoriale Globale 2022/2026 ;

- d'autoriser Monsieur le Maire à le signer ainsi que tous les documents afférents.

Le présent rapport est adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le/La secrétaire de séance,	Le Maire,
Signé Marion ALBANY	 Franck RAYNAL

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le 09-11-26
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_163-DE

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf de la Gironde

Avenant à la Convention territoriale globale de la commune de PESSAC
Du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2026

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_163-DE

Entre :

La commune de Pessac, représentée par son maire, Franck RAYNAL, dûment autorisé à signer le présent avenant ;

Ci-après dénommée « **la commune de Pessac** »

Et :

La Caisse d'allocations familiales de la Gironde, représentée par Fatma DRISSI, Directrice, dont le siège est situé rue du Docteur Gabriel Peri, 33 075 BORDEAUX CEDEX

Ci-après désignée **« la Caf de la Gironde ».**

Préambule

La prolongation de la Convention Territoriale Globale (CTG) sur un an, s'inscrit dans la convention d'objectifs et de gestion signée entre la branche famille et l'État, sur la généralisation progressive des CTG à l'ensemble du territoire.

Elle doit permettre de conduire dans les meilleurs conditions la démarche d'évaluation de fin de convention, le diagnostic approfondi du territoire et la réalisation d'un plan d'actions qualitatif et ambitieux.

Afin de tenir compte de cette évolution, il est convenu que la Convention Territoriale Globale du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2026 soit modifiée et complétée dans les conditions fixées aux articles suivants.

Article 1 : L'objet de l'avenant

Les articles de la convention territoriale globale initiale relatifs aux engagements des partenaires sont modifiés de la façon suivante.

Article 2 : Engagements des partenaires

La Caf de la Gironde et la commune de Pessac tel que précisé dans la CTG initiale s'entendent pour une prolongation de la durée de la convention initiale d'une année. Soit jusqu'au 31 décembre 2027.

Le présent avenant est conclu dans le cadre des orientations de la Convention d'objectifs et de gestion signée entre l'État et la Cnaf. Il est mis en œuvre dans le respect des dispositifs et des outils relevant des compétences propres de chacune des parties, lesquelles restent libres

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_163-DE

de s'engager avec leurs partenaires habituels ou d'engager toute action ou toute intervention qu'elles jugeront nécessaire et utile.

Cette prolongation sera utilisée pour mettre en place, animer et suivre une démarche d'évaluation des actions inscrites au titre de la CTG et ce qu'elles ont produit sur le territoire et les familles. Un diagnostic réactualisé prenant en compte les préconisations de l'évaluation permettra d'établir un nouveau plan d'actions qualitatif et ambitieux, comprenant la mise en œuvre du service public de la petite enfance.

Dans le cadre de ce travail partenarial et collaboratif, il nous sera utile de porter conjointement une attention particulière aux éléments suivants ;

- La désignation d'un chargé de coopération global, garant du pilotage et de l'animation de la démarche.
- La co-construction du futur projet social de territoire, associant les partenaires locaux, les habitants et s'appuyant sur la mobilisation des chargés de coopération.
- La réponse aux nouveaux enjeux et priorités et l'adaptation, le cas échéant, de la gouvernance de la CTG.

Par ailleurs, dans la perspective éventuelle d'une modification du périmètre de conventionnement (Groupement de communes, nouvelles communes, EPCI) des CTG, elle doit permettre la participation active des partenaires à la réflexion partenariale sur cette possible évolution.

Article 3 – Incidences de l'avenant sur la convention

Toutes les clauses de la convention initiale et de leurs annexes, restent inchangées et demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux stipulations contenues dans le présent avenant, Ces stipulations prévalent en cas de différence.

Article 4 – Effet et durée de l'avenant

Le présent avenant, prend effet à compter du 01/01/2027 et jusqu'au 31/12/2027.
Il est établi un original du présent avenant pour chacun des cosignataires.

Fait à Bordeaux, le 03 septembre 2026, en 2 exemplaires originaux.

La Caf de la Gironde	La commune de Pessac
La Directrice, Fatma DRISSI	Le Maire, Franck Raynal

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le 09-11-26
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_164-DE

Département de la Gironde
Arrondissement de Bordeaux

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de PESSAC

Séance du mardi 03 novembre 2026

L'an deux mille vingt six, le trois novembre à 18 h00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents :
Franck RAYNAL - Pascale PAVONE - Sylvie VIEU - Emmanuel MAGÈS - Edith DUMARTIN - Jérémie LANDREAU - Margot DÉCORY - Ludovic BIDEAU - Delphine SABATEY - Isabelle RIGAUD - Valérie BERNEDE - Jean-Philippe LAVILLE - Cem ORUC - Fatiha BOZDAG - Stéphane MARI - Zeineb LOUNICI - Benoît RAUTUREAU - Véronique CARLOTTI - Christian CHAREYRE - Nathalie LOZACH - Romuald LABAT - Hadiza GARBA - Céline NIKITINE - Didier BOULOT - Marina CARLOTTI - Lucas LACARRIERE - Marion ALBANY - Bruno MARCHESSOU - Gladys THIEBAULT - Sabine JACOB-NEUVILLE - Najat AZMY - Alain PARIENTE - Sylvie BRIDIER - Jean-François GRÈZES - Maud MATHIEU-CHAIGNEAU - Laure CURVALE - Michaël RISTIC - Florence BOUGAULT - Bérangère COUILLARD - Benoît GRANGE

Absents ayant donné procuration :
Naji YAHMDI procuration à Stéphane MARI
Fabien LEROY procuration à Pascale PAVONE
Marc GATTI procuration à Edith DUMARTIN
Fatima BIZINE procuration à Jean-Philippe LAVILLE
Nolwenn LECAME procuration à Emmanuel MAGÈS
Philippe ROBAK procuration à Jérémie LANDREAU
Dominique MOUSSOURS-EYROLLES procuration à Margot DÉCORY
Sébastien SAINT-PASTEUR procuration à Sylvie BRIDIER
Philippe MONTERAT procuration à Alain PARIENTE

Secrétaire de séance : Marion ALBANY

n°d'ordre : DEL2026_164

Objet : Activités éducatives des centres sociaux - Soutien financier complémentaire - Décision

Madame Sylvie VIEU, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

La commune de Pessac et la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde ont établi une Convention Territoriale Globale (CTG) de services aux familles en 2022 qui est prolongée jusqu'en 2027.

Dans le cadre de cette CTG, du Projet Éducatif de Territoire et en accompagnement aux familles, les deux centres sociaux de la commune interviennent en complément de la Ville sur des activités d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement. A ce titre, ces centres reçoivent, en fonction des heures réalisées, une subvention de la part de la CAF dont une partie dite de « Bonus Territoire ».

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_164-DE

Ces activités d'accueil de loisirs au sein des centre sociaux sont complémentaires de l'offre communale et la Ville considère qu'à ce titre il y a un intérêt public à soutenir financièrement cette activité.

Ainsi au regard du nombre d'heures d'accueil réalisées, la Ville propose ainsi de verser aux centres sociaux Alain Coudert et Châtaigneraie, l'équivalent du Bonus Territoire pour les activités d'ALSH.
Ces subventions seront portées par la Direction des Temps Éducatifs et de la Restauration pour les enfants de 3 à 11 ans et la Direction des Sports Jeunesse et Vie Etudiante pour les adolescents.

Le Conseil Municipal décide :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la Convention Territoriale Globale de services aux familles,
Vu le Projet Éducatif de Territoire,

Considérant le rôle essentiel joué par les Centres Sociaux sur le territoire de la commune en matière de cohésion sociale, d'animation de la vie locale, d'accompagnement des familles et d'accès aux droits,

Considérant que les activités d'accueil de loisirs sans hébergement portées par ces centres sociaux sont complémentaires de celles directement gérées par la commune,

Considérant qu'il y a un intérêt public local à soutenir ces structures afin de préserver l'offre d'animation globale et d'accompagnement social sur la commune,

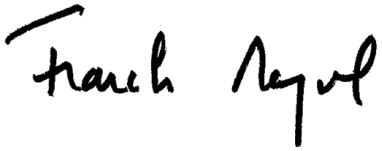
- d'approuver le soutien financier proposé à hauteur du montant bonus territoire versé par la CAF au titre de l'activité ALSH de l'année précédente ;

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents y afférents ;

- d'inscrire les crédits au chapitre 65 du budget.

Le présent rapport est adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le/La secrétaire de séance,	Le Maire,
Signé Marion ALBANY	 Franck RAYNAL

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le 09-11-26
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_165-DE

Département de la Gironde
Arrondissement de Bordeaux

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de PESSAC

Séance du mardi 03 novembre 2026

L'an deux mille vingt six, le trois novembre à 18 h00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents :
Franck RAYNAL - Pascale PAVONE - Emmanuel MAGÈS - Edith DUMARTIN - Jérémie LANDREAU - Margot DÉCORY - Ludovic BIDEAU - Delphine SABATEY - Fabien LEROY - Isabelle RIGAUD - Valérie BERNEDE - Jean-Philippe LAVILLE - Nolwenn LECAME - Fatiha BOZDAG - Stéphane MARI - Zeineb LOUNICI - Benoît RAUTUREAU - Véronique CARLOTTI - Christian CHAREYRE - Nathalie LOZACH - Romuald LABAT - Hadiza GARBA - Céline NIKITINE - Didier BOULOT - Marina CARLOTTI - Lucas LACARRIERE - Marion ALBANY - Bruno MARCHESSOU - Gladys THIEBAULT - Sabine JACOB-NEUVILLE - Najat AZMY - Alain PARIENTE - Sylvie BRIDIER - Jean-François GRÈZES - Maud MATHIEU-CHAIGNEAU - Laure CURVALE - Florence BOUGAULT - Bérangère COUILLARD - Benoît GRANGE

Absents ayant donné procuration :
Naji YAHMDI procuration à Stéphane MARI
Sylvie VIEU procuration à Delphine SABATEY
Marc GATTI procuration à Edith DUMARTIN
Cem ORUC procuration à Ludovic BIDEAU
Fatima BIZINE procuration à Jean-Philippe LAVILLE
Philippe ROBAK procuration à Jérémie LANDREAU
Dominique MOUSSOURS-EYROLLES procuration à Margot DÉCORY
Sébastien SAINT-PASTEUR procuration à Sylvie BRIDIER
Philippe MONTERAT procuration à Alain PARIENTE

Absents :
Michaël RISTIC

Secrétaire de séance : Marion ALBANY

n°d'ordre : DEL2026_165

Objet : Groupe scolaire Jeanne d'Arc Assomption - Convention de partenariat et de financement 2026 - Approbation

Madame Sylvie VIEU, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

La Ville de Pessac verse chaque année une contribution à l'Association de Gestion des Établissements Assomption (A.G.E.A) pour le fonctionnement des classes maternelles et élémentaires du groupe scolaire privé Jeanne d'Arc Assomption.

Conformément aux articles L.442-5 et R.442-44 du code de l'Éducation, les dépenses de fonctionnement des classes des écoles privées sous contrat d'association doivent être

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_165-DE

prises en charge dans les mêmes conditions que celles des classes correspondantes de l'enseignement public.

La loi n°2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance a abaissé l'âge de l'instruction obligatoire à 3 ans, ce qui a un impact sur le forfait communal versé par la Ville pour le groupe scolaire.

La part des dépenses de fonctionnement à prendre en compte a été déterminée par la circulaire n°2012-025 du 15 février 2012.

Le montant de la participation annuelle versée à l'A.G.E.A est basé sur le forfait par élève, égal au coût moyen par élève constaté dans les écoles publiques maternelles, d'une part, et élémentaires, d'autre part, de la Ville de Pessac.
Les dépenses de transport étant prises en charge par la Ville directement, les dépenses liées au transport sont donc exclues du calcul du forfait communal versé à l'école Jeanne d'Arc.

Au regard des éléments susmentionnés et de l'achèvement de la précédente convention conclue pour une durée de trois années scolaires, jusqu'en juillet 2026, il apparaît nécessaire de renouveler la convention entre la Ville de Pessac et le groupe scolaire Jeanne d'Arc Assomption.

La convention pour le versement de la participation communale, ci-jointe, est prévue pour une durée d'une année scolaire renouvelable deux fois par tacite reconduction.

Le Conseil Municipal décide :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles L.442-5 et suivants et R.442-44,
Vu la loi 2009-1312 du 28 octobre 2009,
Vu la loi 2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance,
Vu la circulaire 2012-025 du 15 février 2012,

Considérant la nécessité de renouveler la convention pour le versement de la participation communale,

- d'approuver le projet de convention entre la Ville de Pessac et l'école Jeanne d'Arc Assomption pour le versement de la participation communale ;

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec l'Association de Gestion des Établissements Assomption ;

- et d'inscrire les crédits au chapitre 65 – article 6574 – fonction 212 du budget.

Le présent rapport est adopté à l'unanimité.

Ne prend(nnent) pas part au vote : Cem ORUC, Laure CURVALE, Florence BOUGAULT

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_165-DE

Le/La secrétaire de séance,	Le Maire,
Signé Marion ALBANY	 Franck RAYNAL

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le 09-11-26
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_165-DE

Ville de PESSAC

Convention de partenariat et de financement entre la Ville de Pessac et le groupe scolaire Jeanne d'Arc Assomption

Entre
Monsieur Franck RAYNAL, Maire de la Ville de Pessac, autorisé par le Conseil Municipal par une délibération en date du 3 novembre 2026,

d'une part,

et
Madame Delphine PICQ, Présidente de l'Association de Gestion des Établissements Assomption, agissant en qualité de personne morale civilement responsable de la gestion de l'établissement, ayant la jouissance des biens immeubles et des biens meubles,

Madame Nathalie LABAT, Directrice de l'école Jeanne d'Arc Assomption.

d'autre part,

Vu l'article L 442-5 et suivants du Code de l'éducation,
Vu l'article R.442-44 du Code de l'Education,
Vu la loi 2009-1312 du 28 octobre 2009,
Vu la circulaire 2012-025 du 15 février 2012,
Vu la loi 2019-791 du 26 juillet 2019,
Vu le contrat d'association conclu le 30 août 1976 entre l'Etat et l'école Jeanne d'Arc.

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1er – Objet

La présente convention a pour objet de définir les conditions de partenariat et de financement des dépenses de fonctionnement par la Ville de Pessac liées à l'accueil des élèves pessacais scolarisés à l'école Jeanne d'Arc Assomption.

La participation de la Ville de Pessac se concrétise de trois manières :

- Participation financière qui constitue le forfait communal,

- Prise en charge directement des dépenses de transports dans les mêmes conditions que pour les autres écoles publiques et sous contrat d'association du territoire. Les dépenses liées au transport sont donc exclues du calcul du forfait communal.

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_165-DE

- Mise à disposition et/ou accès aux services municipaux comme :
 - L'organisation de visites et l'accueil de classes à la Médiathèque,
 - L'instauration de créneaux piscine pour l'apprentissage de la pratique natatoire des cycles 2 et 3 avec mise à disposition de deux maîtres-nageurs par classe et un maître-nageur pour la surveillance du bassin pour un trimestre,
 - La possibilité d'organiser des classes découverte à Romainville après validation de la Circonscription de l'Education Nationale et en fonction des créneaux disponibles
 - La possibilité d'organiser des classes transplantées à Saint-Lary après validation de la Circonscription de l'Education Nationale et en fonction des créneaux disponibles (deux classes devront partir simultanément, une classe ne pourra pas partir seule)
 - L'association aux projets éducatifs municipaux et au Conseil Municipal des Enfants
 - La mise à disposition de moyens logistiques pour la fête de l'école et la sécurisation des espaces extérieurs.

Article 2 – Montant de la participation communale

Le critère d'évaluation du forfait communal est l'ensemble des dépenses de fonctionnement assumé par la commune pour les classes élémentaires et maternelles publiques, tel que déterminé dans l'annexe de la circulaire 2012-025 du 15 février 2012.

Le forfait par élève est égal au coût moyen par élève constaté dans les écoles maternelles et élémentaires publiques de la Ville de Pessac.

Les dépenses prises en compte pour calculer le coût moyen par élève pour l'année scolaire N sont relevées dans le compte administratif de l'année N-1 :

- à l'entretien des locaux liés aux activités d'enseignement, ce qui inclut outre la classe et des accessoires, les aires de récréation, les locaux sportifs, culturels ou administratifs, etc. ;

- à l'ensemble des dépenses de fonctionnement des locaux désignés ci-dessus telles que chauffage, eau, électricité, nettoyage, produits d'entretien ménager, fournitures de petit équipement, autres matières et fournitures, fournitures pour l'entretien des bâtiments, contrats de maintenance ;

- à l'entretien et, s'il y a lieu, le remplacement du mobilier scolaire et du matériel collectif d'enseignement ;

- à la location et la maintenance de matériels informatiques pédagogiques ainsi que les frais de connexion et d'utilisation de réseaux afférents ;

- aux fournitures scolaires, aux dépenses pédagogiques et administratives nécessaires au fonctionnement des écoles publiques ;

- à la quote-part des services généraux de l'administration communale ou intercommunale nécessaire au fonctionnement des écoles publiques ;

- au coût des ATSEM, pour les classes préélémentaires pour lesquelles la commune a donné un avis favorable à la conclusion du contrat d'association ou s'est engagée ultérieurement à les financer.

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_165-DE

A titre d'information, pour l'année scolaire 2025/2026 sur la base du compte administratif 2025, le forfait versé par la Ville est de :

- de 1 669 € (euros) par élève en maternelle,
- de 912 € (euros) par élève en élémentaire.

Au regard des éléments sus-mentionnés, le montant du forfait communal versé annuellement par la Ville de Pessac au groupe scolaire Jeanne d'Arc est égal au coût de l'élève maternel du public et au coût de l'élève élémentaire du public multiplié par le nombre d'élèves pessacais scolarisés dans l'établissement au regard de leur niveau durant l'année scolaire de référence.

En aucun cas, la participation de la commune ne comprendra les dépenses liées au financement des temps municipaux notamment périscolaires et extrascolaires (fonctionnement, fluides, personnels d'entretien, assurances, etc.).

Article 3 – Effectifs pris en compte

Seront pris en compte, l'ensemble des élèves présents des classes élémentaires et maternelles dont le domicile administratif des parents ou tuteurs se trouve dans la commune de Pessac au jour de la rentrée des classes de l'année scolaire concernée.

Ces informations seront fournies par l'Education Nationale sous le nom Constat de rentrée mis à disposition sous ONDE.

Article 4 – Modalités de versement

La participation de la Ville de Pessac aux dépenses de fonctionnement des classes faisant l'objet de la présente convention s'effectuera annuellement en fin d'année scolaire après transmission par l'AGEA de l'ensemble des documents prévus par la présente convention à l'article 5 Justificatifs et contrôle.

Article 5 – Justificatifs et contrôle

L'AGEA s'engage à communiquer chaque année courant décembre :

- Le compte de fonctionnement et le bilan de l'AGEA pour l'année scolaire écoulée,
- Le tableau de synthèse des résultats analytiques pour le groupe scolaire,
- Un budget prévisionnel du groupe scolaire pour l'année suivante.

La Ville de Pessac se réserve le droit, à tout moment, de faire contrôler les crédits ainsi délégués à l'AGEA par les services du Trésorier Payeur Général.

Si, pour quelque raison que ce soit, l'école Jeanne d'Arc Assomption perdait en cours d'année le bénéfice du contrat d'association liant l'établissement scolaire à l'Etat, la

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_165-DE

Ville se réserve le droit de demander le remboursement en partie ou totalité de la somme perçue.

Article 6 – Représentant de la Commune

Conformément à l'article L442-8 du Code de l'Education, l'établissement invitera le représentant de la commune désigné par le Conseil Municipal à participer chaque année, avec voix consultative, à la réunion du conseil d'administration dont l'ordre du jour porte sur l'adoption du budget des classes sous contrat d'association.

Article 7 – Durée

La présente convention est conclue, à partir de 2026, pour une année scolaire renouvelable deux fois par tacite reconduction et continuera de produire ses effets jusqu'au paiement complet de la participation communale de l'année.

Chaque année, au mois de mai, un rendez-vous annuel sera organisé entre le groupe scolaire et la Ville de Pessac.

La présente convention sera de plein droit soumise à révision si le contrat d'association avec l'État donne lieu à avenant et elle deviendrait caduque s'il était dénoncé.

La convention peut, à tout moment, être révisée ou résiliée d'un commun accord entre les parties. Si c'est sur la volonté d'une seule des deux parties, elle ne peut-être résiliée qu'en fin d'année scolaire et en respectant un préavis de 4 mois notifié par lettre recommandée avec accusé de réception.

Fait à Pessac, le

Monsieur le Maire de Pessac
Franck RAYNAL

Madame la Présidente de l'AGEA,
Delphine PICQ

Madame la Directrice de l'école Jeanne d'Arc Assomption
Marie-Noëlle MARCHESSEAU

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le 09-11-26
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_166-DE

Département de la Gironde
Arrondissement de Bordeaux

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de PESSAC

Séance du mardi 03 novembre 2026

L'an deux mille vingt six, le trois novembre à 18 h00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents :
Franck RAYNAL - Pascale PAVONE - Emmanuel MAGÈS - Edith DUMARTIN - Jérémie LANDREAU - Margot DÉCORY - Ludovic BIDEAU - Delphine SABATEY - Fabien LEROY - Isabelle RIGAUD - Valérie BERNEDE - Jean-Philippe LAVILLE - Nolwenn LECAME - Fatiha BOZDAG - Stéphane MARI - Zeineb LOUNICI - Benoît RAUTUREAU - Véronique CARLOTTI - Christian CHAREYRE - Nathalie LOZACH - Romuald LABAT - Hadiza GARBA - Céline NIKITINE - Didier BOULOT - Marina CARLOTTI - Lucas LACARRIERE - Marion ALBANY - Bruno MARCHESSOU - Gladys THIEBAULT - Sabine JACOB-NEUVILLE - Najat AZMY - Alain PARIENTE - Sylvie BRIDIER - Jean-François GRÈZES - Maud MATHIEU-CHAIGNEAU - Laure CURVALE - Florence BOUGAULT - Bérangère COUILLARD - Benoît GRANGE

Absents ayant donné procuration :
Naji YAHMDI procuration à Stéphane MARI
Sylvie VIEU procuration à Delphine SABATEY
Marc GATTI procuration à Edith DUMARTIN
Cem ORUC procuration à Ludovic BIDEAU
Fatima BIZINE procuration à Jean-Philippe LAVILLE
Philippe ROBAK procuration à Jérémie LANDREAU
Dominique MOUSSOURS-EYROLLES procuration à Margot DÉCORY
Sébastien SAINT-PASTEUR procuration à Sylvie BRIDIER
Philippe MONTERAT procuration à Alain PARIENTE

Absents :
Michaël RISTIC

Secrétaire de séance : Marion ALBANY

n°d'ordre : DEL2026_166

Objet : Groupe scolaire Calandreta de la Dauna - Convention de partenariat et de financement 2026 - Approbation

Madame Sylvie VIEU, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Conformément aux articles L.442-5 et R.442-44 du code de l'Éducation, les dépenses de fonctionnement des classes des écoles privées sous contrat d'association doivent être prises en charge dans les mêmes conditions que celles des classes correspondantes de l'enseignement public.

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_166-DE

La loi n°2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance a abaissé l'âge de l'instruction obligatoire à 3 ans, ce qui a un impact sur le forfait communal versé par la Ville pour le groupe scolaire.

La part des dépenses de fonctionnement à prendre en compte a été déterminée par la circulaire n°2012-025 du 15 février 2012.

Le montant de la participation annuelle versée à l'association La Calandreta de la Dauna est basé sur le forfait par élève, égal au coût moyen par élève constaté dans les écoles publiques maternelles, d'une part, et élémentaires, d'autre part, de la Ville de Pessac.

Les dépenses de transport étant prises en charge par la Ville directement, les dépenses liées au transport sont donc exclues du calcul du forfait communal versé à l'école privée Calandreta de la Dauna.

La convention pour le versement de la participation communale, ci-jointe, est prévue pour une durée d'une année scolaire renouvelable deux fois par tacite reconduction.

Le Conseil Municipal décide :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles L.442-5 et suivants et R.442-44,
Vu la loi 2009-1312 du 28 octobre 2009,
Vu la loi 2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance,
Vu la circulaire 2012-025 du 15 février 2012,

Considérant la nécessité d'établir une convention pour le versement de la participation communale,

- d'approuver le projet de convention entre la Ville de Pessac et l'école privée sous contrat Calandreta de la Dauna pour le versement de la participation communale ;

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec l'Association La Calandreta de la Dauna ;

- et d'inscrire les crédits au chapitre 65 – article 65748 – fonction 212 du budget.

Le présent rapport est adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le/La secrétaire de séance,	Le Maire,
Signé Marion ALBANY	Franck RAYNAL

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le 09-11-26
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_166-DE

Ville de PESSAC

Convention de partenariat et de financement entre la Ville de Pessac et l'école Calandreta de la Dauna

Entre
Monsieur Franck RAYNAL, Maire de la Ville de Pessac, autorisé par le Conseil Municipal par une délibération en date du 3 novembre 2026,

d'une part,

et
Monsieur Loic KLINGER, Présidente de l'Association La Calandreta de la Dauna, agissant en qualité de personne morale civilement responsable de la gestion de l'établissement, ayant la jouissance des biens immeubles et des biens meubles,

Madame Salomé TAUZIN, Directrice de l'école.

d'autre part,

Vu l'article L 442-5 et suivants du Code de l'éducation,
Vu l'article R.442-44 du Code de l'Education,
Vu la loi 2009-1312 du 28 octobre 2009,
Vu la circulaire 2012-025 du 15 février 2012,
Vu la loi 2019-791 du 26 juillet 2019,
Vu le contrat d'association conclu

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1er – Objet

La présente convention a pour objet de définir les conditions de partenariat et de financement des dépenses de fonctionnement par la Ville de Pessac liées à l'accueil des élèves pessacais de petite section à CM2 scolarisés à l'école privée sous contrat d'association Calandreta de la Dauna.

La participation de la Ville de Pessac se concrétise de trois manières :

- Participation financière qui constitue le forfait communal,

- Prise en charge directement des dépenses de transports dans les mêmes conditions que pour les autres écoles publiques et sous contrat d'association du territoire. Les dépenses liées au transport sont donc exclues du calcul du forfait communal.

- Mise à disposition et/ou accès aux services municipaux comme :
 - L'organisation de visites et l'accueil de classes à la Médiathèque,
 - La mise à disposition d'un créneau par semaine au sein d'un équipement sportif de proximité toute ou partie de l'année scolaire,

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_166-DE

• L'instauration de créneaux piscine pour l'apprentissage de la pratique natatoire des cycles 2 et 3 avec mise à disposition de deux maîtres-nageurs par classe et un maître-nageur pour la surveillance du bassin pour un trimestre,

• La possibilité d'organiser des classes découverte à Romainville après validation de la Circonscription de l'Education Nationale et en fonction des créneaux disponibles,

• L'association aux projets éducatifs municipaux et au Conseil Municipal des Enfants,

• La mise à disposition de moyens logistiques pour la fête de l'école et la sécurisation des espaces extérieurs.

Article 2 – Montant de la participation communale

Le critère d'évaluation du forfait communal est l'ensemble des dépenses de fonctionnement assumé par la commune pour les classes élémentaires et maternelles publiques, tel que déterminé dans l'annexe de la circulaire 2012-025 du 15 février 2012.

Le forfait par élève est égal au coût moyen par élève constaté dans les écoles maternelles et élémentaires publiques de la Ville de Pessac.

Les dépenses prises en compte pour calculer le coût moyen par élève pour l'année scolaire N sont relevées dans le compte administratif de l'année N-1 :

- à l'entretien des locaux liés aux activités d'enseignement, ce qui inclut outre la classe et des accessoires, les aires de récréation, les locaux sportifs, culturels ou administratifs ;

- à l'ensemble des dépenses de fonctionnement des locaux désignés ci-dessus telles que chauffage, eau, électricité, nettoyage, produits d'entretien ménager, fournitures de petit équipement, autres matières et fournitures, fournitures pour l'entretien des bâtiments, contrats de maintenance ;

- à l'entretien et, s'il y a lieu, le remplacement du mobilier scolaire et du matériel collectif d'enseignement ;

- à la location et la maintenance de matériels informatiques pédagogiques ainsi que les frais de connexion et d'utilisation de réseaux afférents ;

- aux fournitures scolaires, aux dépenses pédagogiques et administratives nécessaires au fonctionnement des écoles publiques ;

- à la quote-part des services généraux de l'administration communale ou intercommunale nécessaire au fonctionnement des écoles publiques ;

- au coût des ATSEM, pour les classes préélémentaires pour lesquelles la commune a donné un avis favorable à la conclusion du contrat d'association ou s'est engagée ultérieurement à les financer.

A titre d'information, pour l'année 2026 sur la base du compte administratif 2025, le forfait versé par la Ville est de :

- de 1 669 € (euros) par élève en maternelle,
- de 912 € (euros) par élève en élémentaire.

Au regard des éléments sus-mentionnés, le montant du forfait communal versé annuellement par la Ville de Pessac à l'école Calandreta de la Dauna est égal au coût de l'élève maternel du public et au coût de l'élève élémentaire du public multiplié par le nombre d'élèves pessacais scolarisés dans l'établissement durant l'année scolaire de référence du coût par élève calculé chaque année.

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_166-DE

En aucun cas, la participation de la commune ne comprendra les dépenses liées au financement des temps municipaux notamment périscolaires et extrascolaires (fonctionnement, fluides, personnels d'entretien, assurances, etc.) et des élèves non-pessacais

Article 3 – Effectifs pris en compte

Seront pris en compte, l'ensemble des élèves présents des classes élémentaires et maternelles dont le domicile administratif des parents ou tuteurs se trouve dans la commune de Pessac au jour de la rentrée des classes de l'année scolaire concernée.

Ces informations seront fournies par l'Education Nationale sous le nom Constat de rentrée mis à disposition sous ONDE.

Article 4 – Modalités de versement

La participation de la Ville de Pessac aux dépenses de fonctionnement des classes faisant l'objet de la présente convention s'effectuera annuellement en fin d'année scolaire après transmission par l'Association Calandreta de la Dauna de l'ensemble des documents prévus par la présente convention à l'article 5 Justificatifs et contrôle.

Article 5 – Justificatifs et contrôle

L'Association Calandreta de la Dauna s'engage à communiquer chaque année courant décembre :

- Le compte de fonctionnement et le bilan de l'Association Calandreta de la Dauna pour l'année scolaire écoulée,
- Le tableau de synthèse des résultats analytiques pour le groupe scolaire,
- Un budget prévisionnel du groupe scolaire pour l'année suivante.

La Ville de Pessac se réserve le droit, à tout moment, de faire contrôler les crédits ainsi délégués à l'Association Calandreta de la Dauna par les services du Trésorier Payeur Général.

Si, pour quelque raison que ce soit, l'école Calandreta de la Dauna perdait en cours d'année le bénéfice du contrat d'association liant l'établissement scolaire à l'Etat, la Ville se réserve le droit de demander le remboursement en partie ou totalité de la somme perçue.

Article 6 – Représentant de la Commune

Conformément à l'article L442-8 du Code de l'Education, l'établissement invitera le représentant de la commune désigné par le Conseil Municipal à participer chaque année, avec voix consultative, à la réunion du conseil d'administration dont l'ordre du jour porte sur l'adoption du budget des classes sous contrat d'association.

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_166-DE

Article 7 – Durée

La présente convention est conclue, à partir de 2026, pour une année scolaire renouvelable deux fois par tacite reconduction et continuera de produire ses effets jusqu'au paiement complet de la participation communale de l'année.

Chaque année, à l'initiative de l'assocation, au printemps, un rendez-vous annuel sera organisé entre l'école et la Ville de Pessac.

La présente convention sera, de plein droit, soumise à révision si le contrat d'association avec l'État donne lieu à avenant et elle deviendrait caduque s'il était dénoncé.

La convention peut, à tout moment, être révisée ou résiliée d'un commun accord entre les parties. Si c'est sur la volonté d'une seule des deux parties, elle ne peut-être résiliée qu'en fin d'année scolaire et en respectant un préavis de 4 mois notifié par lettre recommandée avec accusé de réception.

Fait à Pessac, le

Monsieur le Maire de Pessac

Franck RAYNAL

Monsieur le Président de l'Association Calandreta de la Dauna,

Loic KLINGER

Madame la Directrice de l'école Calandreta de la Dauna,

Salomé TAUZIN

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le 09-11-26
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_167-DE

Département de la Gironde
Arrondissement de Bordeaux

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de PESSAC

Séance du mardi 03 novembre 2026

L'an deux mille vingt six, le trois novembre à 18 h00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents :
Franck RAYNAL - Pascale PAVONE - Sylvie VIEU - Emmanuel MAGÈS - Edith DUMARTIN - Jérémie LANDREAU - Ludovic BIDEAU - Delphine SABATEY - Isabelle RIGAUD - Valérie BERNEDE - Jean-Philippe LAVILLE - Cem ORUC - Fatiha BOZDAG - Stéphane MARI - Zeineb LOUNICI - Benoît RAUTUREAU - Véronique CARLOTTI - Christian CHAREYRE - Nathalie LOZACH - Romuald LABAT - Hadiza GARBA - Céline NIKITINE - Didier BOULOT - Marina CARLOTTI - Lucas LACARRIERE - Marion ALBANY - Bruno MARCHESSOU - Gladys THIEBAULT - Sabine JACOB-NEUVILLE - Najat AZMY - Alain PARIENTE - Sylvie BRIDIER - Jean-François GRÈZES - Maud MATHIEU-CHAIGNEAU - Laure CURVALE - Michaël RISTIC - Florence BOUGAULT - Bérangère COUILLARD - Benoît GRANGE

Absents ayant donné procuration :
Naji YAHMDI procuration à Stéphane MARI
Fabien LEROY procuration à Pascale PAVONE
Marc GATTI procuration à Edith DUMARTIN
Fatima BIZINE procuration à Jean-Philippe LAVILLE
Nolwenn LECAME procuration à Emmanuel MAGÈS
Philippe ROBAK procuration à Jérémie LANDREAU
Sébastien SAINT-PASTEUR procuration à Sylvie BRIDIER
Philippe MONTERAT procuration à Alain PARIENTE

Absents :
Margot DÉCORY - Dominique MOUSSOURS-EYROLLES

Secrétaire de séance : Marion ALBANY

n°d'ordre : DEL2026_167

Objet : Projet « Dis Papi, Dis Mamie » - Convention de partenariat avec l'Union Départementale des Associations Familiales de Gironde et le CCAS - Approbation

Madame Sylvie VIEU, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Depuis plusieurs années et conformément aux engagements du Projet Educatif De Territoire (PEDT), qui affirme la volonté municipale de favoriser la continuité éducative, l'égalité d'accès aux dispositifs éducatifs et le lien intergénérationnel, la Direction des Temps Educatifs et de la Restauration de la Ville de Pessac, en lien avec la Direction de l'Autonomie du CCAS de Pessac, a mis en place le projet intitulé « Dis papi, Dis Mamie » en lien avec l'Union Départementale des Associations Familiales de Gironde (UDAF 33).

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_167-DE

Ainsi, des seniors pessacais seront conviés à intégrer ce dispositif par le biais d'interventions auprès des écoles engagées dans ce projet. L'ensemble de ces actions sont programmées au cours de l'année scolaire 2026 -2027, durant les temps d'accueils périscolaires du midi.

Afin de mettre en place ce dispositif dans les écoles de la Ville et permettre aux seniors pessacais d'y participer, une convention de partenariat tripartite est proposée pour définir les engagements de chacune des parties à savoir l'UDAF33, la Ville et le CCAS de Pessac. Elle permettra également la signature d'une convention de collaborateur occasionnel pour chaque senior bénévole avec la Ville de Pessac après vérification des données administratives conformément à la législation en vigueur.

L'objectif de cette action est de favoriser les liens intergénérationnels et d'encourager les échanges entre enfants et seniors.

La présente délibération a pour objet de formaliser la conduite de ce partenariat. Elle est conclue pour l'année scolaire 2026-2027 sans tacite reconduction.

Le Conseil Municipal décide :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération du CCAS de Pessac du 1er octobre 2026 relative à la Convention de partenariat avec l'Union Départementale des Associations Familiales de Gironde et la Ville de Pessac pour la mise en place du projet « dis papi, dis mamie »

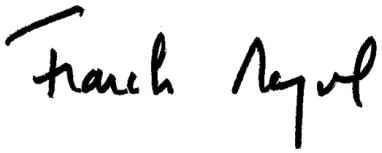
Considérant l'engagement de la Ville de Pessac à favoriser les liens intergénérationnels et à encourager les échanges entre enfants et séniors dans le cadre du PEDT notamment,

- d'approuver la convention de partenariat « Dis papi, Dis mamie » ;

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec l'UDAF33 et le CCAS de Pessac.

Le présent rapport est adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le/La secrétaire de séance,	Le Maire,
Signé Marion ALBANY	 Franck RAYNAL

CONVENTION DE PARTENARIAT

« Dis papi, dis mamie »

La présente convention est établie entre :

La Ville de Pessac, représentée par Monsieur Franck Raynal, Maire de Pessac, dûment habilité par délibération du Conseil Municipal en date du 27 mars 2026,

Ci-après dénommée : " La Ville "

D'une part,

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Pessac, représenté par Monsieur Emmanuel Mages, Vice-Président, dûment habilité par délibération du Conseil d'Administration en date du 7 mai 2026,

Ci-après dénommé : « Le CCAS »

D'autre part,

L'Union Départementale des Associations Familiales de la Gironde, représentée par son Président Jean-Louis HAURIE, dûment habilité par délibération du Conseil d'Administration en date du 14 Juin 2024,

Ci-après dénommée : " L'UDAF33 "

D'autre part.

Préambule

Face à l'isolement croissant de certaines personnes âgées et dans le souci de favoriser le lien intergénérationnel, les partenaires souhaitent développer le projet intitulé « Dis Papi, Dis Mamie ».

Cette action vise à permettre des rencontres régulières entre des enfants scolarisés et des seniors du territoire afin de favoriser la transmission des savoirs, le partage d'expériences de vie et le renforcement de la cohésion sociale.

Dans ce cadre, la Ville, le CCAS et l'UDAF33 entendent unir leurs compétences afin de mettre en œuvre ce projet sur le territoire communal.

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet de la convention

La présente convention a pour objet de définir les modalités de partenariat entre la ville, le CCAS et l'UDAF33 dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Dis Papi, Dis Mamie ».

Les actions pourront notamment prendre la forme :

- De rencontres entre raconteurs bénévoles,
- De rencontres intergénérationnelles dans les écoles engagées dans ce projet

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le 09-11-26
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_167-DE

Article 2 : Objectifs du projet

Les partenaires poursuivent les objectifs suivants :

- Lutter contre l'isolement des seniors,
- Valoriser leur expérience et leur rôle social,
- Favoriser les liens entre générations,
- Encourager les échanges entre enfants et seniors,
- Contribuer au bien-vieillir sur le territoire communal.

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_167-DE

Article 3 : Engagements de la Ville

La Ville s'engage à :

- Soutenir et promouvoir le projet auprès de sa population,
- Faire signer la convention type bénévolat à chaque senior engagé dans l'action (fournie en annexe),
- Mettre à disposition gratuitement, selon les disponibilités, des locaux municipaux nécessaires au bon déroulement des actions,
- Faciliter la communication institutionnelle autour du projet,
- Participer aux réunions de pilotage,
- Contribuer à la coordination générale de l'action en lien avec les partenaires.

Article 4 : Engagements du CCAS

Le CCAS s'engage à :

- Identifier et mobiliser les seniors susceptibles de participer au projet,
- Mettre à disposition gratuitement les locaux de la Maison Des Seniors, selon les disponibilités, dans le cadre des nécessités liées au bon déroulement des actions
- Contribuer à l'évaluation du projet

Article 5 : Engagements de l'UDAF33

L'UDAF, chef du projet bénéficiant de financement, s'engage à :

- Apporter son expertise en matière de soutien aux familles et de développement du lien intergénérationnel,
- Concevoir et animer les actions,
- Communiquer les plannings des actions,
- Mobiliser son réseau associatif départemental,
- Accompagner les raconteurs,
- Contribuer à l'évaluation qualitative des actions conduites,
- Informer la Ville de toute nouvelle déclaration enregistrée dans le répertoire national des associations.

Les membres de l'Association, de même que les personnes qu'elle aura introduites ou laissées introduire dans les lieux :

- N'utiliseront pas d'appareils dangereux, ne détiendront pas de produits explosifs ou inflammables, autres que ceux d'un usage courant, autorisés par les règlements de sécurité,
- Observeront le règlement sanitaire départemental,
- S'interdiront de fumer dans les locaux.

Tout manquement au respect des mesures de sécurité précitées sera susceptible d'entraîner la résiliation immédiate de la présente convention par la Ville.

Article 6 : Gouvernance

Un comité de pilotage est constitué. Il est composé de représentants :

- De la Ville,
- Du CCAS,
- De l'UDAF33
- Et, le cas échéant, de tout partenaire associé au projet et notamment des écoles engagées dans le projet.

Le comité de pilotage se réunit au minimum une fois par an afin :

- De définir les orientations du projet,
- D'établir le programme annuel d'actions,
- D'examiner le bilan des actions réalisées,
- De proposer les évolutions nécessaires.

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_167-DE

Article 7 : Modalités financières

Chaque partenaire assure les dépenses relevant de ses propres missions et moyens.

Le financement des actions pourra être complété par :

- Des subventions publiques,
- Des financements privés,
- Des appels à projet,
- Toute autre ressource autorisée par la réglementation.

L'UDAF33 étant le porteur de projet, elle financera les différentes dépenses liées aux actions et encaissera les produits éventuels, dans la limite des financements obtenus et des crédits disponibles.

Toute participation financière fera l'objet, le cas échéant, d'une information aux partenaires et d'une décision spécifique en fonction de l'instance compétente du partenaire concerné.

Article 8 : Communication

Les partenaires s'engagent à faire apparaître le nom et le logo de chacun sur les supports de communication liés au projet.

Toute communication externe significative relative au partenariat est réalisée en concertation entre les parties.

Article 9 : Protection des données et droit à l'image

Les partenaires s'engagent à respecter la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles (cf annexe 2).

L'utilisation d'images, de témoignages ou d'enregistrement des participants est soumise au recueil préalable des autorisations nécessaires.

Article 10 – Responsabilités durant les animations - Assurances

Chaque partenaire déclare être couvert par une assurance responsabilité civile pour les activités relevant de sa compétence.

Les partenaires conviennent que chaque structure demeure responsable des personnes qu'elle mobilise dans le cadre du projet et des missions qui lui sont confiées par la présente convention.

Lors des interventions organisées au sein des établissements scolaires, les enfants restent placés sous la responsabilité de l'établissement scolaire, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur. Les enseignants ou personnels désignés par l'établissement assurent la surveillance et l'encadrement des élèves pendant toute la durée des animations.

Les bénévoles interviennent dans le cadre du projet « Dis Papi, Dis Mamie » conformément au cadre d'organisation du projet défini par les partenaires.

La Ville demeure responsable de la mobilisation des seniors qu'elle oriente vers le projet et veille à ce que les conventions de bénévolat soient régulièrement établies.

La qualité de porteur du projet assurée par l'UDAF33 n'emporte pas transfert des responsabilités propres aux autres partenaires, chacun demeurant responsable des obligations qui lui incombent au titre de la présente convention.

Article 11 : Evaluation

Un bilan annuel est présenté au comité de pilotage.

Ce bilan comporte notamment :

- Le nombre de participants,
- Le nombre d'actions réalisées,
- L'impact sur le lien social et intergénérationnel,
- Les perspectives de développement.

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_167-DE

Article 12 : Durée de la convention

La présente convention est conclue pour une durée d'un an à compter de sa date de signature. Elle pourra être renouvelée par avenant après accord des parties.

Article 13 : Résiliation

La convention pourra être résiliée par l'une des parties moyennant un préavis de trois mois adressé par lettre recommandée avec accusé de réception.

Les partenaires s'efforceront de garantir la continuité des actions engagées jusqu'à leur terme.

Article 14 : Force majeure

Aucune des parties ne pourra être tenue responsable de l'inexécution totale ou partielle de ses obligations résultant de la présente convention lorsque cette inexécution est due à un cas de force majeure, au sens de l'article 1218 du Code civil.

La partie invoquant un cas de force majeure en informe les autres partenaires dans les meilleurs délais, par tout moyen permettant d'en attester la réception, en précisant la nature de l'événement ainsi que sa durée prévisible.

Les obligations affectées par le cas de force majeure sont suspendues pendant toute la durée de celui-ci. Les parties s'efforcent de rechercher, dans un esprit de coopération, toute solution permettant d'assurer, lorsque cela est possible, la poursuite ou le report des actions prévues.

Si le cas de force majeure se prolonge au-delà de trois mois et rend impossible la poursuite du partenariat, les parties se réunissent afin d'examiner les suites à donner à la présente convention, pouvant aller jusqu'à sa résiliation d'un commun accord, sans qu'aucune indemnité ne puisse être réclamée de ce fait.

Article 15 : Suspension des actions

La mise en œuvre des actions prévues par la présente convention est conditionnée au maintien des moyens humains, matériels et financiers nécessaires à leur réalisation.

En cas de diminution ou de suppression des financements affectés au projet, d'insuffisance de bénévoles, d'indisponibilité des établissements partenaires ou de toute difficulté organisationnelle compromettant le bon déroulement des actions, l'UDAF33, après information des autres partenaires et recherche de solutions concertées, peut décider de suspendre temporairement tout ou partie des actions prévues par la présente convention.

Cette suspension ne constitue pas un manquement aux obligations de la présente convention et n'ouvre droit à aucune indemnisation.

Les partenaires s'engagent à rechercher conjointement les adaptations permettant, lorsque les conditions le permettent, la reprise des actions.

Article 16 : Règlement des litiges

Tout différend relatif à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention fera l'objet d'une recherche préalable de solution amiable.

A défaut, le litige relèvera de la compétence du tribunal administratif territorialement compétent.

Fait en 3 exemplaires à Pessac, le

Pour la Ville, Pour le CCAS, Pour l'UDAF33,

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_167-DE

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le 09-11-26
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_168-DE

Département de la Gironde
Arrondissement de Bordeaux

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de PESSAC

Séance du mardi 03 novembre 2026

L'an deux mille vingt six, le trois novembre à 18 h00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents :
Pascale PAVONE - Sylvie VIEU - Emmanuel MAGÈS - Edith DUMARTIN - Jérémie LANDREAU - Margot DÉCORY - Ludovic BIDEAU - Delphine SABATEY - Isabelle RIGAUD - Valérie BERNEDE - Jean-Philippe LAVILLE - Cem ORUC - Fatiha BOZDAG - Stéphane MARI - Zeineb LOUNICI - Benoît RAUTUREAU - Véronique CARLOTTI - Christian CHAREYRE - Nathalie LOZACH - Romuald LABAT - Hadiza GARBA - Céline NIKITINE - Didier BOULOT - Marina CARLOTTI - Lucas LACARRIERE - Marion ALBANY - Bruno MARCHESSOU - Gladys THIEBAULT - Sabine JACOB-NEUVILLE - Najat AZMY - Alain PARIENTE - Sylvie BRIDIER - Jean-François GRÈZES - Maud MATHIEU-CHAIGNEAU - Laure CURVALE - Michaël RISTIC - Florence BOUGAULT - Bérangère COUILLARD - Benoît GRANGE

Absents ayant donné procuration :
Naji YAHMDI procuration à Stéphane MARI
Fabien LEROY procuration à Pascale PAVONE
Marc GATTI procuration à Edith DUMARTIN
Fatima BIZINE procuration à Jean-Philippe LAVILLE
Nolwenn LECAME procuration à Emmanuel MAGÈS
Philippe ROBAK procuration à Jérémie LANDREAU
Dominique MOUSSOURS-EYROLLES procuration à Margot DÉCORY
Sébastien SAINT-PASTEUR procuration à Sylvie BRIDIER
Philippe MONTERAT procuration à Alain PARIENTE

Absents :
Franck RAYNAL

Secrétaire de séance : Marion ALBANY

n°d'ordre : DEL2026_168

Objet : Déclaration de projet du CHU de Bordeaux pour l'extension du bâtiment de radiothérapie et la création d'une résidence services séniors sur le site hospitalier de Haut-Lévêque - Mise en compatibilité du PLU 3.1 - Avis

Monsieur Benoît RAUTUREAU, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Le site de l'hôpital Haut-Lévêque à Pessac, qui s'étend sur une superficie de 43 hectares au sein du groupe hospitalier Sud du CHU de Bordeaux, regroupe des activités de pointe comme la cardiologie, la médecine nucléaire et le pôle oncologie-radiothérapie.

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_168-DE

Il fait l'objet d'un projet composé de deux opérations : l'extension du bâtiment de la radiothérapie et la création d'une Résidence Services Seniors d'environ 130 logements privatifs, (du studio au trois pièces) et des services collectifs associés.

L'extension du bâtiment de la radiothérapie doit permettre d'augmenter les capacités de soin de l'unité de radiothérapie, sans rupture de l'offre de soins durant les travaux pour répondre à l'augmentation très importante de son activité au cours des dix dernières années.

A travers cette extension, le CHU souhaite moderniser ses équipements, réduire les délais de prise en charge, renforcer la qualité du service rendu aux patients et conserver un haut niveau de formation, d'enseignement et de recherche.

La création d'une Résidence Services Seniors s'inscrit dans une logique complémentaire de parcours résidentiel adapté, de prévention de la perte d'autonomie et d'accès facilité aux soins, en lien direct avec un pôle hospitalier de proximité.

Ces deux opérations poursuivent le même objectif de renforcer le rôle d'un pôle majeur de santé, de consolider son attractivité et de participer à la valorisation des infrastructures existantes.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) en vigueur ne permet pas la réalisation de ce projet. C'est pourquoi, une déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du PLU 3.1 a été engagée.

Les évolutions réglementaires pour le rendre compatible avec le projet, qui ne concernent que la ville de Pessac, sont les suivantes :
- un déclassement d'une surface de 2 244 m² d'espace boisé classé (EBC) pour la réalisation de l'extension du bâtiment radiothérapie (site Haut-Lévêque) ;
- un déclassement d'une surface de 3 291 m² d'EBC pour la réalisation de la Résidence Services Séniors ;
- un classement en EBC d'une surface de 5 846 m² des arbres existants localisés en périphérie immédiate des projets de construction envisagés sur le site de Haut-Lévêque en compensation des suppressions précédentes ;
- l'introduction du zonage UP87, en lieu et place du zonage US1, sur le seul périmètre recouvrant la résidence services séniors avec création d'un sous-secteur D autorisant notamment la destination Logements.

Ces évolutions respectent les orientations fixées par le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) dont elles ne remettent pas en cause les principes fondamentaux et les orientations stratégiques et conservent la cohérence interne du PLU métropolitain, notamment avec les programmes d'orientation et d'action (POA).

En application du Code de l'urbanisme, les étapes suivantes ont été réalisées :
- Engagement de la procédure par une décision du conseil de surveillance du CHU de Bordeaux ;
- Saisine de la mission régionale de l'autorité environnementale (MRAE) par le CHU de Bordeaux sur la nécessité de réaliser une évaluation environnementale, après avoir analysé les impacts potentiels de la procédure qui a abouti à une dispense de réalisation d'une évaluation environnementale ;
- Organisation d'une réunion d'examen conjoint avec les services de l'Etat incluant la notification du projet de dossier de mise en compatibilité et rédaction d'un procès-verbal ;
- Organisation d'une enquête publique à l'initiative du Préfet de Gironde.

En application de l'article L 153-58 du Code de l'urbanisme, le projet peut donc être modifié après l'enquête publique en tenant compte des avis émis, des observations du public ainsi

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_168-DE

que du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, dans la mesure où les évolutions introduites ne viennent pas remettre en cause l'économie générale du projet.

Afin de tenir compte de l'avis des personnes publiques associées, exprimé dans le procès-verbal de la réunion d'examen conjoint, le dossier de mise en compatibilité du PLU a été modifié par le CHU de Bordeaux pour apporter :

- des évolutions sur la forme du dossier afin de faciliter la compréhension et respecter la charte graphique du PLU 3.1 ;
- des précisions rédactionnelles dans l'avenant au rapport de présentation, notamment pour préciser la portée des opérations projetées, détailler l'intérêt général et renforcer la description des enjeux environnementaux.

A noter également que le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable sans réserve et considère que les projets visent à garantir l'accès aux soins, à améliorer les conditions de prise en charge des patients, à renforcer les capacités de l'offre hospitalière et à assurer la continuité du service public de santé.

Dans le cadre de la préparation de l'approbation de la mise en compatibilité du PLU 3.1, Bordeaux Métropole a saisi la Ville de Pessac pour avis.
En effet, le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) prévoit que les décisions d'un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre, dont les effets ne concernent qu'une seule des communes membres, ne peuvent être prises qu'après avis du Conseil municipal de cette commune.

Aussi, au vu des pièces du dossier et notamment du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, il est proposé au titre de l'article L 5211-57 du CGCT d'émettre un avis favorable à l'approbation du projet tel que contenu dans le dossier joint à la présente délibération.

Le Conseil Municipal décide :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.5211-57 et L.5217-2,
Vu le Code de l'urbanisme et notamment les articles L.153-54 et suivants ainsi que les articles R.153-13 et suivants du Code de l'urbanisme,
Vu le Plan local d'urbanisme de Bordeaux Métropole en vigueur,
Vu la décision du conseil de surveillance du CHU de Bordeaux du 31 mars 2025 se prononçant favorablement au lancement de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU 3.1 en vue de l'extension du centre de radiothérapie et du projet de création d'une résidence service senior sur le site de l'hôpital Haut-Lévêque,
Vu la décision dispensant de la réalisation d'une évaluation environnementale de la mission régionale de l'autorité environnementale (MRAE) de Nouvelle-Aquitaine, en date du 29 juin 2025, portant sur le projet de mise en compatibilité par déclaration de projet du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de Bordeaux Métropole (33) pour permettre l'extension du centre de radiothérapie et la création d'une résidence-services seniors sur le site hospitalier de Haut-Lévêque, sur la commune de Pessac, présenté par le CHU de Bordeaux,
Vu le procès-verbal de la réunion d'examen conjoint qui s'est tenue le 26 septembre 2025 et ses annexes rédigées par le CHU de Bordeaux,
Vu la décision N°E26000050/33 du tribunal administratif de Bordeaux du 24 avril 2026 désignant le commissaire enquêteur pour l'enquête publique relative à la déclaration de projet pour mise en compatibilité du document d'urbanisme de Bordeaux Métropole en vue de la construction d'une extension d'un bâtiment sur le site de l'hôpital Haut Lévêque à Pessac,
Vu l'arrêté préfectoral du 19 mai 2026 prescrivant l'ouverture d'une enquête publique relative à la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du document d'urbanisme, présentée par le CHU de Bordeaux, pour la construction d'une extension au

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_168-DE

bâtiment de radiothérapie et la création d'une résidence services seniors sur le site hospitalier de Haut-Lévêque située sur la commune de Pessac,
Vu le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur du 8 août 2026 portant sur l'enquête publique s'étant tenue du 9 juin au 9 juillet 2026,
Vu la décision du conseil de surveillance du CHU de Bordeaux du 5 octobre 2026 approuvant la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU 3.1 en vue de la construction d'une extension du bâtiment de la radiothérapie et du projet de résidence service senior sur le site de l'hôpital Haut-Lévêque,
Vu la transmission du dossier de mise en compatibilité du PLU 3.1, du rapport et les conclusions du commissaire enquêteur ou de la commission d'enquête ainsi que du procès-verbal de la réunion d'examen conjoint par Bordeaux Métropole en date du 13/08/2026,

Considérant que le Conseil Municipal doit émettre un avis sur la mise en compatibilité du PLU 3.1 avec le projet déclaré d'intérêt général par le CHU de Bordeaux, et que s'il n'a pas été rendu dans le délai de trois mois à compter de la transmission du dossier par Bordeaux Métropole, il sera réputé favorable,
Considérant que le projet porté par le CHU concerne l'extension du centre de radiothérapie et la création d'une résidence services seniors sur le site de l'hôpital Haut-Lévêque à Pessac,
Considérant que le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable sans réserve et considère que les projets visent à garantir l'accès aux soins, à améliorer les conditions de prise en charge des patients, à renforcer les capacités de l'offre hospitalière et à assurer la continuité du service public de santé,

- d'émettre un avis favorable sur la mise en compatibilité du PLU 3.1 avec le projet, déclaré d'intérêt général par le CHU de Bordeaux, de construction d'une extension du bâtiment de radiothérapie et la création d'une résidence services seniors sur le site hospitalier de Haut-Lévêque situé sur la commune de Pessac.

Le présent rapport est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention : Valérie BERNEDE, Sébastien SAINT-PASTEUR, Philippe MONTERAT, Najat AZMY, Alain PARIENTE, Sylvie BRIDIER, Jean-François GRÈZES, Maud MATHIEU-CHAIGNEAU, Laure CURVALE, Michaël RISTIC, Florence BOUGAULT, Bérangère COUILLARD, Benoît GRANGE

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le/La secrétaire de séance,	Le Maire,
Signé Marion ALBANY	 Franck RAYNAL

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le 09-11-26
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_169-DE

Département de la Gironde
Arrondissement de Bordeaux

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de PESSAC

Séance du mardi 03 novembre 2026

L'an deux mille vingt six, le trois novembre à 18 h00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents :
Franck RAYNAL - Pascale PAVONE - Emmanuel MAGÈS - Edith DUMARTIN - Jérémie LANDREAU - Margot DÉCORY - Ludovic BIDEAU - Delphine SABATEY - Fabien LEROY - Isabelle RIGAUD - Valérie BERNEDE - Jean-Philippe LAVILLE - Nolwenn LECAME - Fatiha BOZDAG - Stéphane MARI - Zeineb LOUNICI - Benoît RAUTUREAU - Véronique CARLOTTI - Christian CHAREYRE - Nathalie LOZACH - Romuald LABAT - Hadiza GARBA - Céline NIKITINE - Didier BOULOT - Marina CARLOTTI - Lucas LACARRIERE - Marion ALBANY - Bruno MARCHESSOU - Gladys THIEBAULT - Sabine JACOB-NEUVILLE - Najat AZMY - Alain PARIENTE - Sylvie BRIDIER - Jean-François GRÈZES - Maud MATHIEU-CHAIGNEAU - Laure CURVALE - Florence BOUGAULT - Bérangère COUILLARD - Benoît GRANGE

Absents ayant donné procuration :
Naji YAHMDI procuration à Stéphane MARI
Sylvie VIEU procuration à Delphine SABATEY
Marc GATTI procuration à Edith DUMARTIN
Cem ORUC procuration à Ludovic BIDEAU
Fatima BIZINE procuration à Jean-Philippe LAVILLE
Philippe ROBAK procuration à Jérémie LANDREAU
Dominique MOUSSOURS-EYROLLES procuration à Margot DÉCORY
Sébastien SAINT-PASTEUR procuration à Sylvie BRIDIER
Philippe MONTERAT procuration à Alain PARIENTE

Absents :
Michaël RISTIC

Secrétaire de séance : Marion ALBANY

n°d'ordre : DEL2026_169

Objet : Complexe Sportif André Nègre - Renouvellement poteaux et filets de Badminton - Plan de financement prévisionnel et demande de subvention

Monsieur Ludovic BIDEAU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Le complexe sportif André Nègre accueille une halle sportive, permettant la pratique du badminton.

Cette pratique nécessite l'installation de poteaux et filets, qui sont devenus obsolètes et nécessitent d'être renouvelés.

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_169-DE

Dans le cadre de l'accompagnement aux pratiques des clubs et au développement de sa discipline, la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Badminton propose une aide à l'acquisition de matériel sportif.

La Ligue Nouvelle-Aquitaine de Badminton, au titre du Fonds d'aide Nouvelle-Aquitaine de Badminton 2026 est susceptible d'apporter son soutien financier à cette opération, dont le coût des investissements est de 2 491,37 € H.T, soit 2 989,65 € T.T.C.

Sa réalisation est éligible à des cofinancements selon le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

Dépenses prévisionnelles en € HT		Recettes prévisionnelles en €	
Achat de jeux de poteaux et filets	2 491,37	LNAB	645
		Ville (autofinancement)	1 846,37
Total dépenses HT	2 491,37	Total recettes	2 491,37

La Ville de Pessac s'engage à assurer la prise en charge de ces dépenses, si les cofinancements sollicités s'avéraient moindres.

Le Conseil Municipal décide :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la nécessité d'équipements sportifs spécifiques à la pratique du badminton,
Considérant le soutien en achat d'équipement de badminton proposé par la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Badminton,

- d'approuver l'acquisition d'équipements de badminton au Complexe Sportif André Nègre et leur plan de financement prévisionnel ;

- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès de la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Badminton ;

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents s'y rapportant ;

- d'inscrire les crédits au chapitre 13.

Le présent rapport est adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le/La secrétaire de séance,	Le Maire,
Signé Marion ALBANY	Franck RAYNAL

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le 09-11-26
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_170-DE

Département de la Gironde
Arrondissement de Bordeaux

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de PESSAC

Séance du mardi 03 novembre 2026

L'an deux mille vingt six, le trois novembre à 18 h00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents :
Franck RAYNAL - Pascale PAVONE - Sylvie VIEU - Emmanuel MAGÈS - Edith DUMARTIN - Jérémie LANDREAU - Margot DÉCORY - Ludovic BIDEAU - Delphine SABATEY - Isabelle RIGAUD - Valérie BERNEDE - Jean-Philippe LAVILLE - Cem ORUC - Fatiha BOZDAG - Stéphane MARI - Zeineb LOUNICI - Benoît RAUTUREAU - Véronique CARLOTTI - Christian CHAREYRE - Nathalie LOZACH - Romuald LABAT - Hadiza GARBA - Céline NIKITINE - Didier BOULOT - Marina CARLOTTI - Lucas LACARRIERE - Marion ALBANY - Bruno MARCHESSOU - Gladys THIEBAULT - Sabine JACOB-NEUVILLE - Najat AZMY - Alain PARIENTE - Sylvie BRIDIER - Jean-François GRÈZES - Maud MATHIEU-CHAIGNEAU - Laure CURVALE - Michaël RISTIC - Florence BOUGAULT - Bérangère COUILLARD - Benoît GRANGE

Absents ayant donné procuration :
Naji YAHMDI procuration à Stéphane MARI
Fabien LEROY procuration à Pascale PAVONE
Marc GATTI procuration à Edith DUMARTIN
Fatima BIZINE procuration à Jean-Philippe LAVILLE
Nolwenn LECAME procuration à Emmanuel MAGÈS
Philippe ROBAK procuration à Jérémie LANDREAU
Dominique MOUSSOURS-EYROLLES procuration à Margot DÉCORY
Sébastien SAINT-PASTEUR procuration à Sylvie BRIDIER
Philippe MONTERAT procuration à Alain PARIENTE

Secrétaire de séance : Marion ALBANY

n°d'ordre : DEL2026_170

Objet : Associations - Subventions - Répartition 2026 n°7

Monsieur Jean-Philippe LAVILLE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Vu le premier alinéa de l'article L.2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, en vertu duquel « l'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte du vote du budget »,

Le Conseil Municipal décide :

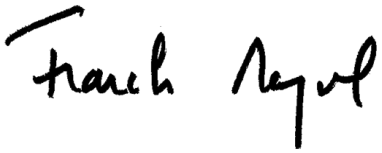
- de procéder à la répartition des crédits de subventions conformément au tableau annexé à la délibération.

Le présent rapport est adopté à l'unanimité.

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_170-DE

Ne prend(nnent) pas part au vote : Naji YAHMDI, Stéphane MARI, Laure CURVALE, Michaël RISTIC, Florence BOUGAULT, Bérangère COUILLARD, Benoît GRANGE

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le/La secrétaire de séance,	Le Maire,
Signé Marion ALBANY	 Franck RAYNAL

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le 09-11-26
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_170-DE

PE106O001 - Maîtr. d'œuvre urb. et sociale
PE106E01 - Dépenses de fonctionnement

Nom Bénéficiaire	Assiette de la subvention	Montant subvention
ACTION JEUNESSE PESSAC	PROJET DES MAUX ENTRE ELLES	3 700,00
ACTIV'ACTION	SUBVENTION VILLE QUINZAINE DE L'EGALITE PROJET ENTREPRENARIAT AU FEMININ	300,00
ACTIV'ACTION	REVERSEMENT SUBVENTION BORDEAUX METROPOLE PROJET ENTREPRENARIAT AU FEMININ	300,00
ARIANA	REVERSEMENT SUBVENTION BORDEAUX METROPOLE PROJET MIX'ART	400,00
ARIANA	SUBVENTION VILLE QUINZAINE DE L'EGALITE PROJET MIX'ART	600,00
ARS ANIMA	SUBVENTION VILLE QUINZAINE DE L'EGALITE PROJET LES CONTES D'AOUDA ET D'ABI	750,00
ASS ESPACE SOCIAL ET D ANIMATION D ALAIN COUDERT	SUBVENTION VILLE QUINZAINE DE L'EGALITE PROJET LA FRESQUE ANTI DISCRI	1 000,00
ASS ESPACE SOCIAL ET D ANIMATION D ALAIN COUDERT	REVERSEMENT SUBVENTION BORDEAUX METROPOLE PROJET LA FRESQUE ANTI DISCRI	500,00
ASS LA CHATAIGNERAIE	SUBVENTION VILLE QUINZAINE DE L'EGALITE PROJET QUARTI'EGALITE	1 000,00
ASS LA CHATAIGNERAIE	REVERSEMENT SUBVENTION BORDEAUX METROPOLE PROJET QUARTI'EGALITE	1 000,00
ASSOCIATION EPI'SOL	REVERSEMENT SUBVENTION BORDEAUX METROPOLE PROJET BOUGE ET CUISINE L'EGALITE EN FETE	400,00
ASSOCIATION EPI'SOL	SUBVENTION VILLE QUINZAINE DE L'EGALITE PROJET BOUGE ET CUISINE L'EGALITE EN FETE	400,00
ASSOCIATION SOYONS LE CHANGEMENT	PROJET ATELIERS DECROCHEURS	2 500,00
ASTI PESSAC	PROJET SOLIDAIRE AU MAROC - TERRITOIRES DURABLES ET ATTRACTIFS PESSAC-LARACHE	3 000,00
COMPAGNIE PAS FOLLE LA GUEPE	REVERSEMENT SUBVENTION BORDEAUX METROPOLE PROJET LE PETIT MUSEUM	400,00
COMPAGNIE PAS FOLLE LA GUEPE	SUBVENTION VILLE QUINZAINE DE L'EGALITE PROJET LE PETIT MUSEUM	400,00
ENTENTE PESSAC BASKET CLUB	PROJETS BASKET DANS LES QUARTIERS	3 000,00
LA CRAVATE SOLIDAIRE BORDEAUX	REVERSEMENT SUBVENTION BORDEAUX METROPOLE PROJET DECRYPTONS LES DISCRIMINATIONS	250,00
LA CRAVATE SOLIDAIRE BORDEAUX	SUBVENTION VILLE QUINZAINE DE L'EGALITE PROJET DECRYPTONS LES DISCRIMINATIONS	250,00
LIBRE ENGAGEMENT ARTISTIQUE	REVERSEMENT SUBVENTION BORDEAUX METROPOLE PROJET TERRITOIRES D'EGALITE	400,00
LIBRE ENGAGEMENT ARTISTIQUE	SUBVENTION VILLE QUINZAINE DE L'EGALITE PROJET TERRITOIRES D'EGALITE	400,00
L'INSTITUT SINGULIER	REVERSEMENT SUBVENTION BORDEAUX METROPOLE PROJET DANS NOS PAS CES CHEMINS QUI NOUS LIENT	250,00
L'INSTITUT SINGULIER	SUBVENTION VILLE QUINZAINE DE L'EGALITE PROJET DANS NOS PAS CES CHEMINS QUI NOUS LIENT	250,00
PESSAC FOOTBALL CLUB EX AS PESSAC CHATAIGNERAIE	SUBVENTION VILLE QUINZAINE DE L'EGALITE PROJET TOURNOI FEMININ	350,00
PESSAC FOOTBALL CLUB EX AS PESSAC CHATAIGNERAIE	REVERSEMENT SUBVENTION BORDEAUX METROPOLE PROJET TOURNOI FEMININ	150,00
THE O'BULLES	SUBVENTION VILLE QUINZAINE DE L'EGALITE PROJET DESSINER L'EGALITE	250,00
UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE BORDEAUX III	REVERSEMENT SUBVENTION BORDEAUX METROPOLE PROJET AU-DELA DU BOCAL	250,00
UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE BORDEAUX III	SUBVENTION VILLE QUINZAINE DE L'EGALITE PROJET AU-DELA DU BOCAL	250,00
Nombre de Dossiers	28	22 700,00

PE106O002 - Prévention médiation
PE106E01 - Dépenses de fonctionnement

Nom Bénéficiaire	Assiette de la subvention	Montant subvention
ACTION JEUNESSE PESSAC	SUBVENTION PREPARATION ET ANIMATIONS FETES DE FIN D'ANNEE	2 000,00

ASS ESPACE SOCIAL ET D ANIMATION D ALAIN COUDERT	SUBVENTION PREPARATION ET ANIMATIONS FETES DE FIN D'ANNEE SAIGE	4 500,00
ASS LA CHATAIGNERAIE	SUBVENTION PREPARATION ET ANIMATIONS FETES DE FIN D'ANNEE CHATAIGNERAIE	1 500,00
ASSOCIATION INTERM PESSAC AIDE CHOMEURS	SUBVENTION CHANTIERS EDUCATIFS FETES DE FIN D'ANNEE	1 000,00
COMM SPORTIVE ET GYMNIQUE TRAVAILLISTE	SUBVENTION PREPARATION ET ANIMATIONS FETES DE FIN D'ANNEE SAIGE	2 500,00
UNION SPORTIVE ET CULTURELLE DE PESSAC	SUBVENTION MEDIATION FETES DE FIN D'ANNEE SAIGE	2 000,00
Nombre de Dossiers	6	13 500,00

PE110O004 - Nature

PE110E01 - Dépenses de fonctionnement

Nom Bénéficiaire	Assiette de la subvention	Montant subvention
X	Versement subvention arbres remarquables	400,00
Nombre de Dossiers	1	400,00

PE113O002 - Subvention versée sport

PE113E01 - Dépenses de fonctionnement

Nom Bénéficiaire	Assiette de la subvention	Montant subvention
ENTENTE PESSAC BASKET CLUB	SOUTIEN PROJET FEMININ	15 000,00
STADE BORDELAIS	SOUTIEN PARTICIPATION CHAMPIONNAT DU MONDE BMX 2026	500,00
Nombre de Dossiers	2	15 500,00

PE114O003 - Ecoles et temps scolaires

PE114E01 - Dépenses de fonctionnement

Nom Bénéficiaire	Assiette de la subvention	Montant subvention
ASSO DE GESTION DE L'ECOLE MATERNELLE A. BRIAND	SUBV - ARBRE DE NOEL	475,00
ECOLE DE TOCTOUCAU	SUBV - ARBRE DE NOEL	129,00
ECOLE EDOUARD HERRIOT	SUBV - ARBRE DE NOEL	129,00
ECOLE JACQUES CARTIER	SUBV - ARBRE DE NOEL	161,00
ECOLE MATERNELLE ALOUETTE	SUBV - ARBRE DE NOEL	368,00
ECOLE MATERNELLE LE COLOMBIER	SUBV - ARBRE DE NOEL	264,00
ECOLE MATERNELLE MAGONTY	SUBV - ARBRE DE NOEL	468,00
ECOLE MATERNELLE PAPE CLEMENT	SUBV - ARBRE DE NOEL	225,00
ENTENTE PESSAC BASKET CLUB	SUBV - PROJET GRAINES CHAMPION	500,00
MATERNELLE DU MONTEIL	SUBV - ARBRE DE NOEL	207,00
MATERNELLE FRANCOIS MAURIAC	SUBV - ARBRE DE NOEL	296,00
MATERNELLE GEORGES LEYGUES	SUBV - ARBRE DE NOEL	414,00
MATERNELLE JEAN CORDIER COOP SCOLAIRE	SUBV - ARBRE DE NOEL	382,00
MATERNELLE JOLIOT CURIE	SUBV - ARBRE DE NOEL	264,50
MATERNELLE JULES FERRY	SUBV - ARBRE DE NOEL	393,00
MATERNELLE LA FARANDOLE	SUBV - ARBRE DE NOEL	478,00
MATERNELLE MONTESQUIEU	SUBV - ARBRE DE NOEL	296,50
MATERNELLE ROLAND DORGELES	SUBV - ARBRE DE NOEL	253,50
MATERNELLE SAINT EXUPERY	SUBV - ARBRE DE NOEL	296,50
Nombre de Dossiers	19	6 000,00

PE114O007 - Actions éducatives

PE114E01 - Dépenses de fonctionnement

Nom Bénéficiaire	Assiette de la subvention	Montant subvention
ASS ESPACE SOCIAL ET D ANIMATION D ALAIN COUDERT	SUBV - CTG BONUS TERRIT. ALSH	6 215,48
ASS LA CHATAIGNERAIE	SUBV - CTG BONUS TERRIT. ALSH	5 045,39
Nombre de Dossiers	2	11 260,87

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_170-DE

PE115O003 - Animation jeunesse

PE115E01 - Dépenses de fonctionnement

Nom Bénéficiaire	Assiette de la subvention	Montant subvention

ASS ESPACE SOCIAL ET D ANIMATION D ALAIN COUDERT	Bonification Bonus territoire Accueil Ados	5 355,00
LES AMI.E.S DE FAR OUEST	Projet : Ateliers Éducations aux médias et à l'information	500,00
Nombre de Dossiers	2	5 855,00

TOTAL DES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	75 215,87
TOTAL DES SUBVENTIONS D' INVESTISSEMENT	0,00
TOTAL GENERAL	75 215,87

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_170-DE

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le 09-11-26
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_171-DE

Département de la Gironde
Arrondissement de Bordeaux

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de PESSAC

Séance du mardi 03 novembre 2026

L'an deux mille vingt six, le trois novembre à 18 h00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents :
Franck RAYNAL - Pascale PAVONE - Sylvie VIEU - Emmanuel MAGÈS - Edith DUMARTIN - Jérémie LANDREAU - Margot DÉCORY - Ludovic BIDEAU - Delphine SABATEY - Isabelle RIGAUD - Valérie BERNEDE - Jean-Philippe LAVILLE - Cem ORUC - Fatiha BOZDAG - Stéphane MARI - Zeineb LOUNICI - Benoît RAUTUREAU - Véronique CARLOTTI - Christian CHAREYRE - Nathalie LOZACH - Romuald LABAT - Hadiza GARBA - Céline NIKITINE - Didier BOULOT - Marina CARLOTTI - Lucas LACARRIERE - Marion ALBANY - Bruno MARCHESSOU - Gladys THIEBAULT - Sabine JACOB-NEUVILLE - Najat AZMY - Alain PARIENTE - Sylvie BRIDIER - Jean-François GRÈZES - Maud MATHIEU-CHAIGNEAU - Laure CURVALE - Michaël RISTIC - Florence BOUGAULT - Bérangère COUILLARD - Benoît GRANGE

Absents ayant donné procuration :
Naji YAHMDI procuration à Stéphane MARI
Fabien LEROY procuration à Pascale PAVONE
Marc GATTI procuration à Edith DUMARTIN
Fatima BIZINE procuration à Jean-Philippe LAVILLE
Nolwenn LECAME procuration à Emmanuel MAGÈS
Philippe ROBAK procuration à Jérémie LANDREAU
Dominique MOUSSOURS-EYROLLES procuration à Margot DÉCORY
Sébastien SAINT-PASTEUR procuration à Sylvie BRIDIER
Philippe MONTERAT procuration à Alain PARIENTE

Secrétaire de séance : Marion ALBANY

n°d'ordre : DEL2026_171

Objet : Motion - Attaque raciste de Trappes et La Verrière
Condamnation de l'attentat raciste de Trappes et de La Verrière et appel à l'unité républicaine contre le racisme et toutes les formes de haine

Monsieur Franck RAYNAL, Maire, présente le rapport suivant :

Le Conseil municipal de Pessac condamne avec la plus grande fermeté l'attentat terroriste à caractère raciste commis le 23 octobre 2026 à Trappes et à La Verrière (Yvelines).
Pengo Bossio Wangi, jeune homme de 26 ans, y a perdu la vie. Sept autres personnes ont été blessées, dont une enfant de 12 ans très grièvement blessée.

Le Conseil municipal s'incline devant la mémoire de Pengo Bossio Wangi et adresse ses pensées les plus sincères à sa famille et à ses proches. Il exprime sa pleine solidarité aux blessés et à leurs familles, aux habitants de Trappes et de La Verrière, ainsi qu'à leurs élus.

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_171-DE

Il salue la mobilisation des forces de l'ordre qui ont permis l'interpellation rapide de l'auteur présumé, ainsi qu'aux secours et aux soignants. Il fait pleinement confiance à la justice, saisie par le parquet national anti-terroriste, pour établir toutes les responsabilités.

Dans la République, nul ne peut être pris pour cible en raison de son origine, de sa couleur de peau ou de sa religion, réelle ou supposée. L'article 1er de la Constitution le rappelle : la République assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Un tel crime ne frappe pas seulement ses victimes : il atteint la Nation tout entière.

Le racisme, l'antisémitisme, la haine anti musulmans et anti chrétiens et toutes les formes de rejet de l'autre sont le poison de notre démocratie. Ils prospèrent sur les amalgames, les assignations identitaires et la désignation de boucs émissaires. Chacun, citoyen comme responsable public, a le devoir de veiller à ce que le débat démocratique, aussi vif soit-il, ne cède jamais à la stigmatisation ni à la haine, d'où qu'elles viennent.

À Pessac comme partout en France, la fraternité et l'égalité se construisent au quotidien, dans nos écoles, nos associations, nos quartiers et nos services publics. C'est cet engagement commun que le Conseil municipal entend réaffirmer.

Parce que la République nous rassemble au-delà de nos différences, le Conseil municipal de Pessac :

- Réaffirme son attachement indéfectible aux valeurs de Liberté, d'Égalité et de Fraternité, ainsi qu'aux principes de dignité humaine, de respect et d'égalité devant la loi ;

- Condamne sans réserve toutes les formes de racisme et de discrimination, sans distinction ni complaisance ;

- Appelle les responsables politiques, les élus et les citoyens à faire preuve de responsabilité, en refusant les amalgames, les discours de stigmatisation et toute banalisation de la haine ;

- Soutient les initiatives locales et nationales visant à prévenir et combattre toutes les formes de racisme et de discrimination, notamment par l'éducation, la transmission des valeurs républicaines et le dialogue ;

- Demande aux pouvoirs publics de garantir la sécurité et la protection de toutes et tous, et de veiller à ce que les auteurs de tels actes soient identifiés, poursuivis et sanctionnés conformément à la loi.

Au-delà de nos sensibilités et de nos divergences politiques, nous avons une responsabilité commune : faire vivre une République qui protège chacun de ses citoyens, garantit les mêmes droits à tous et ne tolère aucune forme de haine.

La République fait bloc face à la haine. Elle rassemble par l'unité, la fraternité et la justice.

Le présent rapport est adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_171-DE

Le/La secrétaire de séance,	Le Maire,
Signé Marion ALBANY	 Franck RAYNAL

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le 09-11-26
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_172-DE

Département de la Gironde
Arrondissement de Bordeaux

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de PESSAC

Séance du mardi 03 novembre 2026

L'an deux mille vingt six, le trois novembre à 18 h00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents :
Franck RAYNAL - Pascale PAVONE - Sylvie VIEU - Emmanuel MAGÈS - Edith DUMARTIN - Jérémie LANDREAU - Margot DÉCORY - Ludovic BIDEAU - Delphine SABATEY - Isabelle RIGAUD - Valérie BERNEDE - Jean-Philippe LAVILLE - Cem ORUC - Fatiha BOZDAG - Stéphane MARI - Zeineb LOUNICI - Benoît RAUTUREAU - Véronique CARLOTTI - Christian CHAREYRE - Nathalie LOZACH - Romuald LABAT - Hadiza GARBA - Céline NIKITINE - Didier BOULOT - Marina CARLOTTI - Lucas LACARRIERE - Marion ALBANY - Bruno MARCHESSOU - Gladys THIEBAULT - Sabine JACOB-NEUVILLE - Najat AZMY - Alain PARIENTE - Sylvie BRIDIER - Jean-François GRÈZES - Maud MATHIEU-CHAIGNEAU - Laure CURVALE - Michaël RISTIC - Florence BOUGAULT - Bérangère COUILLARD - Benoît GRANGE

Absents ayant donné procuration :
Naji YAHMDI procuration à Stéphane MARI
Fabien LEROY procuration à Pascale PAVONE
Marc GATTI procuration à Edith DUMARTIN
Fatima BIZINE procuration à Jean-Philippe LAVILLE
Nolwenn LECAME procuration à Emmanuel MAGÈS
Philippe ROBAK procuration à Jérémie LANDREAU
Dominique MOUSSOURS-EYROLLES procuration à Margot DÉCORY
Sébastien SAINT-PASTEUR procuration à Sylvie BRIDIER
Philippe MONTERAT procuration à Alain PARIENTE

Secrétaire de séance : Marion ALBANY

n°d'ordre : DEL2026_172

Objet : Motion – Attaque raciste de Trappes et La Verrière
Condamnation de l'attentat raciste de Trappes et de La Verrière et appel à l'unité républicaine contre le racisme et toutes les formes de haine

Madame Laure CURVALE, Conseillère municipale, présente le rapport suivant :

Le Conseil municipal de Pessac condamne avec la plus grande fermeté l'attentat terroriste à caractère raciste commis le 23 octobre 2026 à Trappes et à La Verrière (Yvelines). Pengo Bossio Wangi, jeune homme de 26 ans, y a perdu la vie. Sept autres personnes ont été blessées, dont une enfant de 12 ans très grièvement blessée.

Le Conseil municipal s'incline devant la mémoire de Pengo Bossio Wangi et adresse ses pensées les plus sincères à sa famille et à ses proches. Il exprime sa pleine solidarité aux blessés et à leurs familles, aux habitants de Trappes et de La Verrière, ainsi qu'à leurs élus.

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_172-DE

Il salue la mobilisation des forces de l'ordre qui ont permis l'interpellation rapide de l'auteur présumé, ainsi qu'aux secours et aux soignants. Il fait pleinement confiance à la justice, saisie par le parquet national anti-terroriste, pour établir toutes les responsabilités.

Dans la République, nul ne peut être pris pour cible en raison de son origine, de sa couleur de peau ou de sa religion, réelle ou supposée. L'article 1er de la Constitution le rappelle : la République assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Un tel crime ne frappe pas seulement ses victimes : il atteint la Nation tout entière.

Le racisme, l'antisémitisme, la haine anti musulmans et anti chrétiens et toutes les formes de rejet de l'autre sont le poison de notre démocratie. Ils prospèrent sur les amalgames, les assignations identitaires et la désignation de boucs émissaires, véhiculés et banalisés par certains médias et dans les discours politiques de l'extrême-droite. Chacun, citoyen comme responsable public, a le devoir de veiller à ce que le débat démocratique, aussi vif soit-il, ne cède jamais à la stigmatisation ni à la haine, d'où qu'elles viennent. Chacun, citoyen et surtout responsable public, a le devoir de veiller à ce que le débat public ne soit pas contaminé par la répétition de mots et discours de haine qui désignent comme des cibles des femmes et des hommes, réduits à leurs origines, leur couleur de peau ou leurs convictions.

À Pessac comme partout en France, la fraternité et l'égalité se construisent au quotidien, dans nos écoles, nos associations, nos quartiers et nos services publics. C'est cet engagement commun que le Conseil municipal entend réaffirmer.

Parce que la République nous rassemble au-delà de nos différences, le Conseil municipal de Pessac :

- Réaffirme son attachement indéfectible aux valeurs de Liberté, d'Égalité et de Fraternité, ainsi qu'aux principes de dignité humaine, de respect et d'égalité devant la loi ;

- Condamne sans réserve toutes les formes de racisme et de discrimination, sans distinction ni complaisance ;

- Appelle les responsables politiques, les élus et les citoyens à faire preuve de responsabilité, en refusant les amalgames, les discours de stigmatisation et toute banalisation de la haine ;

- Soutient les initiatives locales et nationales visant à prévenir et combattre toutes les formes de racisme et de discrimination, notamment par l'éducation, la transmission des valeurs républicaines et le dialogue ;

- Demande aux pouvoirs publics de garantir la sécurité et la protection de toutes et tous, d'agir avec la plus grande sévérité contre la propagation de discours de haine qui arment idéologiquement les passages à l'acte violents et de veiller à ce que les auteurs de tels actes soient identifiés, poursuivis et sanctionnés conformément à la loi.

Au-delà de nos sensibilités et de nos divergences politiques, nous avons une responsabilité commune : faire vivre une République qui protège chacun de ses citoyens, garantit les mêmes droits à tous et ne tolère aucune forme de haine.

La République fait bloc face à la haine. Elle rassemble par l'unité, la fraternité et la justice.

Le présent rapport est rejeté.

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 033-213303183-20261103-DEL2026_172-DE

Contre : Franck RAYNAL, Pascale PAVONE, Naji YAHMDI, Sylvie VIEU, Emmanuel MAGÈS, Edith DUMARTIN, Jérémie LANDREAU, Margot DÉCORY, Ludovic BIDEAU, Delphine SABATEY, Fabien LEROY, Isabelle RIGAUD, Marc GATTI, Valérie BERNEDE, Jean-Philippe LAVILLE, Cem ORUC, Fatima BIZINE, Nolwenn LECAME, Philippe ROBAK, Fatiha BOZDAG, Stéphane MARI, Zeineb LOUNICI, Benoît RAUTUREAU, Véronique CARLOTTI, Christian CHAREYRE, Nathalie LOZACH, Romuald LABAT, Hadiza GARBA, Céline NIKITINE, Didier BOULOT, Marina CARLOTTI, Lucas LACARRIERE, Marion ALBANY, Bruno MARCHESSOU, Gladys THIEBAULT, Dominique MOUSSOURS-EYROLLES, Sabine JACOB-NEUVILLE

Pour : Sébastien SAINT-PASTEUR, Philippe MONTERAT, Alain PARIENTE, Sylvie BRIDIER, Jean-François GRÈZES, Maud MATHIEU-CHAIGNEAU, Laure CURVALE, Michaël RISTIC, Florence BOUGAULT, Bérangère COUILLARD, Benoît GRANGE

Ne prend(nnent) pas part au vote : Najat AZMY

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le/La secrétaire de séance,	Le Maire,
Signé Marion ALBANY	Franck RAYNAL